AVIS JURIDIQUES
PARTIE 1
JURIDICAL NOTICES

107e ANNÉE
13 DECEMBRE 1975
No 50

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC
OFFICIAL GAZETTE

OFF
A11E8
G3/
PTIE 1
EX.2

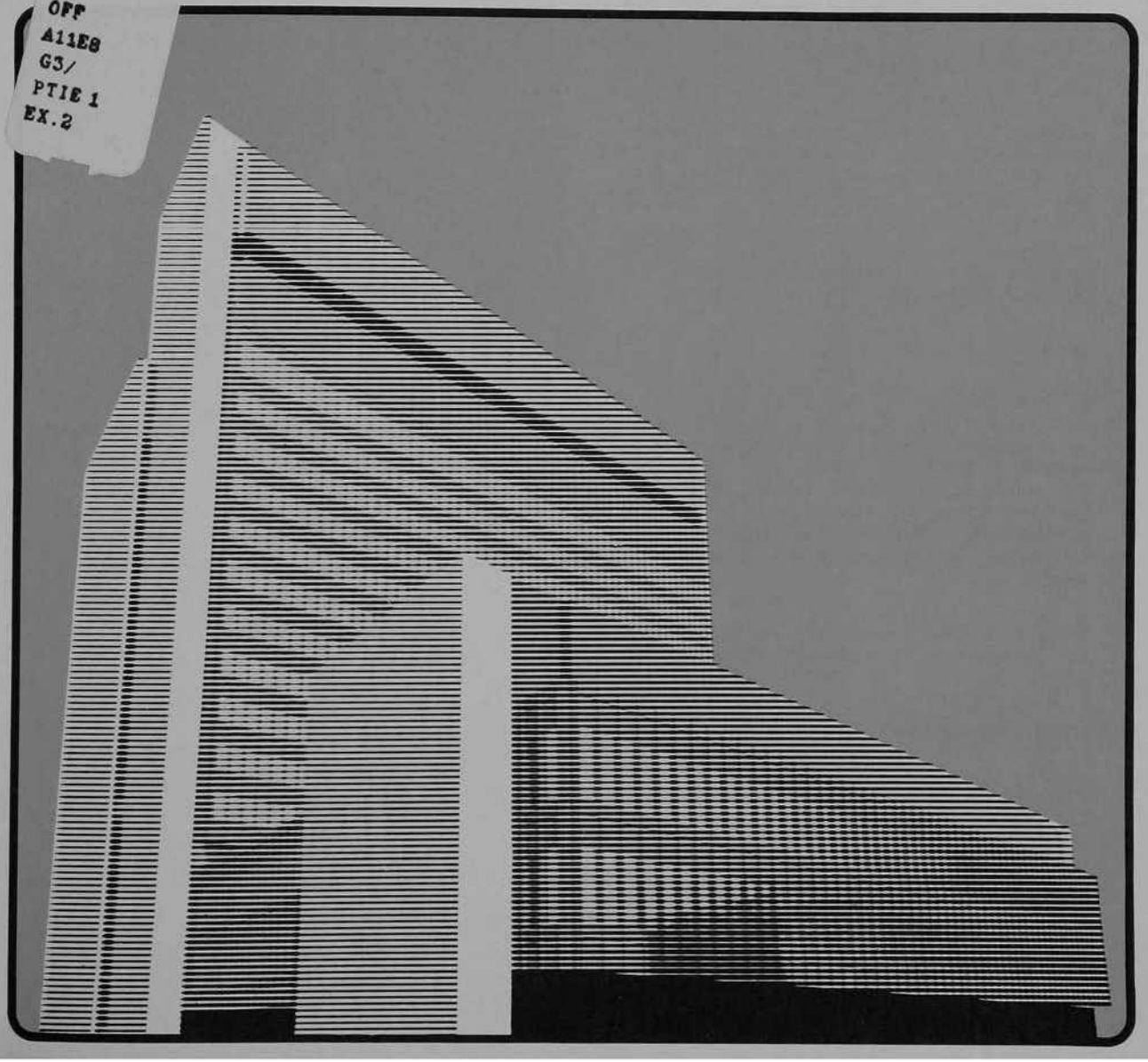

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire à midi, le mardi, à moins que ce jour ne soit un jour férié. Dans ce cas, l'ultime délai expire à midi, le lundi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.
Périodes d'abonnement (Partie I): du 1er janvier au 31 décembre, $20; du 1er avril au 31 décembre, $15; du 1er juillet au 31 décembre, $10.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture: le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion: le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
Cité Parlementaire,
Québec, G1R 4Y7, P.Q.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 107)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, ch. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24) :

1 — Vérification de permis (a. 2.59).
2 — Autres affaires.

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3) :

1 — Demande de permis ou de modification de permis.
a) transport général de personnes.
b) transport général de choses.
c) transport de matières en vrac.
d) transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses).
2 — Demandes de vérification de permis (a. 2.59).
3 — Demandes de modification ou d'annulation de contrat de transport d'écoliers (a. 2.60).
4 — Autres affaires.

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues :

1 — Dans les affaires introduites par la Commission « proprio motu ».
a) vérification de permis.
b) autres affaires.
2 — Dans les affaires introduites par requêtes.
a) affaires contestées.
— transport général de personnes.
— transport général de choses.
— transport de matières en vrac.
— transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
b) affaires non contestées.
i. membre siégeant seul.
— transport général de personnes.
— transport général de choses.
— transport de matières en vrac.
— transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
ii. au moins trois membres.
— transport général de personnes.
— transport général de choses.
— transport de matières en vrac.
— transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
c) vérification de permis
d) annulation ou modification de contrat de transport d'écoliers.
e) * permis spéciaux.

* Dans certains cas de demandes de permis spéciaux, les publications peuvent avoir été faites dans les journaux de la région.

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Location	Location	ML	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
MPE — Montréal transport public — écoliers
MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

QPV — Québec transport public — voyageurs
QPE — Québec transport public — écoliers
QPT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle Q-6585
Q-20042-D-2
LA LIGUE DE TAXIS DE SHAWINIGAN INC.
452, 6e Rue
Shawinigan
(Champlain) (Qué.)

Requête en annulation de permis:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'annuler le permis de propriétaire de taxi no Q-200584-D-001 détenu par M. Bertrand Rivard à toutes fins que de droit.

Rôle Q-6586
Q-201151-D-2
LUCIEN ROCHEFORT
73, Dugas
Beauport (Montmorency) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Est du Québec, A-30.

Rôle Q-6587
Q-20042-D-2-TF
LIGUE DE TAXIS DE SHAWINIGAN INC.
452, 6e Rue, Shawinigan
(Champlain) (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'augmenter les tarifs pour le transport par véhicules taxis dans l'agglomération A-42, Shawinigan.

Taux actuels		*Taux proposés*
$0.70	Au départ de la chute	$0.90
0.60	Chaque mille parcouru	0.60
0.10	Chaque minute d'attente	0.15
ou		ou
$6.00/heure		$9.00/heure

Rôle Q-6588
23782-V-D-1-TF
TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.
235, Paradis, Duberger
Québec 8 (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de majorer ses tarifs de 12 à 18% pour le transport effectué selon le permis 23782-V qu'elle détient de la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-6589
21248-V-D-3
GIROUX, FERNAND
St-Agapit-de-Beaurivage
(Lotbinière) (Qué.)

Modification de permis (clause *a*):
La partie requérante demande à la Commission une modification de son permis no 21248-V comme suit:
1. Clause *a* qui se lit présentement comme suit:
a) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
a) De St-Agapit et de tous les endroits situés dans un rayon de 15 milles de cet endroit, à St-Romuald-d'Etchemin, Princeville et St-Henri-de-Lévis, pour le transport d'animaux vivants.

Ajouter comme point de destination Vallée-Jonction.
2. Ajouter au permis no 21248-V le service suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De St-Agapit aux expositions agricoles de Trois-Rivières, Québec, Montmagny et Sherbrooke, et retour, pour le transport d'animaux vivants.

Rôle Q-6590
23130-V-D-1
CLOUTIER, JOSEPH
Arntfield
(Témiscamingue) (Qué.)
et
6793-V
BRAZEAU TRANSPORT INC.
380, rue Burke
Rouyn (Qué.)
J9X 3V3

Nouvelle demande:
Transport par remorquage - contrat -
Demande est faite d'autoriser Cloutier, Joseph, à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Brazeau Transport Inc., permis no 6793-V, selon les clauses *c*, à *z*, *aa* à *zz* et *aaa* à *iii* dudit permis no 6793-V.

Rôle Q-6591
3034-A-D-4
AUTOBUS BOB BOILEAU INC.
84, 118e Avenue
Drummondville-Sud (Qué.)

Demande de modification de permis:
La requérante qui détient le permis suivant:
Classe de permis:
Service d'autobus (wagonnette)
Service no 1:
Transport de personnes handicapées et de malades en chaises roulantes seulement.
a) localement dans la ville de Drummondville et un rayon de cinq (5) milles.
b) occasionnellement dans la ville de Drummondville et dans un rayon de cinq (5) milles et tous points situés dans un rayon de 75 milles de ladite ville, et retour, à l'occasion de voyages spéciaux ou à charte-partie.
Conditions et restrictions:
1. Ce service ne devra être donné que par des véhicules spécialement agencés et pouvant contenir au maximum cinq (5) chaises roulantes.
2. Le détenteur devra maintenir en vigueur, pour la protection du public transporté, une assurance de responsabilités légales, conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 5448 du 21 juin 1963.
Service no 2:
Transport d'écoliers physiquement handicapés, résidant dans les cités de Drummondville et Drummondville-Sud de leur résidence et se rendant aux trois (3) écoles suivantes:
Ecole St-Louis de Gonzague;
Ecole St-Pie X;
Collège St-Bernard.
Parcours à suivre:
Suivant entente avec les autorités municipales.
Restriction:
Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.
Service no 3:
De Drummondville et Drummondville-Sud aux divers parcs et terrains de jeux, situés dans cesdites villes.
et qui a détenu le permis saisonnier suivant expiré le 30 septembre 1975:

Classe de permis:
Transport saisonnier, catégorie spécialisée (mini-bus)

Service no 1:
Transport de personnes physiquement et mentalement handicapées, dans la ville de Drummondville et rayon de cinq (5) milles aux écoles situées dans ladite ville et même rayon de cinq (5) milles, et retour.

Service no 2:
Transport irrégulier de personnes physiquement et mentalement handicapées afin de participer à des activités de groupe, religieuses, culturelles, sportives et récréatives, de Drummondville et rayon de cinq (5) milles et destiné à Ste-Anne-de-Beaupré, Jardin Zoologique, Hôpital St-Michel Archange à Québec, au Camp St-Alphonse-de-Rodrigues à Joliette, Oratoire St-Joseph, Hôpital Ste-Justine, Hôpital Notre-Dame, Centre de Réhabilitation Talon, Hôpital Maisonneuve, Exposition La Ronde, Jardin Botanique, Parc Belmont dans Montréal ainsi qu'au centre Mille-Iles dans le nord de Montréal, Beauvoir et Centre Hospitalier Universitaire à Sherbrooke, ainsi qu'à Hôpital d'Arthabaska.

Durée:
Ces permis sont valables pour la période du 15 février 1975 au 30 septembre 1975.

Restriction:
Conformément à l'article 19.16 du règlement 19, les permis ne doivent être utilisés qu'avec les minibus spécialement agencés pour le transport de personnes handicapées, les passagers ayant besoin de l'agencement dont sont dotés les minibus.
s'est adressée à la Commission des transports du Québec afin de demander que son permis numéro 3034-A soit modifié pour se lire à l'avenir comme suit:

Classe de permis:
Service d'autobus (wagonnette)

Service no 1:
Transport de personnes handicapées et de malades.
a) localement dans la ville de Drummondville et un rayon de cinq (5) milles.
b) occasionnellement dans la ville de Drummondville et dans un rayon de cinq (5) milles et de ces endroits à tous points situés dans un rayon de soixante-quinze (75) milles de ladite ville, et retour, à l'occasion de voyages spéciaux ou à charte-partie.

Conditions et restrictions:
1. Ce service ne devra être donné que par véhicules spécialement agencés pour le transport de personnes handicapées ou malades.
2. Le détenteur devra maintenir en vigueur, pour la protection du public transporté, une assurance de responsabilités légales, conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 5448 du 21 juin 1963.

Service no 2:
Transport d'écoliers physiquement handicapés, résidant dans les cités de Drummondville et Drummondville-Sud de leur résidence aux écoles situées dans ces deux villes.

Parcours à suivre:
Suivant entente avec les autorités municipales.

Restriction:
Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Service no 3:
De Drummondville et Drummondville-Sud aux divers parcs et terrains de jeux, situés dans cesdites villes.

Service no 4:
Transport irrégulier de personnes physiquement et mentalement handicapées de Drummondville et de tous points situés dans un rayon de 5 milles à destination de Ste-Anne-de-Beaupré, Jardin Zoologique de Charlesbourg, Hôpital St-Michel-Archange à Québec, au Camp St-Alphonse-de-Rodrigues à Joliette, Oratoire St-Joseph, Hôpital Ste-Justine, Hôpital Notre-Dame, Centre de réhabilitation Talon, Hôpital Maisonneuve, Exposition La Ronde, Jardin Botanique, Parc Belmont et Centre Mille-Iles dans le Montréal métropolitain, Beauvoir et Centre Hospitalier Universitaire à Sherbrooke et Hôpital d'Arthabaska.

Restrictions:
Ce service ne doit être donné qu'avec des véhicules (mini-bus) spécialement agencés pour le transport de personnes handicapées.

Rôle Q-6592
24748-V-D-1
GRANT, MAGELLA
Val-Alain
(Lotbinière) (Qué.)
Tireur
et
11437-V
L'ISLET EXPRESS INC.
St-Eugène
(L'Islet) (Qué.)
G0R 1X0
Requérants conjoints
Tiré

Demande de permis:

Pour agir comme voiturier-remorqueur pour le compte de L'Islet Express Inc., en vertu des clauses *c, e, f, g, i, l, n, o, q* et le droit additionnel re/ clauses *e, f, g* et *i* de leur permis no 11437-V.

Pour agir comme roulier utilisant les services de remorquage de Magella Grant, en vertu des clauses *c, e, f, g, i, l, n, o, q* et le droit additionnel re/ clauses *e, f, g* et *i* du permis no 11437-V.

Rôle Q-6595
16373-V-D-1
VILLEMURE, RAYMOND
201, rue Notre-Dame
St-Barnabé
(St-Maurice) (Qué.)
et
11292-V
RADISSON TRANSPORT INC.
495, rue Bertrand
Cap-de-la-Madeleine
(Champlain) (Qué.)

Demande de transfert:

Le requérant-vendeur, Raymond Villemure, 201, rue Notre-Dame, St-Barnabé (St-Maurice), s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir de cette dernière son approbation pour le transfert de son permis en faveur du requérant-acquéreur, Radisson Transport Inc., 495, rue Bertrand, Cap-de-la-Madeleine.

On demande de ce faire conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Le permis no 16373-V détenu par monsieur Raymond Villemure se lit comme suit:

a) Transport général - service local -

a) St-Barnabé et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites dudit endroit;

b) Transport général - longue distance - route restreinte -

b) De St-Barnabé à Trois-Rivières, Pointe-du-Lac, Yamachiche, Shawinigan Falls et autres municipalités dans le comté électoral-provincial de St-Maurice, et retour;

c) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier -

c) De St-Barnabé à Montréal et retour, via route régionale et no 2.

Rôle Q-6596
23771-V-D-3
TRANSPORT BIENCOURT INC.
BIENCOURT EXPRESS INC.
Biencourt
(Rimouski) (Qué.)

Demande de droit additionnel:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec et désire ajouter la clause suivante à son permis:

A l'occasion d'un service donné à l'intérieur de son permis, la requérante aura le droit d'utiliser les traversiers entre Matane et Godbout, entre Matane et Baie-Comeau, entre Trois-Pistoles et Les Escoumins, entre Rivière-du-Loup et St-Siméon.

Ce service sera valide en autant que le contrôle des compagnies Sogel Inc., Delta Lumber Ltd. et Gérard Lagacé Ltée. ne soit pas modifié.

Le permis de la requérante se lit présentement comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

a) De Biencourt (Rimouski) à tous les points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport de bois blanchi pour le compte de Gérard Lagacé Ltée.

Droit additionnel Re/ clause *a*:

En donnant le service ci-dessus, la détentrice est autorisée à louer des remorques ou des semi-remorques de Gérard Lagacé Ltée, détentrice du permis no 162-DYL.

Restriction:

Ce permis demeurera valide tant et aussi longtemps que le contrôle de Transport Biencourt Inc. et de Gérard Lagacé Ltée sera le même.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

b) De toutes les localités situées dans la province de Québec à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick et retour (via les ports d'entrée de Edmundston et Campbellton), pour le transport de bois blanchi, pour le compte de Bois Delta Ltée et Gérard Lagacé Ltée.

Destination: Différentes localités situées au Nouveau-Brunswick.

Ce service sera donné en utilisant les remorques appartenant à/et louées de Gérard Lagacé Ltée.

Conditions:

1. Le présent permis ne sera donné que conjointement avec un permis complémentaire à être émis par les autorités concernées et déposé à cette Commission par le détenteur.

2. Ce permis restera en vigueur tant que les actionnaires majoritaires demeureront les mêmes dans les compagnies concernées.

Rôle Q-6597
Q-202073-D-2
FORTIN, CONRAD
41, Choisy
Villeneuve (Qué.)
Q-202305
BILODEAU, RENÉ
2291, Ave. Robert
Giffard (Qué.)

Demande de transfert:
Fortin, Conrad demande à la Commission de transférer à:
Bilodeau, René
2291, Ave. Robert
Giffard (Qué.)
le permis no Q-202073 et la voiture pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Giffard A-32.

Rôle Q-6598
Q-201757-D-10
FORTIER, THÉO
294 Est, 4e Rue
Amos (Qué.)
Q-202308
MARCHAND, YVON
561, Avenue «A»
Amos (Qué.)

Demande de transfert:
Fortier, Théo demande à la Commission de transférer à:
Marchand, Yvon
561, Avenue «A»
Amos (Qué.)
le permis no Q-201757-D-8 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Amos A-45.

Rôle Q-6599
Q-200964-D-3
LEBEL, NORMAND
10, Christ-Roi
Lévis (Qué.)
Q-202307
RINGUET, ROBERT
35, boul. Jacques-Cartier
Lauzon (Qué.)

Demande de transfert:
Lebel, Normand demande à la Commission de transférer à:
Ringuet, Robert
35, boul. Jacques-Cartier
Lauzon (Qué.)
le permis no Q-200964-D-1 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Lévis-Lauzon A-35.

Rôle Q-6600
Q-201607-D-2
ALLAIRE, RÉMI
165 Est, Latulippe
Rouyn (Qué.)
Q-202306
LAFLAMME, PIERRE
150, Chenier
Rouyn (Qué.)

Demande de transfert:
Allaire, Rémi demande à la Commission de transférer à:
Laflamme, Pierre
150, Chenier
Rouyn (Qué.)
le permis no Q-201607-D-1 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Rôle Q-6611
3095-A-D-2
TRANSPORT PHILIPPE DESROSIERS INC.
192, rue Morissette
Mont-Joli
(Rimouski) (Qué.)

Demande de modification de permis:
La requérante désire que la Commission modifie son permis 3095-A et plus particulièrement son service numéro 5, qui se lit comme suit:
Service no 5: Mont-Joli, Ste-Flavie, Ste-Luce, Luceville et retour,
pour que désormais il se lise ainsi:
«Service no 5: Mont-Joli, Ste-Flavie, Ste-Luce, Luceville, Rimouski et retour.»

Rôle Q-6612
22173-V-D-7
CHO-BO INC.
Route Kennedy
C.P. 38
St-Georges-Est
(Beauce) (Qué.)

Modification de permis clause *n*:
La partie requérante qui est autorisée en vertu de la clause *n* de son permis à donner le service de transport suivant:
n) Transport général - longue distance - route restreinte -
n) De tous les points de la municipalité du comté de Beauce à la frontière Québec–Etats-Unis (ports d'entrée: Jackman et Derby Line), pour le transport de marchandises par charges entières, pour le compte d'un seul expéditeur par voyage, et retour avec marchandises refusées ou endommagées.
Droit additionnel:
La détentrice est autorisée à remorquer des châssis vides ou chargés appartenant à Sea-Land Service Inc. et à utiliser pour ce faire les plaques «C.T.» amovibles de la Commission des transports du Québec, le tout sans préjudice à tout droit pouvant être exigé par le Bureau des Véhicules Automobiles de la province de Québec, concernant l'enregistrement desdits châssis.
Restriction:
La détentrice n'est pas autorisée à transporter de l'amiante ou ses produits, destinés aux états de Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, Vermont, Michigan et Ohio.

Condition:
Le service autorisé en vertu de la clause *n* sera donné conjointement avec les autorisations obtenues de l'*Interstate Commerce Commission*.
désire que ladite clause *n* de son permis soit modifiée pour se lire à l'avenir comme suit:
n) Transport général - longue distance - route restreinte -
n) De tous les points de la municipalité du comté de Beauce à la frontière Québec-Etats-Unis (ports d'entrée: Jackman et Derby Line), pour le transport de marchandises par charges entières, pour le compte d'un seul expéditeur par voyage, et retour avec marchandises refusées ou endommagées.
Droit additionnel:
La détentrice est autorisée à remorquer des châssis vides ou chargés appartenant à Sea-Land Service Inc. et à utiliser pour ce faire les plaques «C.T.» amovibles de la Commission des transports du Québec, le tout sans préjudice à tout droit pouvant être exigé par le Bureau des Véhicules Automobiles de la province de Québec, concernant l'enregistrement desdits châssis.
Condition:
Le service autorisé en vertu de la clause *n* sera donné conjointement avec les autorisations obtenues de l'*Interstate Commerce Commission*.

Rôle Q-6617
Q-505412-D-001
ASPHALTE DE QUÉBEC ENRG.
2620, Alexandra
Giffard (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6618
Q-505412-D-002
ASPHALTE DE QUÉBEC ENRG.
2620, Alexandra
Giffard (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6619
Q-50000-C-001-TF
LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC
435, Grande-Allée est
Québec (Qué.)

Requête pour revision de la définition de la «petite pierre» et de la «grosse pierre» rendue dans les décisions de la Commission des transports du Québec, en date du 10 avril 1975:
Décision QCV-2169-TF, cause Q-1210, dossier Q-52509-D-1-TF
Décision QCV-2170-TF, cause Q-1492, dossier Q-54001-D-2-TF
En vertu de l'article 19 (3), Loi des transports, (L.Q. 1972, c. 55).

Rôle Q-6620
9667-V-D-3-TF
RIVEST, CAMIL
761, Laurier
Malartic
(Abitibi) (Qué.)

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs actuels d'environ 10% pour le transport de marchandises effectué selon son permis no 9667-V.

Rôle Q-6621
23777-V-D-2
BOUDREAU, ÉRIC
Décédé
C.P. 185
Cap-aux-Meules
Iles-de-la-Madeleine (Qué.)
BOUDREAU, DAME ÉRIC
C.P. 185
Cap-aux-Meules
Iles-de-la-Madeleine (Qué.)

Transmission par décès:
La légataire universelle, dame Eric Boudreau, demande à la Commission des transports du Québec que lui soit transféré le permis de transport no 23777-V qu'opérait de son vivant, son époux, monsieur Eric Boudreau, à savoir:
a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
a) De la frontière de l'Ile-du-Prince-Edouard, port d'entrée Charlottetown, I.P.E., à Cap-aux-Meules et à tous points des Iles-de-la-Madeleine, via le service de traversier opérant entre Souris, I.P.E., et Cap-aux-Meules, pour le transport de fruits et légumes frais, pour le compte de Carvell Bros. Ltd.
b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
b) A Cap-aux-Meules et à tous points des Iles-de-la-Madeleine, de l'aéroport de Havre-aux-Maisons, pour le transport de fruits et légumes frais, pour le compte de Carvell Bros. Ltd.

Rôle Q-6622
Q-501791-D-002
JEAN-GUY CARRIER
839, Cherbourg
Ste-Foy (Qué.)
et
Q-505422-D-001
ROGER CARRIER
7, Drolet
Charlesbourg (Qué.)

Demande de transfert:
Jean-Guy Carrier demande à la Commission de transférer par donation à:
Roger Carrier
7, Drolet
Charlesbourg (Qué.)
le permis Q-501791-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 3, catégorie Entrepreneur

Rôle Q-6623
Q-502024-D-006
CONRAD & ÉDOUARD BÉLANGER
St-Pamphile
(L'Islet) (Qué.)
et
Q-502420-D-003
HYGIN VEILLEUX
2e Rue
Parc Mado, St-Georges
(Beauce) (Qué.)

Demande de transfert:
Conrad et Edouard Bélanger demandent à la Commission de transférer à:
Hygin Veilleux
2e Rue
Parc Mado, St-Georges
(Beauce) (Qué.)
le permis Q-502024-D-006 qu'ils détiennent pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6624
24758-V-D-1
McDONALD, GEORGE
Pearl Street
Fredericton (N.B.)
Au Québec:
3600, boulevard Hamel
Québec G2E 2G7
et
13963-V
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
3600, boulevard Hamel
Québec G2E 2G7
Requérants conjoints

Demande de permis:
Demande est faite d'autoriser George McDonald à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Speedway Express Ltd. 13963-V suivant les clauses *a* et *b* dudit permis.

Rôle Q-6625
651-V-D-1
GAGNON, ISRAËL
St-Raphaël
(Bellechasse) (Qué.)
et
GAGNON, YVON
44, rue Pelchat
St-Raphaël
(Bellechasse) (Qué.)

Demande de transfert:
Monsieur Israël Gagnon, domicilié à St-Raphaël, comté de Bellechasse, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer son permis de la Commission des transports du Québec portant le numéro 651-V en faveur de son fils M. Yvon Gagnon, domicilié à St-Raphaël, comté de Bellechasse.

Advenant que le présent transfert de permis soit accepté par la Commission des transports du Québec, M. Yvon Gagnon demande la modification de la clause *e* du permis no 651-V afin qu'elle se lise comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De St-Raphaël à Granby, pour le transport du sirop d'érable, et retour avec barils vides, pour le compte de Confederated Foods of Canada Limited.

Le permis no 651-V se lit présentement conne suit:

a) Transport général - service local -

a) St-Raphaël et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité et retour.

b) Transport général - longue distance - rayon -

b) De St-Raphaël à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite municipalité, en suivant les routes principales, et retour.

c) Transport général - longue distance - route restreinte -

c) De St-Raphaël à Québec, et retour.

d) Transport général - longue distance - route restreinte -

d) De St-Raphaël à Rivière-du-Loup, et retour.

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

e) De St-Raphaël à Lennoxville, pour le transport de sirop d'érable, et retour avec barils vides, pour le compte de Québec Maple Products Ltd.

f) Transport restreint - longue distance - rayon -

f) De St-Raphaël à ailleurs dans la province et retour, pour le transport de ménages.

Restriction:

En donnant le service autorisé par la clause *f* ci-dessus, le détenteur n'aura pas le droit de desservir Trois-Rivières et Montréal.

Rôle Q-6626
18114-V-D-1
GEORGE HAGGERTY EQUIPMENT CO. LTD.
520, boul. St-Joseph
C.P. 515, Drummondville (Qué.)
J2B 6W4
Tireur
et
15130-V
MODERN TANK LINES INC.
520, boul. St-Joseph
C.P. 515, Drummondville (Qué.)
J2B 6W4
Tiré

Modification de permis:
Transport par remorquage - contrat -
Demande est faite d'autoriser George Haggerty Equipment Co. Ltd. à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques-citernes de Modern Tank Lines Inc. 15130-V selon les clauses *a* à *g* inclusivement dudit permis no 15130-V.

Rôle Q-6628
Q-502960-E-001
LAVAL PARÉ
St-Zacharie
(Beauce) (Qué.)

Le requérant qui possède l'attestation Q-502960-E-001 demande à la Commission des transports du Québec, un permis extraprovincial, pour le transport de billots, catégorie Artisan.

Rôle Q-3007
Q-502960-D-001
LAVAL PARÉ
St-Zacharie
(Beauce) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, pour le transport de billots, dans la région no 3, catégorie Artisan.
N.B. Nouvelle publication remplaçant celle du 1er mars 1975, parce qu'elle est erronée.

Rôle Q-6632
Q-505086-D-001
GASTON LATERREUR
5e Rang
St-Cyrille
(Drummond) (Qué.)
et
Q-505432-D-001
DENIS TANGUAY
St-Elie-de-Kingsey
(Drummond) (Qué.)

Demande de transfert:
Gaston Laterreur demande à la Commission de transférer à:
Denis Tanguay
St-Elie-de-Kingsey
(Drummond) (Qué.)
le permis Q-505086-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Artisan.

Rôle Q-6633
Q-500386-D-001
LÉO LESSARD
294, Fontarabie
St-Ursule
(Maskinongé) (Qué.)
et
Q-505427-D-001
MICHEL LESSARD
50, St-Louis
St-Ursule
(Maskinongé) (Qué.)

Demande de transfert:
Léo Lessard demande à la Commission de transférer à:
Michel Lessard
50, St-Louis
St-Ursule
(Maskinongé) (Qué.)
le permis Q-500386-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Artisan.

Rôle Q-6635
00002-D-30-TF
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC
225, boul. Charest
Québec 2 (Qué.)
Pour: Asbestos Transit Inc.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport de personnes en voyage spécial ou à charte-partie.
Tarif no 201 page C-3 1re révision annule page C-3 originale.
Points ou l'équipement est disponible: Plessisville, Victoriaville.
1. Les taux pour la location du service d'autobus pour voyage à charte-partie seront comme suit:

Catégorie de véhicules:	*Mille utile*	*Mille mort*	*Taux heure*
a) 41 à 45 passagers	$0.75	$0.65	$12.00
b) 45 à 53 passagers	0.85	0.65	15.00
c) Autobus de type scolaire	0.75	0.65	12.00
d) Modèle de luxe, air climatisé, toilette	1.00	0.75	20.00

2. Des taux mentionnés à l'item 1, le voiturier utilisera celui qui représente le tarif le plus élevé: minimum $50.00.

3. Une charge additionnelle de $50.00 sera imposée lorsque le véhicule doit séjourner dehors la nuit pour toute période de vingt-quatre (24) heures où l'autobus n'aura par parcouru une moyenne de 300 milles ou réalisé un revenu de $200.00.

4. Un avis d'au moins douze (12) heures devra être donné pour l'annulation de tout contrat de location, sans quoi une charge minimum de cinq (5) heures sera faite pour chaque autobus loué.

Rôle Q-6636
00002-D-29-TF
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC
225, boul. Charest
Québec 2 (Qué.)
Pour: Autobus des Bois Francs Limitée

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport de personnes en voyage spécial ou à charte-partie.

Tarif no 201 page C-6 2e révision annule page C-6 1re révision.

1. Les taux pour la location du service d'autobus pour voyage à charte-partie seront comme suit:

Catégorie de véhicules:	*Mille utile*	*Mille mort*	*Taux heure*
a) 41 à 45 passagers	$0.75	$0.65	$12.00
b) 45 à 53 passagers	0.85	0.65	15.00
c) Autobus de type scolaire	0.75	0.65	12.00
d) Modèle de luxe: air climatisé, toilette	1.00	0.75	20.00

2. Des taux mentionnés à l'item 1, le voiturier utilisera celui qui représente le tarif le plus élevé: minimum $50.00.

3. Une charge additionnelle de $50.00 sera imposée lorsque le véhicule doit séjourner dehors la nuit pour toute période de 24 heures où l'autobus n'aura par parcouru une moyenne de 300 milles ou réalisé un revenu de $250.00.

4. Un avis d'au moins douze (12) heures devra être donné pour l'annulation de tout contrat de location, sans quoi une charge minimum de cinq (5) heures sera faite pour chaque autobus loué.

Rôle Q-6637
18921-V-D-1-TF
DU SAULT, PIERRE
131, de la Salle
Batiscan (Champlain) (Qué.)
G0X 1A0

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'augmenter ses taux de l'ordre du quelque 20% pour le transport de marchandises selon son permis 18921-V.

Rôle Q-6638
11292-V-D-5-TF
TRANSPORT RADISSON INC.
162, rue St-Georges
Cap-de-la-Madeleine
(Champlain) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier certaines pages de son tarif 1973, dans le but de faire des additions, comme suit:

Page 15 4e révision	Addition de taux.
Page 19 4e révision	A l'item «fer-acier-fonte», enlever «Cast iron pipes & fittings».
Page 19-A Originale	Nouvelle page, addition de deux (2) item, «Paper mills supplies, Cast iron pipes & fittings.
Page 23 4e révision	Addition de taux pour les «produits de pétrole, huiles et graisses».
Page 29 4e révision	A l'item «produits chimiques & dérivés, liquides etc . . ., retirer les mots «Paper mill supplies».

Les intéressés peuvent consulter les tarifs en s'adressant à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-6663
Q-502290-D-001
DOMINIQUE BRETON
St-Honoré de Shenley
(Beauce) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle M-5419
453-V-D-1
VINCELETTE, ERNEST
3235, rue Hamel
St-Jean-Baptiste
(Rouville) (Qué.)

Nouvelle demande:

Note: La présente est une publication amendée d'une requête pour permis qui fut publiée dans la *Gazette officielle du Québec* no 6 du 8 février 1975, page 1368, rôle M-5419.

La requête amendée se décrit comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De St-Jean-Baptiste à Québec, Trois Rivières et Sherbrooke, pour le transport de conserves pour le compte de la Société Coopérative Agricole Légubec de St-Jean-Baptiste et Rougemont, et retour avec marchandise endommagée ou refusée.

Rôle M-8044
M-501071-D-001
GRAVEL, ANDRÉ
96, chemin Ste-Béatrix
Ste-Béatrix (Joliette)
(Qué.)

Le requérant, qui est devenu propriétaire d'un camion après le 14 avril 1972, mais avant le 27 juillet 1973, se prévalant des dispositions de l'article 12.15 par vente ou donation de son père, de sa mère, de son beau-père, ou de sa belle-mère et le donateur ou vendeur était propriétaire le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan pour la région 06.

Rôle M-9286
15601-V-D-6
DURHAM TRANSPORT LTD.
King Street, Colborne, Ontario
Au Québec:
200 ouest, rue St-Jacques
Suite 905, Montréal (Qué.)

Clauses additionnelles:

La présente est une nouvelle publication d'une requête publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, no 28, du 12 juillet 1975, à la page 5448, rôle 9286, laquelle requête après modification se lit comme suit:

La requérante demande à la Commission d'ajouter à son permis les services suivants:

Classes:

1. Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - véhicules réfrigérés.
2. Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - véhicules réfrigérés.

Services:

1. Depuis les installations de Ault Foods (1975) Ltd. situées à Gananoque, Napanee et Brockville (Ontario) et celles de ses filiales, soit: Dominion Dry Milk Ltd., à Toronto (Ontario), Almonte Dairy Products Ltd., à Almonte (Ontario), et Eganville Creamery Ltd., à Eganville (Ontario), jusqu'à la frontière Québec – Ontario (tous points d'entrée), à destination de points situés dans la province de Québec, et retour.
2. Depuis les installations de Ault Foods (1975) Ltd. situées à Gananoque, Napanee et Brockville (Ontario) et celles de ses filiales, soit: Dominion Dry Milk Ltd. à Toronto (Ontario), Almonte Dairy Products Ltd. à Almonte (Ontario), et Eganville Creamery Ltd. à Eganville (Ontario) jusqu'à la frontière Québec–Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune), corridor à travers la province de Québec jusqu'à la frontière Québec – Nouveau-Brunswick et jusqu'à des points situés dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, et de l'Ile-du-Prince-Edouard, et retour auxdites installations en Ontario.

Les deux services précités comportent le transport de produits et de sous-produits laitiers par véhicules réfrigérés.

Additional clauses:

The present is a new publication of a request which has been published in the Official Gazette of Québec *No. 28, of July 12, 1975, page 5448, roll 9286 and which has been amended as follows:*

Applicant wishes to be authorized by the Commission to add the following services to its permit:

Classes:

1. Restricted trucking - long distance - restricted route - refrigerated units -
2. Restricted trucking - long distance - restricted route - refrigerated units -

Services:

1. From the installations of Ault Foods (1975) Ltd. at Gananoque, Napanee, and Brockville (Ontario) and of their subsidiaries: Dominion Dry Milk Ltd. at Toronto (Ontario), Almonte Dairy Products Ltd. at Almonte (Ontario), and Eganville Creamery Ltd. at Eganville (Ontario), to the Québec-Ontario border (all ports of entry), for furtherance to points in the Province of Québec, and return.

2. From the installations of Ault Foods (1975) Ltd. at Gananoque, Napanee and Brockville (Ontario), and of their subsidiaries: Dominion Dry Milk Ltd. at Toronto (Ontario), Almonte Dairy Products Ltd. at Almonte (Ontario), and Eganville Creamery Ltd. at Eganville (Ontario) to the Québec – Ontario border (ports of entry: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune), corridor through the Province of Québec to the Québec – New-Brunswick border for furtherance to points in Provinces of New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, and return to the said installations in Ontario.

In both cases for the transportation of dairy products and by-products in refrigerated equipment.

Rôle M-9295
13530-V-D-5
G.D. SPARKS LIMITED
700, Brierwood Avenue
Ottawa (Ontario)
Au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 905
Montréal (Qué.)
H2Y 1M1

Clauses additionnelles:

Note: La présente est une publication amendée d'une requête qui fut publiée dans la *Gazette officielle du Québec* no 28 du 13 juillet 1975, page 5453, rôle no M-9295.

La requête amendée se décrit comme suit:

Classes:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte -
2. Transport restreint - longue distance - route restreinte -

Services:

1. Des installations de Ault Foods (1975) Ltd. à Winchester, Gananoque et Napanee (Ontario) ainsi que de ses filiales: Dominion Dry Milk Ltd., Toronto (Ontario), Almonte Dairy Products Ltd., Almonte (Ontario), et Eganville Creamery Ltd., Egan-

ville (Ontario), aux frontières Québec–Ontario (tous ports d'entrée), à destination des points de la province de Québec, et retour.

2. Des installations de Ault Foods (1975) Ltd. à Winchester, Gananoque et Napanee (Ontario), ainsi que de ses filiales: Dominion Dry Milk Ltd., Toronto (Ontario), Almonte Dairy Products Ltd., Almonte (Ontario), Eganville Creamery Ltd., Eganville (Ontario), aux frontières Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune), corridor à travers la province de Québec aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick, à destination des points des provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, et retour auxdites installations en Ontario.

Dans les deux cas, pour le transport de produits laitiers et leurs sous-produits.

Rôle M-12297
M-503905-D-001
GARNEAU, RICHARD
St-Fortunat
(Wolfe) (Qué.)

Le requérant, qui est devenu propriétaire de camion après le 14 avril 1972, mais avant le 27 juillet 1973, se prévalant des dispositions de l'article 12.15, par donation de son père où le donateur était le propriétaire depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan pour la région no 05.

Nouvelle publication remplaçant celle parue dans la *Gazette officielle du Québec* no 45, le 8-11-75, page 8440, rôle M-12297 et qui était erronée.

Rôle M-12970
3693-A-D-1
COPLEVICTH, SIDNEY
1924, Romiti St.
(Chomedey) Ville de Laval (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.

Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.

This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.

1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12972
3695-A-D-1
STEPNER, MURRAY
8108, McCubbin Road
Côte-St-Luc (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.

Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.

This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.

1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12974
3690-A-D-1
GOLDBERG, PHILIP
4970, Edouard-Montpetit, app. 8
Montreal (Que.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.

Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.

This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.

1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12975
3698-A-D-1
MORENCY, HUBERT
7605, rue Garnier, app. 7
Montréal (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.
Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.
This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.
1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12976
3700-A-D-1
HORNE, LEONARD
6491, Trans-Island Ave.
Montréal (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.
Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.
This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.
1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12977
3697-A-D-1
SCHWARTZ, MRS. THÉRÈSE
12016, St-Evariste St.
Montréal (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.
Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.
This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.
1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12978
3699-A-D-1
OSTROFF, SAM
6433, Trans-Island Ave.
Montréal (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.
Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.
This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.
1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12980
3696-A-D-1
ST-ONGE, MAURICE
7088, Garnier St.
Montréal (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.

Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.

This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.

1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-12981
3692-A-D-1
TORONTOUR, RALPH
5076, Victoria Ave.
Montréal H3W 2N3 (Qué.)

La requérante demande un permis, de service touristique par véhicule-taxi (de type berline) exploitable dans l'agglomération de Montréal A-11, comprenant un droit de visite des lieux d'intérêt et un droit d'arrêt prolongé en cours de route, dans lequel permis sont spécifiés la durée du parcours et le prix du service. On demande d'inclure dans le permis le circuit de la voie maritime du Saint-Laurent, avec arrêt prolongé à Caughnawaga, et aussi des excursions dans les Laurentides, tel qu'il est détaillé aux pièces ci-jointes.

Cette demande est faite en vertu du règlement no 18, article 18.1, paragraphe *b*.

Nombre de personnes par véhicule: 1 à 5.

The applicant is asking for a "sightseeing permit", by taxi-cab (berlin) for the conglomeration of Montreal A-11, with points of interest and stopovers including duration and cost. Also to be able to do so Seaway Tours including stopover at Caughnawaga. Also Laurentian Tours as described in detailed attached sheets.

This request is made in virtue of regulation No. 18 article 18.1 paragraph b.

1 - 5 persons per vehicle.

Rôle M-13003
40003-D-130-TF
Les membres intéressés, suivant la liste ci-jointe, de la
Appropriate members as per attached respected lists of members of the
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas Street
Toronto (Ontario)

Le tarif no E-306 de la Canadian Household Goods Carriers Tariff Bureau Association; le tarif no E-429 de North American Van Lines Canada Limited (annule le no E-428); le tarif no E-553 de Aero Mayflower Transit Co. Limited (annule le no E-552), reflétant une majoration de 8% appliquée aux taux de transport ainsi que diverses modifications des frais relatifs aux services auxiliaires, tel qu'il est détaillé dans la requête, le tout devant prendre effet le 1er février 1976, conformément à l'article 2.58.1

Canadian Household Goods Carriers' Tariff Bureau Association tariff No. E-306; North American Van Lines Canada Limited tariff No. E-429 (cancels E-428); Aero Mayflower Transit Co. Limited tariff No. E-553 (cancels E-552) reflecting 8% increase in transportation rates and various changes in ancillary service charges as detailed in the application, to be effective February 1, 1976 in accordance with article 2.58.1.

Rôle M-13004
40003-D-131-TF
Les membres intéressés, suivant la liste ci-jointe, de la
Appropriate members as per attached respected lists of members of the
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas Street
Toronto (Ontario)

Le tarif no NP-54 de la Canadian Household Goods Carriers' Tariff Bureau Association; le tarif no NP-478 de North American Van Lines Canada Limited (annule le no NP-477); le tarif no NP-103 de Aero Mayflower Transit Co. Limited (annule le no NP-102) reflétant une majoration de 10% appliquée aux taux de transport ainsi que diverses modifications des frais relatifs aux services auxiliaires, tel qu'il est détaillé dans la requête, le tout devant prendre effet le 1er février 1976, conformément à l'article 2.58.

Canadian Household Goods Carrier's Tariff Bureau Association tariff No. NP-54; North American Van Lines Canada Limited tariff No. NP-478 (cancels NP-477); Aero Mayflower Transit Co. Limited tariff No. NP-103 (cancels NP-102) reflecting 10% increase in transportation rates and various changes in ancillary service charges as detailed in the application, to be effective February 1, 1976 in accordance with article 2.58.

Rôle M-13009
30005-D-25-TF
MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT
P.O. Box 10213
Washington, D.C. 20018

Demande de fixation de tarif:

1. Supplément 16 au tarif 33-Q (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Delaware, District de Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Tennessee (Bristol seulement), Virginie et Virginie Occidentale).

2. Supplément 2 au tarif 34-J (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont).

3. Supplément 8 au tarif S-293-D (taux d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York et Pennsylvanie).

Pour tout renseignement additionnel, se reporter aux suppléments et tarifs déposés aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariff:

1. Supplement 16 to Tariff 33-Q (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Delaware, District of Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvania, Tennessee (Bristol only), Virginia and West Virginia).

2. Supplement 2 to Tariff 34-J (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island and Vermont).

3. Supplement 8 to Tariff S-293-D (Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York and Pennsylvania).

For any additional information, please refer to the supplements and/or tariffs filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-13010
30005-D-24-TF

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT

de la part de ses membres participants
on behalf of its participating members
P.O. Box 10213
Washington, D.C. 20018, U.S.A.

Demande de fixation de tarifs:

1. Supplément 14 au tarif 33-Q (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Delaware, District de Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Tennessee (Bristol seulement), Virginie et Virginie Occidentale).

2. Supplément 28 au tarif 34-I (taux de classe et d'espèce applicable entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont).

3. Supplément 7 au tarif S-293-D (taux d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Maryland, Massachusetts, New Jersey et Pennsylvanie).

Pour tout renseignement additionnel, se reporter aux suppléments et tarifs déposés aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariffs:

1. Supplement 14 to Tariff 33-Q (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Delaware, District of Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvania, Tennessee (Bristol only), Virginia and West Virginia).

2. Supplement 28 to Tariff 34-I (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island and Vermont).

3. Supplement 7 to Tariff S-293-D (Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Maryland, Massachusetts, New Jersey and Pennsylvania).

For any additional information please refer to the supplements and/or tariffs filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-13011
30005-D-23-TF

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT

P.O. Box 10213
Washington, D.C. 20018

Demande de fixation de tarif:

1. Supplément 22 au tarif 12-S (Tarif de groupe de taux) indiquant les points situés dans les Etats américains suivants ainsi que les groupes de taux s'y appliquant: Connecticut, Delaware, District de Columbia, Kentucky, Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York Pennsylvanie, Rhode Island, Tennessee, Virginie et Virginie Occidentale.

2. Supplément 10 au tarif 33-Q (Taux de classe et d'espèces applicables entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Delaware, District de Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Tennessee (Bristol seulement), Virginie et Virginie Occidentale.

3. Supplément 24 au tarif 34-I (Taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada), et les Etats suivants: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont).

4. Tarif S-322-G (Taux d'espèce, marchandises de tous genres, applicables entre les quais de Montréal (Québec) et Boston (Mass.), ou New York (N.Y.).

Pour tout renseignement supplémentaire, consulter les suppléments déposés aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariff:

1. Supplement 22 to Tariff 12-S (Rate Group Tariff) naming Points, Places and Sites and Rate Groups in the following States of the United States: Connecticut, Delaware, District of Columbia, Kentucky, Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York, Pennsylvania, Rhode Island, Tennessee, Virginia, West Virginia.

2. Supplement 10 to Tariff 33-Q (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Delaware, District of Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvania, Tennessee (Bristol only), Virginia and West Virginia).

3. Supplement 24 to Tariff 34-I (Class and Commodity Rates between Province of Québec, Canada and Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island and Vermont).

4. Tariff S-322-G (Commodity Rates and Freight All kinds, between Piers or Wharves in Montreal, Québec and Boston, Mass. or New York, N.Y.).

For any additional information, please refer to Supplements filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-13012
30005-D-22-TF

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT

De la part de ses membres participants
On behalf of its participating members
P.O. BOX 10213
Washington, D.C. 20018

Demande de fixation de tarif:

1. Supplément 12 au tarif 33-Q (taux de classe et d'espèces applicables entre la province de Québec (Canada) et le Delaware, le district de Columbia, le Maryland, le New Jersey, l'Etat de New York, la Pennsylvanie, le Tennessee (Bristol seulement), la Virginie et la Virginie Occidentale).

2. Supplément 26 au tarif 34-I (taux de classe et d'espèces applicables entre la province de Québec (Canada) et le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire, le Rhode Island et le Vermont).

3. Supplément 5 au tarif S-293-D (taux d'espèces applicables entre la province de Québec (Canada) et le Maryland, le Massachusetts, le New Jersey, l'Etat de New York et la Pennsylvanie).

Pour tout renseignement additionnel, se reporter aux suppléments et tarifs déposés aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariff:

1. Supplement 12 to tariff 33-Q (class and commodity rates between Province of Québec, Canada and Delaware, District of Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvania, Tennessee (Bristol only), Virginia and West Virginia).

2. Supplement 26 to tariff 34-I (class and commodity rates between Province of Québec, Canada and Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island and Vermont).

3. Supplement 5 to tariff S-293-D (commodity rates between Province of Québec, Canada and Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York and Pennsylvania).

For any additional information please refer to supplements and / or tariff filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-13019
30007-D-34-TF

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE

1307, Peachtree Street, N.E.
Atlanta, Georgia 30309

Supplément 21 au tarif de taux entier-parcours de classe et d'espèce no 319-C (Sud des Etats-Unis–Québec), ICC SMC 319-C, applicable entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec (Canada), d'autre part.

A la demande de Beauce Express Inc., plusieurs gares ont été ajoutées à la section 2 liste alphabétique des points, situés au Québec, vers et depuis lesquels le transport effectué est facturé selon les taux de classe, et, en regard, le numéro du groupe de taux à utiliser pour établir le numéro du taux de base applicable, selon la section 7, ainsi que les transporteurs desservant chacun de ces points.

Modification des dispositions réglementaires:

Le numéro 535 a été modifié afin de:

a) Assujettir à une date d'expiration, soit le 17 mai 1976, les taux du numéro 5815, applicables depuis Charlotte (N.C.), Martinsville (Va), Nashville (Tenn.), Old Hickory (Tenn.) et Rossville (Ga) seulement, jusqu'à Montréal (Québec).

b) Assujettir à une date d'expiration, soit le 6 juillet 1976, les taux du numéro 4930, applicables depuis Kingsport (Tenn.) jusqu'à Montréal (Québec).

c) Assujettir à une date d'expiration, soit le 17 novembre 1976, les taux du numéro 4950, applicables depuis Greenland et Kingsport (Tenn.) jusqu'à Ville d'Anjou (Québec) seulement.

Le numéro 1190 a été modifié en y ajoutant le numéro 5815 de façon que les taux s'appliquent au transport effectué par Arkansas-Best Freight System, Inc.

Le numéro 1235 a été modifié en y ajoutant le numéro 5203 de façon que les taux s'appliquent au transport effectué par McLean Trucking Company.

Etablir, sous le numéro 4155, un taux d'espèce réduit applicable au transport de plaque et de tôle d'aluminium, non autrement désignées, depuis les installations de Martin Marietta Aluminum, Inc. (près de Lewisport), (Ky), jusqu'à Montréal (Québec).

Etablir, sous le numéro 4390, un taux d'espèce réduit applicable au transport d'électrodes en charbon, depuis Morganton (N.C.) jusqu'à Berthierville (Québec).

Etablir, sous le numéro 4730, des taux d'espèce réduits applicables au transport de produits pharmaceutiques et de produits de toilette, depuis Chattanooga (Tenn.) jusqu'à Montréal (Québec). Aussi, les taux actuels du numéro 4730, applicables depuis Chattanooga (Tenn.) jusqu'à Dorval (Québec) ont été annulés de façon que les taux pour Montréal (Québec) s'appliquent.

Etablir, sous le numéro 4830, des taux d'espèce réduits applicables au transport de tapis de moquette et de tapis en pièce, depuis (500) Dalton (Ga), jusqu'à Farnham (Québec), et depuis Chatsworth, (Dallas), Fairmount, Hedges et Rome (Ga), jusqu'à Montréal (Québec).

Etablir, sous le numéro 4930, un taux d'espèce réduit applicable au transport de verre plat, non autrement désigné, depuis Kingsport (Tenn.) jusqu'à Montréal (Québec).

Etablir, sous le numéro 4950, un taux d'espèce réduit applicable au transport de verre, depuis Greenland et Kingsport (Tenn.), jusqu'à Montréal (Québec).

Etablir, sous le numéro 5203, des taux d'espèce réduits applicables au transport de moteurs à explosion interne, non autrement désignés, depuis Charleston (S.C.), jusqu'à Montréal (Québec) et Sainte-Thérèse-de-Blainville (Comté Terrebonne) (Québec).

Etablir, sous le numéro 5815, des taux d'espèce réduits applicables au transport de fibres et de fil synthétique, depuis Charlotte (N.C.), Martinsville (Va), Nashville (Tenn.), Old Hickory (Tenn.) et Rossville (Ga.), jusqu'à Montréal (Québec).

Etablir, sous le numéro 5895, des taux d'espèce réduits applicables au transport de peignés de laine, depuis Jamestown (S.C.), jusqu'à Drummondville (Québec), Granby (Québec), Grand-Mère (Québec), Huntingdon (Québec), Montréal (Québec), Québec (Québec), Sherbrooke (Québec) et Trois-Rivières (Québec).

Etablir, sous le numéro 5932, un taux d'espèce réduit applicable au transport de pâte de bois non pulvérisée, non autrement désignée, depuis Drummondville (Québec), jusqu'à Natchez (Miss.).

Pour tout renseignement additionnel, consulter le supplément déposé aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Supplement 21 to through one factor class and commodity rate tariff 319-C (Southern U.S.A.-Québec), ICC SMC 319-C, applying between points in Southern United States, on the one hand, and points in the Province of Québec, Canada, on the other hand.

In section 2 (Alphabetical List of points in the Province of Québec from and to which class rates apply showing the rate group number to be used in arriving at the applicable rate basis number as published in section 7 and carriers serving), several stations have been added at the request of Beauce Express Inc.

Modification of governing provisions:

Item 535 was amended:

(a) *To subject rates in item 5815 applying from Charlotte, N.C., Martinsville, Va., Nashville, Tenn., Old Hickory, Tenn. and Rossville, Ga, only to Montreal, Québec to an expiration date of May 17, 1976.*

(b) *To subject rate in item 4930 applying from Kingsport, Tenn., to Montreal Québec, only, to an expiration date of July 6, 1976.*

(c) *To subject rate in Item 4950 applying from Greenland and Kingsport, Tenn., to Ville d'Anjou, Québec, only, to an expiration date of November 17, 1976.*

Item 1190 was amended by adding item 5815 thereto so as to permit rates to apply via Arkansas-Best Freight System, Inc.

Item 1235 was amended by adding item 5203 thereto so as to permit rates to apply via McLean Trucking Company.

Establish reduced commodity rate on aluminum plate or sheet, NOI, from Martin Marietta Aluminum, Inc. (near Lewisport), Ky., to Montreal, Québec, in item 4155.

Establish reduced commodity rate on carbon electrodes, from Morganton, N.C., to Berthierville, Québec, in item 4390.

Establish reduced commodity rates on drugs, medicines or toilet preparations, from Chattanooga, Tenn., to Montreal, Québec, in item 4730. Also, present rates from Chattanooga, Tenn., to Dorval, Québec, in item 4730, were cancelled, allowing the reduced rates to Montreal, Québec, to apply.

Establish reduced commodity rates on soft surface carpets or carpeting, from (500) Dalton, Ga., to Farnham, Québec, and from Chatsworth, Dallas, Fairmount, Hedges and Rome, Ga., to Montreal, Québec in Item 4830.

Establish reduced commodity rate on glass, flat, NOI, from Kingsport, Tenn., to Montreal, Québec, in Item 4930.

Establish reduced commodity rate on glass, from Greenland and Kingsport, Tenn., to Ville d'Anjou, Québec, in Item 4950.

Establish reduced commodity rates on Internal Combustion Engines, NOI, from Charleston, S.C., to Montreal, Québec and Ste-Thérèse-de-Blainville (Terrebonne Cy.), Québec in item 5203.

Establish reduced commodity rates on synthetic fibre of yarn from Charlotte, N.C., Martinsville, Va., Nashville, Tenn., Old Hickory, Tenn., and Rossville, Ga., to Montreal, Québec, in item 5815.

Establish reduced commodity rates on wool tops, from Jamestown, S.C., to Drummondville, Québec, Granby, Québec, Grand-Mère, Québec, Huntingdon, Québec, Montreal, Québec, Québec City, Québec, Sherbrooke, Québec and Trois-Rivières, Québec, in item 5895.

Establish reduced commodity rate on wood pulp, not powdered, NOI, from Drummondville, Québec to Natchez, Miss., item 5932.

For further information, please refer to the supplement filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-13022
40003-D-132-TF
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas St.
Toronto (Ont.)

Supplément no 6 au tarif Canada-Etats-Unis no 165-A, MF-I.C.C. no 182 reflétant une augmentation moyenne pondérée de 7.8% portant sur les taux de transport applicables aux chargements transportés sur une distance de 800 milles ou moins, à partir ou à destination de certaines circonscriptions désignées situées aux Etats-Unis.

Supplement No. 6 to Canada-United States Tariff No. 165-A, MF-I.C.C. No. 182 reflecting weighted average increase in transportation rates of 7.8% on shipments transported 800 miles or less to or from certain named areas in the United States.

Rôle M-13101
20136-V-D-3-TF
BRAD'S TRANSPORT LTD.
P.O. Box 3, Charlottetown, P.E.I.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'augmenter ses tarifs de 8 à 10% en moyenne.

The applicant requests from the Québec Transport Commission an average increase of tariffs from 8 to 10%.

Rôle M-13106
24695-V-D-1
MONCHAMP, GILLES
684, Grand Rang
St-Michel (Napierville) (Qué.)

Nouvelle demande:

Le requérant s'est adressé à la Commission dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - service local - contrat - citerne -

Pour la livraison domiciliaire d'huile à chauffage avec un camion-citerne d'une capacité de 3,400 gallons, muni d'un compteur dans St-Léonard (zone 19), pour le compte de la compagnie International Fuel Inc., 10450, rue Secant, ville d'Anjou.

Rôle M-13110
13530-V-D-6
G.D. SPARKS LIMITED
700 Brierwood Avenue
Ottawa (Ontario)
Au Québec:
200 ouest, rue St-Jacques
Suite 905, Montréal (Qué.)

Transfert d'actions:

La requérante-venderesse, Garland D. Sparks, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer 1,000 actions ordinaires émises par la compagnie mise en cause, à Ronald Jack Sparks, le requérant-acquéreur.

Conformément à l'article 39 de la Loi des transports, la vente et le transfert desdites actions ordinaires sont soumis à l'approbation de la Commission.

Répartition actuelle:

Ronald Jack Sparks	1 action ordinaire
Garland D. Sparks	1001 actions ordinaires
Ida Sparks	1 action ordinaire

Répartition future:

Ronald Jack Sparks	1001 actions ordinaires
Garland D. Sparks	1 action ordinaire
Ida Sparks	1 action ordinaire

Transfer of shares:

Garland D. Sparks, the applicant-vendor, wishes to be authorized by the Québec Transport Commission to transfer 1,000 common shares issued by the company mise en cause, *to Ronald Jack Sparks, the applicant-purchaser.*

The approval of the Commission, of the sale and transfer of the said common shares, is requested, in accordance with article 39 of the Transport Act.

Present distribution:

Ronald Jack Sparks	*1 common share*
Garland D. Sparks	*1001 common shares*
Ida Sparks	*1 common share*

Future distribution:

Ronald Jack Sparks	*1001 common shares*
Garland D. Sparks	*1 common share*
Ida Sparks	*1 common share*

Rôle M-13111
24700-V-D-1
SMITH, WILFRED
Murray Street, Grand Bay
(Kings) (Nouveau-Brunswick)
Au Québec:
10755, Côte-de-Liesse Road
Dorval (Qué.)
659-V
SMITH TRANSPORT CO. LIMITED
150, Commissioners Street
Toronto (Ontario)

Voiturier-remorqueur:

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Classe:

Transport restreint - remorquage seulement -

Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint, Smith Transport Co. Limited (659-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu des clauses *g*, *j* et *q* du permis du roulier, ledit permis portant le numéro 659-V.

Rôle M-13112
24699-V-D-1
MAGEE, PERCY
P.O. Box 2425, Windsor
(Nova Scotia) (Canada)
Au Québec:
10755, Côte-de-Liesse, Dorval (Qué.)
Voiturier-remorqueur
SMITH TRANSPORT CO. LIMITED
150, Commissioners Street
Toronto (Ontario)
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Classe:
Transport restreint - remorquage seulement -
Service:
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint, Smith Transport Co. Limited (659-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu des clauses *g*, *j* et *q* du permis du roulier, ledit permis portant le numéro 659-V.

Rôle M-13113
174-V-D-2
CANADIAN BAGGAGE DELIVERY LTÉE
Aéroport International de Montréal
P.O. Box 22
A.M.F. Dorval (Qué.)

Clause additionnelle:
La détentrice étant décrite dans l'étude du camionnage du Montréal métropolitain comme étant un camionneur spécialisé dans le transport du fret aérien (tableau III-3) et étant exclue spécifiquement à l'article 23.9 paragraphe *b* du Règlement no 23 concernant la délivrance des permis expérimentaux pour le transport de marchandises à l'aéroport international de Mirabel, demande respectueusement à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis la clause suivante:
Transport général - longue distance - route restreinte -
De Mirabel à Montréal, et retour.

Rôle M-13114
1256-V-D-6
A & F BAILLARGEON EXPRESS INC.
5600, rue Ferrier
Ville Mont-Royal
Montréal 307 (Qué.)

Clause additionnelle:
La détentrice étant décrite dans l'étude du camionnage du Montréal métropolitain comme étant un camionneur spécialisé dans le transport du fret aérien (tableau III-3) et étant exclue spécifiquement à l'article 23.9, paragraphe *b* du Règlement no 23 concernant la délivrance des permis expérimentaux pour le transport de marchandises à l'aéroport international de Mirabel, demande respectueusement à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis la clause suivante:
Transport général - longue distance - route restreinte -
De Mirabel à Montréal, et retour.

Rôle M-13115
24697-V-D-1
LUNDIN'S DRIVEBACK LTD.
R.R. no 1
Trenton (Ontario)
Au Québec:
c/o 1725, Jules-Massé
Duvernay, Ville de Laval (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service suivant:
a) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - rayon - déplacement autonome (*driveaway*) -
Depuis la frontière Québec–Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec, à moins de 250 milles des points d'entrée (provenance: toutes localités situées dans la province de l'Ontario), pour le déplacement de véhicules de tous genres, par leur propre force motrice.
b) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - déplacement autonome - transit -
Corridor depuis la frontière Québec–Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) jusqu'à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick, pour le déplacement de véhicules de tous genres, par leur propre force motrice.
c) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - déplacement autonome (*driveaway*) - contrat -
Depuis la frontière Québec–Ontario (point d'entrée: Rivière-Beaudette) jusqu'à Montréal (provenance: tous points situés dans la province de l'Ontario), pour le déplacement autonome de camions pour le compte de Bell Canada.
Droit additionnel:
En exploitant les services décrits aux clauses *a*, *b* et *c* de ce permis, la requérante est autorisée à apposer sur lesdits véhicules des plaques amovibles CT.

New application:
The applicant wishes to be authorized by the Québec Transport Commission to give the following service:
(a) *Restricted trucking - long distance - restricted route - radius - driveaway -*
From the Québec–Ontario border (ports of entry: Rivière-Beaudette and Pointe-Fortune) to all localities situated in the Province of Québec within 250 miles from the ports of entry (origin: all localities situated within the Province of Ontario) for the driveaway (single) of all kinds of motor vehicles.
(b) *Restricted trucking - long distance - restricted route - driveaway - transit -*
In transit from the Québec–Ontario border (ports of entry: Rivière-Beaudette and Pointe-Fortune) to the Québec–New Brunswick border for the driveaway (single) of all kinds of motor vehicles.
(c) *Restricted trucking - long distance - restricted route - driveaway - contract -*

From the Québec–Ontario border (port of entry: Rivière-Beaudette) to Montreal (origin: all localities situated within the Province of Ontario) for the driveaway (single) of trucks for the account of Bell Canada.

Additional right:

The applicant will be entitled to use C.T. revolving plates to be affixed on the said vehicles to perform the services described in clauses a, b *and* c *of this permit.*

Rôle M-13116
17693-V-D-2
E.T. TRANSPORT (AYER'S CLIFF 62) LTD.
Ayer's Cliff
(Stantead) (Qué.)

Droit additionnel:

La requérante demande à la Commission l'autorisation d'ajouter le service suivant à son permis:

Classe:

Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - contrat -

Service:

Depuis Coaticook jusqu'à la frontière Québec–Ontario (points d'entrée: Pointe-Fortune, Rivière-Beaudette), et de là jusqu'à des points situés en Ontario, et retour, pour le transport de produits du textile pour le compte de Geo Sheard (1964) Ltd.

Additional right:

The applicant has applied to the Commission, in order to add the following service to its permit:

Class:

Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

Service:

From Coaticook to the Québec–Ontario border (ports of entry: Pointe-Fortune, Rivière-Beaudette), to points in Ontario and return, for the carriage of textile products for the account of Geo Sheard (1964) Ltd.

Rôle M-13117
17693-V-D-3
E.T. TRANSPORT (AYER'S CLIFF 62) LTD.
Ayer's Cliff
(Stanstead) (Qué.)

Droit additionnel:

La requérante demande à la Commission l'autorisation d'ajouter le service suivant à son permis:

Classe:

Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - contrat -

Service:

Depuis Ayer's Cliff (Québec) jusqu'à la frontière Québec–Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune), et de là jusqu'à des points situés en Ontario, et retour, pour le transport d'acier pour le compte de la compagnie Ewing-Records & Associates, Inc.

Additional right:

The applicant has applied to the Commission, in order to add the following service to its permit:

Class:

Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

Service:

From Ayer's Cliff (Québec) to the Québec–Ontario border (ports of entry: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune), to points in Ontario and return, for the carriage of steel for the account of Ewing-Records & Associates, Inc.

Rôle M-13118
23244-V-D-1
DESLAURIERS, JEAN-PIERRE
4542, Delorimier
Montréal (Qué.)
Ancienne adresse:
771, rue Maurice
Ste-Dorothée
Ville de Laval (Qué.)

Droit additionnel:

Le requérant, dont le présent permis se décrit comme suit:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

Montréal et toutes les localités situées dans un rayon n'excédant pas dix (10) milles des limites de la ville pour le transport de journaux, pour le compte de La Presse.

s'adresse à la Commission pour être autorisé à donner les services additionnels suivants:

1. Transport restreint - longue distance - territoire -

1. De Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte -

2. De Montréal à St-Luc, Talon, St-Jean, Iberville, Mont-St-Grégoire, St-Alexander, Sabrevois, pour le transport de journaux et revues avec copies non vendues.

Rôle M-13119
21725-V-D-1
ALLARD, MARCEL
79, 29e Avenue
Grande-Côte
St-Eustache (Deux-Montagnes) (Qué.)
Requérant

Droit additionnel:

Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:

Transport restreint - territoire -

Montréal et les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 10 milles des limites de ladite ville, pour le transport de journaux, revues et colis d'imprimerie, et retour avec copies non vendues, (nonobstant Ordonnance 6319).

demande à la Commission d'ajouter à son permis la ronde de livraison décrite ci-après:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Montréal à Ste-Thérèse-Ouest, St-Eustache, Deux-Montagnes et points intermédiaires, pour la livraison de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13120
21354-V-D-1
CHARETTE, PHILIPPE
133, rue Lemieux
Repentigny (L'Assomption) (Qué.)

Le requérant dont le permis actuel se décrit comme suit:
Transport restreint - territoire -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 10 milles des limites de ladite cité, pour le transport de La Presse et Montréal-Matin, et retour avec copies non vendues.
demande à la Commission l'autorisation de donner les services additionnels suivants:
1. Transport restreint - longue distance - territoire -
1. De Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.
2. Transport restreint - longue distance - route restreinte -
2. De Montréal à Joliette, St-Ambroise, Ste-Marceline, St-Alphonse, St-Béatrix, Ste-Mélanie, St-Paul-de-l'Industrie, Crabtree, St-Gérard et les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13121
22455-V-D-1
BEAUCHAMP, RENÉ
8190, Christophe-Colomb
Montréal 327 (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite ville, pour le transport de journaux.
demande à la Commission de le remplacer par le suivant:
1. Transport restreint - longue distance - territoire -
1. De Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de revues, journaux et périodiques, et retour avec copies non vendues.
2. Demande également à ajouter la ronde de livraison de journaux suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Montréal à St-Janvier, St-Antoine, St-Jérôme et Bellefeuille y compris les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13122
22861-V-D-1
BOILEAU, BERNARD
8404, 8e Avenue
Ville St-Michel
Montréal 455 (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:
Transport restreint - service local - contrat -
Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite ville, pour le transport de journaux, pour le compte de La Presse.
1. Demande à la Commission de remplacer ledit service par le suivant:
Transport restreint - longue distance - territoire -
De montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10 milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.
2. Demande également à ajouter la ronde de livraison de journaux suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Montréal à Dorion, Vaudreuil, Pointe-Cascade, Les Cèdres, Coteau-du-Lac, Coteau-Landing, Coteau-Station, St-Zotique, Rivière-Beaudette, St-Polycarpe, De Beaujeu, St-Cleb, St-Lazare et points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13123
17118-V-D-1
VALOIS, JEAN-MARC
9965, boul Des Mille-Iles
Laval (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:
a) Transport restreint - local - contrat -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite cité, pour la livraison de commandes, pour le compte de Marché Union Inc.
b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite ville, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues, pour le compte de La Presse Ltée.
demande à la Commission l'autorisation de donner les services additionnels suivants:
1. Transport restreint - longue distance - territoire -
De Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.
2. Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Montréal à Châteauguay, Mercier, St-Isidore, St-Rémi, St-Constant et Côte Ste-Catherine y compris les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13124
21366-V-D-1
GATIEN, ALCIDE
4719, Valcourt
St-Léonard
Ile de Montréal (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:
a) Transport restreint - service local - contrat -
a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite cité, pour le transport de journaux pour le compte de The Gazette et Les Publications La Presse Limitée.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

b) De Montréal à Québec, pour le transport de journaux «Québec-Presse» pour le compte de «Québec-Presse», et retour avec exemplaires refusés ou invendus.

demande à la Commission les droits additionnels suivants:

1. Transport restreint - longue distance - territoire -

1. De Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte -

2. De Montréal à Châteauguay, Léry, Maple Grove, Beauharnois, St-Etienne, St-Louis-de-Gonzague, Ormstown, Franklin-Centre, St-Antoine-Abbé, St-Chrysostome, Howick, Ste-Martine et St-Urbain y compris les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13125
21776-V-D-1
LOISELLE, JEAN-PAUL
141, 2e Avenue
Ste-Anne-des-Plaines
(Terrebonne) (Qué.)

Droit additionnel:

Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.

demande à la Commission l'addition du service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Montréal à Ste-Thérèse, Ste-Thérèse-Ouest, Blainville, y compris les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13126
14033-V-D-1
FONTAINE, JEAN-LOUIS
5121, rue Legault
Pierrefonds
Ile de Montréal 930 (Qué.)

Droit additionnel:

Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

a) De Montréal à Ste-Anne-de-Bellevue ainsi que les points intermédiaires, pour le transport de journal The Gazette.

b) Transport restreint - longue distance - territoire -

b) Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

c) De Montréal à La Tortue, Delson, St-Constant, St-Rémi, St-Isidore, Ste-Philomène, Ste-Martine, Howick Station, Howick, Ormstown Station, Huntingdon, Ste-Barbe, St-Stanislas, Fort Lévis, St-Etienne, St-Louis-de-Gonzague pour le transport de journaux pour la Cie de publication La Presse Ltée et la Cie de La Patrie Ltée, pourvu que les frais de transport soient acquittés par ces deux expéditeurs.

désire ajouter la ronde de livraison de journaux suivante à son permis:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Montréal à Dorion, Vaudreuil, Pointe-Cascade, Les Cèdres, Coteau-du-Lac, Coteau-Landing, Coteau-Station, St-Zotique, Rivière-Beaudette, St-Polycarpe, De Beaujeu, St-Cleb, St-Lazare et points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13127
22160-V-D-1
FOUCAULT, MICHEL
1841, rue Béique
La Salle, Ile de Montréal (Qué.)

Droit additionnel:

Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire - contrat -

Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues, et retour avec copies non vendues, pour le compte de Les Publications La Presse Ltée.

demande à la Commission de remplacer ledit service par les suivants:

1. Transport restreint - longue distance - territoire -

1. Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte -

2. De Montréal à McMasterville, Beloeil, Mont-St-Hilaire, Otterburn Park, St-Jean-Baptiste, St-Damase, Ste-Madeleine, y compris les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13128
22159-V-D-1
GAUTHIER, ROGER
1700 est, rue Laurier
Montréal 177 (Qué.)

Droit additionnel:

Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite ville, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

demande à la Commission d'ajouter à son permis le service de livraison de journaux suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Montréal à Lachenaie, Terrebonne, St-Louis-de-Terrebonne, Terrebonne Heights, Mascouche, L'Epiphanie, St-Roch-de-l'Achigan, Ste-Marie-Salomé St-Jacques, St-Alexis, St-Esprit, y compris les points intermédiaires pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13129
19429-V-D-1
MARTEL, JACQUES
320, rue Jacques-Cartier
Longueuil (Chambly) (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:
Transport restreint - territoire -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite cité, pour le transport de journaux, revues, et retour avec copies non vendues.

demande à la Commission d'ajouter audit permis la ronde de livraison de journaux suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Montréal à Boucherville, Varennes, Verchères, Calixa-Lavallée, Contrecoeur, St-Roch-sur-Richelieu, St-Antoine, St-Marc, St-Amable, Ste-Julie, y compris les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13130
17280-V-D-1
RAYMOND, JEAN-JACQUES
11212, rue Arthur-Buies
Montréal-Nord 461 (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant, dont le permis actuel se décrit comme suit:
a) Transport restreint - longue distance - territoire -
a) Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques, et retour avec copies non vendues.
b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
b) De Montréal à Trois-Rivières, via route 2, pour le transport du journal La Presse pour le compte de et sur paiement des frais de transport par La Presse Ltée.

demande à la Commission d'ajouter à son permis la ronde de livraison de journaux suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Montréal à Berthierville, St-Ignace-de-Loyola, St-Barthélemy, St-Viateur, St-Cuthbert, St-Gabriel, St-Damien, St-Emilie-de-l'Energie, St-Jean-de-Matha, St-Félix-de-Valois, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Thomas-de-Joliette, y compris les points intermédiaires, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues.

Rôle M-13131
M-500818-D-004
M-500818-D-001
MAHEU, CLAUDE
135, boul. Curé-Labelle
Labelle (Qué.)
M-505554-D-002
VALIQUETTE, LÉO
Route 117
Labelle (Qué.)

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Valiquette, Léo
Route 117
Labelle
(Labelle) (Qué.)
le permis no M-500818-D-001qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 7, catégorie Entrepreneur.

Rôle M-13132
M-504794-D-003
M-504794-D-001
PRODUITS DE CIMENT ÉCONOMIQUE LTÉE
975, Pacific
Lachine (Qué.)
M-501772-D-002
LEFORT, ANDRÉ
877, Ste-Rose
La Prairie (Qué.)

Demande de transfert:
La requérante-cédante demande à la Commission de transférer à:
Lefort, André
877, Ste-Rose
La Prairie
(Qué.)
le permis no M-504794-D-001 qu'elle détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 10, catégorie Entrepreneur.

Rôle M-13133
M-500106-D-003
M-500106-D-002
DUPONT, JACQUES
St-Dominique
(Bagot) (Qué.)
M-506724-D-006
LES ENTREPRISES DUPONT ET FRÈRES INC.
993, Galinée
St-Bruno
(Chambly) (Qué.)

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Les Entreprises Dupont et Frères Inc.
993, Galinée
St-Bruno
(Chambly) (Qué.)
le permis no M-500106-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 6, catégorie Entrepreneur.

Rôle M-13134
M-503920-D-002
M-503920-D-001
BROUSSEAU, LÉOPOLD
214, St-Jacques
Granby
(Shefford) (Qué.)
M-506868-D-001
LAPLANTE, CLAUDE
54, de l'Eglise
Roxton Falls
(Shefford) (Qué.)

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Laplante, Claude
54, de l'Eglise
Roxton Falls
(Shefford) (Qué.)
le permis no M-503920-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 5, catégorie Artisan.

Rôle M-13136
1466-DY 2123-DYV-D-1
LOCATION PIERRE LAFLEUR LTÉE
PIERRE LAFLEUR LEASING LTD.
123, Cedar Crest
Dollard-des-Ormeaux
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services de location suivants:
Location à long terme (1 an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général.
Location à long terme (1 an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions seulement) au public en général.

Rôle M-13138
M-20024-D-1
LA LIGUE DE TAXIS DE ST-BRUNO INC.
125, boul. Laurier
St-Basile-le-Grand (Qué.)

La requérante demande qu'elle soit reconnue par la Commission des transports du Québec comme le seul et unique groupe représentatif des détenteurs de permis de transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-24, St-Bruno.

Rôle M-13139
M-204566-D-3
M-204566 -002
NOISEUX, JOSEPH
213, James
Cowansville (Qué.)
et
M-206859 -001
ARÈS, JOSEPH

Demande de transfert:
Noiseux, Joseph, demande à la Commission de transférer à:
Arès, Joseph
119, Jacquemet, app. 7
Cowansville (Qué.)
le permis no M-204566 -002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-4, Cowansville.

Rôle M-13140
M-203835-D-1
M-203835 -001
BÉLANGER, RAOUL
9603, Foucher
Montréal (Qué.)
et
M-206853 -001
FORTUGNO, MME DENISE RICHARD

Demande de transfert:
Bélanger, Raoul, demande à la Commission de transférer à:
Fortugno, Mme Denise Richard
291, 8e Avenue
Ste-Marthe-sur-le-Lac (Qué.)
le permis no M-203835 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13141
M-200668-D-24
M-200668 -010
LATREILLE, ÉDOUARD
4184, St-André
Montréal (Qué.)
et
M-206858 -001
GIRARD, ANDRÉ

Demande de transfert:
Latreille, Edouard, demande à la Commission de transférer à:
Girard, André
3023, avenue Verdun
Verdun (Qué.)
le permis no M-200668 -010 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13142
M-201738-D-2
M-201738 -001
BICKERTON, RUSSELL
1360, Décarie, app. 41
Ville St-Laurent (Qué.)
et
M-206862 -001
HEATER, ROBERT

Demande de transfert:
Bickerton, Russell, demande à la Commission de transférer à:
Heater, Robert
1545, Edouard-Laurin, app. 1
Montréal (Qué.)
le permis no M-201738 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13143
M-203619-D-30
M-203619 -009
ELECTRA TAXI SERVICE CO.
295, Montée-de-Liesse
Ville St-Laurent (Qué.)
et
M-206850 -001
KALANTZIS, GEORGES

Demande de transfert:
Electra Taxi Service Co. demande à la Commission de transférer à:
Kalantzis, Georges
5845, Jeanne-Mance
Montréal (Qué.)
le permis no M-203619 -009 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13144
M-204103-D-2
M-204103 -001
CHAMBERLAND, CLAIRE
5926, Des Ecores
Montréal (Qué.)
et
M-206852 -001
LEVESQUE, DENIS

Demande de transfert:
Chamberland, Claire, demande à la Commission de transférer à:
Levesque, Denis
6739, Alma
Montréal (Qué.)
le permis no M-204103 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13145
M-203209-D-2
M-203209 -001
VERRONNEAU, LUCIEN
St-Norbert
(Berthier) (Qué.)
et
M-206832 -001
MOREL, ANDRÉ

Demande de transfert:
Verronneau, Lucien, demande à la Commission de transférer à:
Morel, André
45, Iberville
Berthierville (Qué.)
le permis no M-203209 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Berthierville, 06-4906-VT, comprenant Berthierville.

Rôle M-13146
M-203139-D-2
M-203139 -001
RICHER, DANIEL
222, Aubry
St-Jérôme (Qué.)
et
M-206856 -001
PLOUFFE, GEORGES

Demande de transfert:
Richer, Daniel, demande à la Commission de transférer à:
Plouffe, Georges
140, Terrasse Dupras
St-Jérôme (Qué.)
le permis no M-203139 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-15, St-Jérôme.

Rôle M-13147
M-204792-D-3
M-204792 -002
BOISJOLY, JACQUES
778, Viau
Repentigny (Qué.)
et
M-206161 -005
RIVEST, GILLES

Demande de transfert:
Boisjoly, Jacques, demande à la Commission de transférer à:
Rivest, Gilles
48, Legardeur
Repentigny (Qué.)
le permis no M-204792 -002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Repentigny, 06-6204-VT, comprenant Repentigny.

Rôle M-13148
M-202881-D-3
M-202881 -001
MOREAU, MME FLORE BLAIN
56, rue de l'Eglise
McMasterville (Qué.)
et
M-202879 -006
TAXI MOREAU INC.

Demande de transfert:
Moreau, Mme Flore Blain, demande à la Commission de transférer à:
Taxi Moreau Inc.
56, rue de l'Eglise
McMasterville (Qué.)
le permis no M-202881 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-23, Beloeil.

Rôle M-13149
M-202881-D-4
M-202881 -002
MOREAU, MME FLORE BLAIN
56, rue de l'Eglise
McMasterville (Qué.)
et
M-202879 -007
TAXI MOREAU INC.

Demande de transfert:
Moreau, Mme Flore Blain, demande à la Commission de transférer à:
Taxi Moreau Inc.
56, rue de l'Eglise
McMasterville (Qué.)
le permis no M-202881 -002 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-23, Beloeil.

Rôle M-13150
M-203582-D-7
M-203582 -001 à -009
GERSHON, ANDERS
5788, Fairside
Côte St-Luc (Qué.)
et
M-206855 -002 à -010
TRANSPORT GEFAN INC.

Demande de transferts:
Gherson, Anders, demande à la Commission de transférer à:
Transport Gefan Inc.
5788, Fairside
Côte St-Luc (Qué.)
les permis nos M-203582 -001, M-203582 -002, M-203582 -003, M-203582 -004, M-203582 -005, M-203582 -006, M-203582 -007, M-203582 -008, M-203582 -009 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13151
M-201202-D-2
M-201202 -001
BOUDREAU, CÉA MME
213, Audet
St-Basile-le-Grand (Qué.)
et
M-206861 -001
TALEB, SAID

Demande de transfert:
Boudreau, Céa Mme, demande à la Commission de transférer à:
Taleb, Said
680, Mont-Cassin, app. 6
Montréal (Qué.)
le permis no M-201202 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13152
M-203914-D-2
M-203914 -001
HOUDE, ALCIDE
1680, Oxford
Ville St-Laurent (Qué.)
et
M-206855 -001
TRANSPORT GEFAN INC.

Demande de transfert:
Houde, Alcide, demande à la Commission de transférer à:
Transport Gefan Inc.
5788, Fairside
Côte St-Luc (Qué.)
le permis no M-203914 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13154
M-206575-D-1
M-206575 -001
SOULIGNY, LÉON
Lac-des-Ecorces
(Labelle) (Qué.)
et
M-206860 -001
THOMAS, EUGÈNE

Demande de transfert:
Souligny, Léon, demande à la Commission de transférer à:
Thomas, Eugène
224, Lapointe
St-Janvier (Qué.)
le permis no M-206575 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Mont-Laurier, 06-7607-SD, comprenant Mont-Laurier.

Rôle M-13155
M-206284-D-1
M-206284 -001
WALLIS, RICHARD
258, Perras, app. 403
Greenfield Park (Qué.)
et
M-206863 -001
ROY, MAURICE

Demande de transfert:
Wallis, Richard, demande à la Commission de transférer à:
Roy, Maurice
159, Jeannette, app. 1
Ville Lemoyne (Qué.)
le permis no M-206284 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2, Longueuil.

Rôle M-13156
M-203370-D-1
M-203370 -001
BRISTOW, LILIAN MME
ès-qualité légataire universelle
BRISTOW, ROY
7398A, Delanaudière
Montréal (Qué.)
et
M-201506 -004
ROUSSEL, JACQUES

Demande de transfert:
Bristow, Lilian Mme, ès-qualité légataire universelle, demande à la Commission de transférer à:
Roussel, Jacques
6465, Salois
Auteuil (Laval) (Qué.)
le permis no M-203370 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13157
M-203285-D-2
M-203285 -002
COURSOL, YVON
262, Principale
St-Sauveur-des-Monts (Qué.)
et
M-206834 -001
NADON, CLAUDETTE MLLE

Demande de transfert:
Coursol, Yvon, demande à la Commission de transférer à:
Nadon, Claudette Mlle
423, Principale
St-Sauveur-des-Monts (Qué.)
le permis no M-203285 -002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de St-Sauveur-des-Monts, 06-6341-P, comprenant St-Sauveur-des-Monts.

Rôle M-13158
M-205726-D-1
M-205726 -001
CARDONE, DOMINICO
6670, Hamilton
Montréal (Qué.)
et
M-203390 -002
MOUTSOPOULOS, ELIE

Demande de transfert:
Cardone, Dominico, demande à la Commission de transférer à:
Moutsopoulos, Elie
5835, Brunetier
St-Léonard (Qué.)
le permis no M-205726 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13159
M-204255-D-2
M-204255 -002
MICHAILOS, PANAYOTIS
2172, Barnes
St-Laurent (Qué.)
et
M-206849 -001
BITZANIS, DYNOS

Demande de transfert:
Michailos, Panayotis, demande à la Commission de transférer à:
Bitzanis, Dynos
5390, Forester
St-Hubert (Qué.)
le permis no M-204255 -002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13161
18550-V-D-3-TF
PUROLATOR COURIER LTD.
9545, Côte de Liesse
Montréal (Qué.)

Demande de modification de tarifs:
La requérante demande une augmentation de 11% sur les tarifs actuels.

Rôle M-13162
30004-D-147-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU INC.
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario)
Au Québec:
1434, Ste-Catherine, app. 404
Montréal (Qué.)

La requérante demande que ces modifications prennent effet 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.
R. Martel Express Ltée. Tarif spécial C.T.Q. no 4078 applicable au service à contrat pour le compte de Coronet Carpets Ltd.

Ajouter:	Depuis	Farnham, (Qué.)	
	A:	Mississauga (Ont.)	376 applicable à 5,000 lbs.
		Toronto (Ont.)	229 applicable à 10,000 lbs.
			206 applicable à 15,000 lbs.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.
R. Martel Express Ltée. Special Tariff covering contract service for Coronet Carpets Ltd. Q.T.C. No. 4078.

Add:	*From*	*Farnham (Qué.)*	
	To:	*Mississauga (Ont.)*	*376 on 5,000 lbs.*
		Toronto (Ont.)	*229 on 10,000 lbs.*
			206 on 15,000 lbs.

Rôle M-13163
11044-V-D-2-TF
G. G. TRANSPORT INC.
2815, avenue Charland
Montréal (Qué.)
H1Z 1E2

Demande d'augmentation d'environ 15% à 20% à notre tarif no 4560-74-1.

Rôle M-13164
22750-V-D-1
WILLIAM EDWARD LINDSEY
76, place Wakefield
London (Ontario)

Transfert de permis:

Le requérant-vendeur, William Edward Lindsay, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer à:

G.D. Sparks Limitée, 13530-V
700, avenue Brierwood
Ottawa (Ontario)

Au Québec:

2020, rue Université, suite 1,738
Montréal (Qué.)
H3A 2L3

Permis no 13530-V

son permis de transport no 22750-V conformément à l'article 36 de la Loi des transports.

Ledit permis se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - parcours restreint - contrat -

De la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Hull et Pointe-Fortune) à Buckingham, Papineauville, Montréal, Trois-Rivières, la ville de Québec et Granby, pour le transport de produits laitiers par véhicules frigorifiques — chauffés — étanches (à l'exclusion de la crème glacée et tout autre produit congelé qui exigent une température de 0°) pour le compte de Dominion Dairies Limited à partir de ses installations à Ottawa, Brookville, Arnprior, Perth, Pembroke, Kemptville, Renfrew et Lancaster (Ont.).

Restriction:

Le service ci-haut doit être exploité conjointement avec le certificat complémentaire no X-1742 émis par le ministère des transports de l'Ontario, le 22 juin 1970.

Répartition des actions du requérant-acquéreur:

Ronald Jack Sparks	1 action ordinaire
Garland Draper Sparks	1001 actions ordinaires
Ida Lillian Sparks	1 action ordinaire

Transfer of permit:

The applicant-vendor, William Edward Lindsey, requests from the Québec Transport Commission the authorization to transfer to:

G.D. Sparks Limited, 13530-V
700 Brierwood Avenue
Ottawa, Ontario

In Québec:

2020 University Street
Suite 1738, Montreal (Qué.)
H3A 2L3

Permit No. 13530-V

his transport permit No. 22750-V in conformity with article 36 of the Transport Act.

The said permit reads as follows:

Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

From the Québec–Ontario border (ports of entry: Hull and Pointe-Fortune) to Buckingham, Papineauville, Montreal, Three Rivers, Québec City and Granby, for the transportation of dairy products by special refrigerated — heated — insulated equipment (excluding ice cream and any other frozen specialities requiring zero degree temperature) for the account of Dominion Dairies Limited, from its installations at Ottawa, Brookville, Arnprior, Perth, Pembroke, Kemptville, Renfrew and Lancaster, Ont.

Restriction:

The above mentioned service is to be operated in conjunction with a complementary certificate No. X-1742 issued by the Province of Ontario Department of Transport on June 22, 1970.

Distribution of the shares of the applicant-purchaser:

*Ronald Jack Sparks	1 common share*
*Garland Draper Sparks	1001 common shares*
*Ida Lillian Sparks	1 common share*

Rôle M-13165
714-A-D-4
FORTIN, LÉONARD
481, rue St-Jacques
Napierville (Qué.)
Requérant-cédant

Le requérant-cédant qui détient 1,000 actions privilégiées et 800 actions ordinaires dans la mise en cause demande à la Commission des transports du Québec l'approbation du transfert de 500 actions privilégiées et 394 actions ordinaires à monsieur Médard Fortin et 500 actions privilégiées et 394 actions ordinaires à monsieur Bernard Fortin.

Les actions de la mise en cause sont présentement réparties comme suit:

Distribution actuelle:

FORTIN, MÉDARD
FORTIN, BERNARD
Requérants-cessionnaires
LES AUTOBUS RICHELIEU LIMITÉE
481, rue St-Jacques
Napierville (Qué.)

	Actions privilégiées	*Actions ordinaires*
Fortin, Léonard	1,000	800
Fortin, Médard	nil	100
Fortin Bernard	nil	100

Si le transfert d'actions est approuvé, les actions de la mise en cause seront à l'avenir réparties comme suit:
Distribution future:

Fortin, Léonard	nil	2
Fortin, Médard	500	499
Fortin, Bernard	500	499

Rôle M-13166
19749-V-D-10
GÉRARD HARBEC TRANSPORT INC.
200 nord, rue Comeau
Farnham (Missisquoi) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis actuel la clause suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Farnham à Chicoutimi pour le transport de couvre-plancher comme tuiles, prélarts, tapis, colle provenant de Domco Industries Ltd., et de Coronet Carpets Ltd., de Farnham pour le compte de Ruellant & Simard Ltd., de Chicoutimi, et retour avec marchandises refusées.

Rôle M-13167
M-506890-D-002
M-504735-D-001
BOULANGER, MARCEL
30 ouest, King
Sherbrooke
(Sherbrooke) (Qué.)
M-506890-D-001
CAMIRE, JEAN-GUY
354, Caravelle
Fleurimont
(Sherbrooke) (Qué.)

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Camiré, Jean-Guy
354, Caravelle
Fleurimont
(Sherbrooke) (Qué.)
l'attestation ou le permis no M-504735-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 5, catégorie Artisan.

Rôle M-13168
M-503910-D-002
M-503910-D-001
DUFOUR, ERNEST
(Mme Simonne Dufour, ès qualités légataire universelle)
458, rue Latour
St-Jérôme
(Terrebonne) (Qué.)
M-506219-D-002
RHÉAUME, MARCEL
585, Leroux
St-Jérôme
(Terrebonne) (Qué.)

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Rhéaume, Marcel
585, Leroux
St-Jérôme
(Terrebonne) (Qué.)
le permis no M-503910-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 6, catégorie Artisan.

Rôle M-13169
M-503063-D-002
M-503063-D-001
LABELLE, LÉONARD
Béarn
(Témiscamingue) (Qué.)
Requérant-cédant
M-506909-D-001
HURTUBISE, AUREL
Béarn
(Témiscamingue) (Qué.)
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Hurtubise, Aurel
Béarn
(Témiscamingue) (Qué.)
le permis no M-503063-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 8, catégorie Artisan.

Rôle M-13170
M-502910-D-005
M-502910-D-002
EXPO INDUSTRIES INC.
8350, Viau
St-Léonard (Qué.)
Requérant-cédant
M-506888-D-001
MONTMORENCY, ROBERT
1817, LeCorbusier, app. 1
Laval (Qué.)
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Montmorency, Robert
1817, LeCorbusier, app. 1
Laval (Qué.)
le permis no M-502910-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10, catégorie Entrepreneur.

Rôle M-13171
M-500107-D-003
M-500107-D-002
DUPONT, LIONEL
993, Galinée
St-Bruno
(Chambly) (Qué.)
M-506724-D-008
LES ENTREPRISES DUPONT ET FRÈRES INC.
993, Galinée
St-Bruno
(Chambly) (Qué.)

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Les Entreprises Dupont et Frères Inc.
993, Galinée
St-Bruno
(Chambly) (Qué.)
le permis no M-500107-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 6, catégorie Entrepreneur.

Rôle M-13172
M-503549-D-002
M-503549-D-001
GENDRON, RÉAL
St-Nazaire
(Bagot) (Qué.)
M-506919-D-001
BEAUREGARD, RÉAL
118, rang St-Georges
St-Liboire
(Bagot) (Qué.)

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Beauregard, Réal
118, rang St-Georges
St-Liboire
(Bagot) (Qué.)
le permis no M-503549-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 6, catégorie Artisan.

Rôle M-13177
M-501386-D-001
TOWN & COUNTRY SANITARY SERVICES INC.
L'Anse-à-l'Orme
Ste-Anne-de-Bellevue (Qué.)

La requérante, qui possède une attestation M-501386-D-001, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région no 10.

Rôle M-13178
M-206318-D-1
M-206318 -001
DUFOUR, CLÉMENT
3700, Bienvenue
Brossard (Qué.)
et
M-205617 -010
BEAULAC, ROCH

Demande de transfert:
Dufour, Clément, demande à la Commission de transférer à:
Beaulac, Roch
10200, Parthenais
Montréal (Qué.)
le permis no M-206318 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13179
M-205332-D-2
M-205332 -001
BIGRAS, RÉAL
St-Remi-d'Amherst
(Argenteuil) (Qué.)
et
M-206864 -001
LÉONARD, MME MADELEINE DUPRAS

Demande de transfert:
Bigras, Réal, demande à la Commission de transférer à:
Léonard, Mme Madeleine Dupras
145, Dubois
St-Jovite (Qué.)
le permis no M-205332 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de St-Jovite, 06-6372-P, comprenant St-Jovite.

Rôle M-13180
M-203053-D-2
M-203053 -001
HÉBERT, GÉRARD
225, Gendron
Ste-Rosalie (Qué.)
et
M-206866 -001
LAVIGNE, YVAN

Demande de transfert:
Hébert, Gérard, demande à la Commission de transférer à:
Lavigne, Yvon
435, St-Paul-La-Providence
St-Hyacinthe (Qué.)
le permis no M-203053 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-39, St-Hyacinthe.

Rôle M-13181
M-201812-D-2
M-201812 -001
POULIOT, PIERRE-PAUL
7, Place des Hirondelles
Duvernay-Est, Laval (Qué.)
et
M-206828 -001
LAMOUREUX, YVES

Demande de transfert:
Pouliot, Pierre-Paul, demande à la Commission de transférer à:
Lamoureux, Yves
1400, St-Jude
Fabreville, Laval (Qué.)
le permis no M-201812-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-8, Laval.

Rôle M-13182
M-201902-D-2
M-201902 -001
LOISELLE, LUCIEN
5645, McLynn
Montréal (Qué.)
et
M-206865 -001
LOISELLE, DENISE MME

Demande de transfert:
Loiselle, Lucien, demande à la Commission de transférer à:
Loiselle, Denise Mme
5645, McLynn
Montréal (Qué.)
le permis no M-201902 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13183
M-203221-D-2
M-203221 -001
LEBLANC, LIONEL
83, Notre-Dame
Charlemagne (Qué.)
et
M-206854 -001
PARÉ, ROGER

Demande de transfert:
Leblanc, Lionel, demande à la Commission de transférer à:
Paré, Roger
181, Notre-Dame
Charlemagne (Qué.)
le permis no M-203221 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Charlemagne, 06-6202-VT, comprenant Charlemagne.

Rôle M-13184
M-201485-D-5
M-201485 -003
TSATSAKIS, HARRY
2652, Place Joseph-Casavant
Montréal (Qué.)
et
M-206867 -001
PANOS, ANTONOPOULOS

Demande de transfert:
Tsatsakis, Harry, demande à la Commission de transférer à:
Panos, Antonopoulos
7419, Durocher, app. 3
Montréal (Qué.)
le permis no M-201485 -003 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13185
22345-V-D-1-TF
L.R. TRANSPORT INC.
8101, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest (Qué.)

Augmentation de tarifs d'environ 15%.

Rôle M-13187
3704-A-D-1
LUSSIER, MLLE CLAUDETTE
Garderie Mini-Fée
12359, rue Monty
Montréal-Nord (Qué.)

Règlement no 19 - transport saisonnier - catégorie économique -
La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le service suivant:
Classe de permis:
Service d'autobus.
Service:
Transport d'enfants de trois (3) à cinq (5) ans de leur domicile situé dans Montréal-Nord et fréquentant la «Garderie Mini-Fée» située à 12359, rue Monty, Montréal-Nord, et retour, service de porte à porte. Ce service sera donné cinq (5) jours par semaine et ce

douze (12) mois par année. Ce service sera donné par véhicule autobus (mini-bus - 15 passagers).

Territoire:

Ledit service sera donné dans Montréal-Nord et borné par les rues suivantes:

Nord: boulevard Gouin
Sud: boulevard Industriel
Ouest: Montée St-Michel
Est: boulevard Albert-Hudon

Rôle M-13188
3705-A-D-1
THE BIBLE WAY DAY CARE CENTER
2390 Coursol Street
Montréal (Qué.)

Règlement no 19 - permis saisonnier - catégorie économique -

La requérante «The Bible Way Day Care Center» demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Classe de permis:

Autobus (autobus de type scolaire de 42 passagers).

Service:

Transport d'enfants dont l'âge est d'au moins six (6) mois mais inférieur à huit (8) ans depuis leur résidence, située à Montréal, jusqu'à l'établissement qu'ils fréquentent, soit «The Bible Way Day Care Center of Montreal (kindergarten and private school)», située à l'adresse ci-dessus, et retour. Ce service sera fourni l'avant-midi, l'après-midi et le soir, cinq (5) jours par semaine, pendant toute l'année.

Territoire:

Le territoire desservi dans Montréal est délimité comme suit:

A l'ouest: Avenue Westminster
A l'est: Rue St-Denis
Au sud: Rue St-Jacques
Au nord: Rue Liège

Regulation No. 19 - seasonal permit - category economic -

The applicant "The Bible Way Day Care Center" is asking from the Québec Transport Commission the authorization to give the following service:

Class of permit:

Autobus (school bus of 42 passengers).

Service:

Transport of children between the age of six (6) months and less than eight (8) years of age from their residence located in Montreal and attending the "The Bible Way Day Care Center of Montreal (kindergarten and private school)" situated at the above address, and return. The service will be given during morning, afternoon and evening, five (5) days a week and all year round.

Territory:

The territory in Montreal will be:

West: Westminster Avenue
East: St-Denis Street
South: St. James Street
North: Liege Street

Rôle M-13192
1465-DY 2122-DYV-D-1
S.B.C. FINANCIAL LIMITED
Suite 1620
800 ouest, boul. Dorchester
Montréal (Qué.)
H3B 1Y7

Nouvelle demande:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services de location suivants:

1. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général.

2. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et équipement industriel) au public en général.

Rôle M-13193
12218-V-D-1
CHOQUETTE TRANSPORT LIMITÉE
880, Montée-de-Liesse
Ville St-laurent
(Ile de Montréal) (Qué.)

Droit additionnel:

La partie requérante demande à la Commission d'ajouter à son permis le service suivant:

Transport général - longue distance - route restreinte -

De Mirabel à Montréal, et retour.

Rôle M-13194
8122-V-D-1
OLYMPIC CARTAGE ENRG.
(Gilles Grand'Maison opérant sous ce nom)
8010, 16e Avenue
Ville St-Michel, Montréal (Qué.)

Transfert de permis:

Simpson, Robert
1006, avenue Moffat
Verdun 204 (Qué.)

Le requérant-vendeur, Olympic Cartage Enrg., (Gilles Grand'Maison opérant sous le nom de:), s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de céder à Robert Simpson tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède

dans ledit permis portant le numéro 8122-V des dossiers de la Commission des transports du Québec et dont il est actuellement détenteur. Ledit permis se lit comme suit:

Transport restreint - service local -

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite ville, pour le transport de colis légers, avec camion d'une capacité maximum de deux (2) tonnes.

On demande de ce faire, conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Rôle M-13195
16152-V-D-2
HENDRIE & COMPANY LIMITED
3 Peter Sheet
Toronto (Ontario)
Au Québec:
a/s 200, rue St-Jacques
Suite 905
Montréal (Qué.) H2Y 1M1

Droit additionnel:

La requérante, dont le permis se lit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint -

a) Depuis la frontière Québec–Ontario (via des itinéraires irréguliers et les points d'entrée suivants: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune, Hull et Cheminis), jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec, et retour, pour le transport d'objets, lequel transport, en raison de la nature, des dimensions, du poids ou de la forme de ces objets, nécessite l'utilisation de véhicules spéciaux tels que fardiers et remorques à poteaux; est également compris, le transport d'accessoires connexes ainsi que du matériel et des fournitures d'entrepreneur se rattachant aux objets susdits, lorsque cette opération est incidente à un transport du genre décrit plus haut.

Restrictions:

1. Ce permis ne peut être exploité qu'avec le certificat no X-429, en date du 11 janvier 1957 et délivré par le *Motor Vehicle Branch, Department of Highways* de la province de l'Ontario.

2. Vu la déclaration volontaire de la requérante, la Régie ordonne que nul service ne doit être fourni entre des localités situées dans la province de Québec et Cornwall et des localités situées à moins de 35 milles des limites de la ville de Cornwall, dans la province de l'Ontario.

b) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint -

b) Depuis la frontière Ontario–Québec (tous points d'entrée), en transit à travers la province de Québec, jusqu'à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick, à destination des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard, Terre-Neuve), et retour, pour le transport d'objets tels que la machinerie, l'équipement et autres objets volumineux, lequel transport, en raison de la nature, des dimensions, du volume, du poids ou de la forme de ces objets, nécessite l'utilisation de véhicules spéciaux tels que fardiers, remorques à poteaux ou remorques de type extensible; et également, le transport d'accessoires et d'équipement connexes lorsque ce transport est incident à un transport du genre décrit plus haut.

Restriction:

Ce permis ne peut être exploité qu'avec un certificat délivré par le *Motor Vehicle Branch, Department of Highways* de la province de l'Ontario, et avec les autres autorisations complémentaires.

a demandé à la Commission un droit additionnel qui se lit comme suit:

Droit additionnel se rattachant aux clauses *a* et *b*:

La requérante, qui est dûment autorisée à faire l'échange de remorques avec des transporteurs américains spécialisés en transport lourd à tous points situés à la frontière Ontario–Etats-Unis, demande à la Commission des transports du Québec, si elle le juge nécessaire, de l'autoriser en outre à tirer lesdits fardiers jusqu'à des points où elle est déjà autorisée à se rendre, dans la province de Québec, et de là en transit (corridor), d'une frontière à l'autre, jusqu'aux provinces maritimes, et retour.

La détentrice est autorisée, lorsqu'elle fournit le service ci-dessus, à apposer sur lesdites remorques américaines des plaques amovibles «CT» et «PV».

Additional right:

The applicant whose permit reads as follows:

(a) *Restricted trucking - long distance - restricted route -*

(a) *From the Québec–Ontario (via irregular routes - ports of entry Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune, Hull and Cheminis) to all localities situated in the Province of Québec and return, for the transportation of commodities and merchandise, the transportation of which, because of their nature, size, weight or shape, requires the use of special equipment such as floats and poletrailers and also related parts and related contractor's equipment, material and supplies when the transportation of commodities and merchandise which by reason of their nature, size, weight or shape requires special transportation equipment such as floats and poletrailers.*

Restrictions:

1. This permis shall be utilized solely in conjunction with certificate No. X-429 issued by the Motor Vehicle Branch Department of Highways of the Province of Ontario, dated January 11th, 1957.

2. The Board, in view of the voluntary declaration of the applicant, orders that no service shall be given between localities situated in the Province of Québec and Cornwall and localities situated within 35 miles from the limits of the City of Cornwall, in the Province of Ontario.

(b) *Restricted trucking - long distance - restricted route -*

(b) *From Ontario–Québec border (all ports of entry) in transit through the Province of Québec, to Québec–New Brunswick border destined to the Maritime Provinces (New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, Newfoundland) and return for the transportation of objects, commodities such as machinery, equipment, large-size commodities, the transportation of which, because of their nature, size, volume, weight or shape, requires the use of special equipment such as floats and pole and/or extension-type including accessories and equipment whose transportation is incidental to the transportation of the above-mentioned commodities.*

Restriction:

This permit shall be utilized solely in conjunction with a certificate issued by the Motor Vehicle Branch Department of Highways of the Province of Ontario and the other complementary authorities.

has applied to the Commission for the additional right described as follows:

Additional right to clauses a *and* b*:*

Applicant duly-authorized to interchange trailers at all gateways between the Province of Ontario and the United States along the Ontario–U.S.A. border, with duly-authorized American heavy haulers type of carrier, wishes to be authorized further, if deemed necessary by the Québec Transport Commission, to take the said float trailers to points where they are already authorized in the Province of Québec and corridor, border to border, to the Maritime Provinces, and return.

In giving the above service the permis-holder will be permitted to use CT and PV revolving plates to be affixed on the said U.S. trailers.

Rôle M-13196
16639-V-D-4
LES ENTREPRISES M.H.T. LTÉE
157, rue Richer
Ville St-Pierre, Lachine 645 (Qué.)

Modification aux clauses:

La requérante, dont le permis no 16639-V se lit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - territoire -

a) De tout point à tout autre point situé dans la province de Québec.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

b) De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville, aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée), et retour.

Condition:

Cette autorisation est sujette à la production d'un permis complémentaire à être émis par la province du Nouveau-Brunswick.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

c) De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville aux frontières Québec–Ontario (tous ports d'entrée), et retour.

Condition:

Cette autorisation est sujette à la production d'un permis complémentaire à être émis par l'*Ontario Highway Transport Board*.

Droits additionnels:

1. Pour donner le service autorisé par les clauses *a*, *b* et *c*, la détentrice peut faire usage de véhicules spéciaux (floats) pourvu que les tracteurs et lesdits véhicules spéciaux soient enregistrés au Service des véhicules automobiles de la province et à la Commission.

2. En vertu des clauses *a*, *b* et *c* de son permis, la détentrice est autorisée à transporter par remorques conventionnelles, ou à remorquer au moyen de tracteurs dûment licenciés, des roulottes neuves et usagées de toutes catégories, y compris maisons mobiles, des maisons (système fold-a-way) et ses composantes, sections de maisons (préfabriquées) sur châssis mobiles, châssis mobiles, et toutes constructions à être remorquées ou transportées sur leurs roues ou châssis mobiles et généralement toutes remorques mobiles (avec ou sans timon ou attachement spécial à l'avant) pouvant être déplacées d'un endroit à un autre, tous genres de remorques désignées par le manufacturier.

désire le modifier afin qu'il se lise dorénavant de la façon suivante:

a) Transport restreint - longue distance - territoire -

a) De tout point à tout autre point situé dans la province de Québec.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

b) De tout point situé dans la province de Québec à la frontière de l'Ontario (tous ports d'entrée) et retour, à destination de toutes les provinces situées à l'ouest du Québec.

Condition re/ clause *b*:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être émis par l'*Ontario Highway Transport Board* de l'Ontario.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

c) De tout point situé dans la province de Québec à la frontière du Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) et retour, à destination de toutes les provinces situées à l'est du Québec.

Condition re/ clause c:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être émis par le *Motor Carrier Board* du Nouveau-Brunswick.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

d) De tout point situé dans la province de Québec à tout poste frontalier des Etats-Unis et retour, aux fins d'interchange d'équipement.

Dans tous les cas pour le transport par remorques conventionnelles ou remorquage au moyen de tracteurs dûment licenciés, des roulottes neuves et usagées de toutes catégories, y compris maisons mobiles, bureaux mobiles, remises et/ou hangars mobiles, des maisons (système fold-a-way) et de ses composantes, sections de maisons préfabriquées sur châssis mobiles, châssis mobiles et toutes constructions à être remorquées ou transportées sur leurs roues ou châssis mobiles et généralement toutes remorques mobiles (avec ou sans timon ou attachement spécial à l'avant) pouvant être déplacés d'un endroit à un autre, tous genres de remorques désignées par le manufacturier.

Il est entendu que ces remorques peuvent appartenir au manufacturier.

Droit additionnel I:

En vertu des clauses a, b, c et d, la détentrice peut faire usage de véhicules spéciaux (floats) pourvu que les tracteurs et lesdits véhicules spéciaux soient enregistrés au Service des véhicules automobiles de la province et à la Commission.

Droit additionnel II:

La détentrice pourra utiliser les services d'un cargo ou d'un traversier conformément aux dispositions de l'article 13e, paragraphe 1, alinéa 2 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Droit additionnel III:

La détentrice pourra louer, à court terme, à des expéditeurs des véhicules de livraison sans chauffeur, conformément à l'article 13aa de l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux conditions y rattachées.

Rôle M-13197
10184-V-D-3
L. BRETON TRANSPORT LTÉE
Lime Ridge
(Wolfe) (Qué.)

Clause additionnelle:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Montréal à Weedon pour le transport en sacs d'engrais, de moulée et d'ingrédients entrant dans la composition des moulées, et retour avec marchandise refusée ou endommagée, pour le compte de la Société Coopérative Agricole de Weedon.

Rôle M-13198
1623-V-D-3
STAR TRUCK TAXI ASSOCIATION LTD.
2055, rue de Bullion
Montréal (Qué.)

Droit additionnel:

La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec le droit d'ajouter à son permis de transport de marchandises générales le service additionnel suivant:

a-5) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - véhicules isothermes -

a-5) Des entrepôts de Montréal et Iberville utilisés par l'expéditeur à toutes les localités situées dans un rayon de 100 milles des limites desdites villes, pour le transport par camions isothermes, de produits avicoles, et retour avec marchandises refusées, avariées ou endommagées, pour le compte de Avico (70) Ltée.

Adresse des entrepôts:
Montréal: 5440 Paré
Iberville: 700 Croisetière

Rôle M-13199
20978-V-D-2
FREEPORT TRANSPORT INC
1200 Butter Road
Freeport, Penn. 16229, U.S.A.
Au Québec:
c/o P.O. Box 124
Ste-Anne-de-Bellevue
Ile de Montréal (Qué.)

Droit additionnel:

La requérante s'est adressée à la Commission afin de faire ajouter à son permis le service suivant:

Classes:

1. Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint -
2. Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint -

Services:

1. Depuis la frontière Québec–Ontario (tous points d'entrée) jusqu'à Saint-Jean (Québec), et retour avec les marchandises refusées ou endommagées, pour le transport de panneaux modulaires lamellés, lesdits matériaux ayant été transportés en transit à travers la province d'Ontario depuis la frontière Canada –Etats-Unis, jusqu'aux installations de Cyanamid of Canada Ltd., à Saint-Jean (Québec), depuis les installations de Formica Corporation à Frankfurt (Indiana) et Tarboro (Caroline du Nord).

2. Depuis la frontière Québec–Etats-Unis (tous points d'entrée), pour le transport de panneaux modulaires lamellés destinés aux installations de Cyanamid of Canada Ltd. à Saint-Jean (Québec), depuis les installations de Formica Corporation à Frankfurt (In-

diana) et Tarboro (Caroline du Nord), et retour avec les marchandises refusées ou endommagées.

Additional right:

The applicant has applied to the Commission, in order to add the following service to its permit:

Classes:

1. Restricted trucking - long distance - restricted route -

2. Restricted trucking - long distance - restricted route -

Services:

1. From the Québec–Ontario border (all ports of entry) to St-John (Québec), and return with refused or damaged goods, for the carriage of laminated modular panels, said material having been carried in transit through the Province of Ontario from the Canada–U.S.A. boundary line, to the installations of Cyanamid of Canada Ltd. in St. John (Québec) from the installations of Formica Corporation at Frankfurt (Indiana) and Tarboro (North Carolina).

2. From the Québec–U.S.A. border (all ports of entry) for the carriage of laminated modular panels destined to Cyanamid of Canada Ltd. in St. John (Québec) from the installations of Formica Corporation at Frankfurt (Indiana) and Tarboro (North Carolina), and return with refused or damaged goods.

Rôle M-13200
20978-V-D-3

FREEPORT TRANSPORT INC.

1200 Butter Road
Freeport, Penn. 16229, U.S.A.
Au Québec:
c/o P.O. Box 124
Ste-Anne-de-Bellevue
Ile de Montréal (Qué.)

Modification à la clause:

La requérante, qui détient un permis dont les clauses *a* et *b* se lisent comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - rayon -

a) Depuis la frontière Québec–Ontario (tous points d'entrée) jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec, pour le transport de produits d'argile réfractaire vitrifiée, et retour avec les marchandises refusées ou endommagées seulement, lesdites marchandises provenant de points situés dans les Etats suivants: Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Missouri et New Jersey, lesdites marchandises étant transportées en transit dans la province d'Ontario, via la frontière Ontario –Etats-Unis (soit la frontière internationale), en passant par des points situés à proximité des rivières Niagara, Détroit et St. Clair.

b) Transport restreint - longue distance - rayon -

b) Depuis la frontière Québec–Etats-Unis (tous points d'entrée de l'Etat de New York) jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec, et retour avec les marchandises refusées ou endommagées seulement, pour le transport de produits d'argile réfractaire vitrifiée provenant de points situés dans les Etats suivants: Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Missouri et New Jersey.

demande l'autorisation de modifier ses clauses *a* et *b* afin que celles-ci se lisent dorénavant comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - rayon -

a) Depuis la frontière Québec–Ontario (tous points d'entrée) jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec, pour le transport de produits d'argile réfractaire vitrifiée, et retour avec les marchandises refusées ou endommagées seulement, lesdites marchandises provenant de points situés dans les Etats suivants: Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Missouri, New Jersey, Alabama, Maryland, Mississipi, New York et Virginie Occidentale, et ayant été transportées en transit dans les provinces d'Ontario, via la frontière Ontario–Etats-Unis (soit la frontière internationale), en passant par des points situés à proximité des rivières Niagara, Détroit et St. Clair.

b) Transport restreint - longue distance - rayon -

b) Depuis la frontière Québec –Etats-Unis (tous points d'entrée de l'Etat de New York) jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec, et retour avec les marchandises refusées ou endommagées seulement, pour le transport de produits d'argile réfractaire vitrifiée provenant de points situés dans les Etats suivants: Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Missouri, New Jersey, Alabama, Maryland, Mississipi, New York et Virginie Occidentale.

Modification to clause:

The applicant, clauses a *and* b *of whose permit read as follows:*

(a) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(a) *From the Québec–Ontario border (all ports of entry) to all localities situated in the Province of Québec, for the transportation of refractory and vitrified clay products, and return with refused or damaged goods only, said merchandise originating from points in the States of Michigan, Ohio, Pennsylvania, Kentucky, Missouri, and New Jersey, such merchandise being transported in transit in the Province of Ontario, via the International Boundary on the Ontario–United States border at Niagara, Detroit and St. Clair Rivers.*

(b) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(b) *From the Québec–United States border (all ports of entry on the State of New York) to all localities in the Province of Québec, and return with refused and damaged*

goods only, for the transportation of refractory and vitrified clay products originating from the points in the States of Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Missouri and New Jersey.

wishes to be authorized to modify its clauses a *and* b *to read in the future as follows:*

(a) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(a) *From the Québec–Ontario border (all ports of entry) to all localities situated in the Province of Québec, for the transportation of refractory and vitrified clay products, and return with refused or damaged goods only, said merchandise originating from points in the States of Michigan, Ohio, Pennsylvania, Kentucky, Missouri, New Jersey, Alabama, Maryland, Mississipi, New York and West Virginia, such merchandise being transported in transit in the Province of Ontario, via the international Boundary on the Ontario–United States border at Niagara, Detroit and St. Clair Rivers.*

(b) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(b) *From the Québec–United States border (all ports of entry on the State of New York) to all localities in the Province of Québec, and return with refused and damaged goods only, for the transportation of refractory and vitrified clay products originating from points in the States of Michigan, Ohio, Pennsylvania, Kentucky, Missouri, New Jersey, Alabama, Maryland, Mississipi, New York and West Virginia.*

Rôle M-13201
22345-V-D-2

L. R. TRANSPORT INC.

8101, boul. Montreal-Toronto
Montréal-Ouest (Qué.)

Modification aux clauses:

La requérante, dont le permis 22345-V se lit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - territoire -

a) De tout point à tout autre point au Québec, pour le transport et/ou le remorquage de roulottes, maisons mobiles et/ou toute construction semblable avec ou sans roue.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

b) De tout point au Québec à la frontière de l'Ontario, et retour, à destination de toutes les provinces situées à l'ouest du Québec, pour le transport et/ou le remorquage de roulottes, maisons mobiles et/ou toute construction semblable avec ou sans roue.

Condition re/ clause *b*:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire de l'*Ontario Highway Transport Board* de l'Ontario dont copie devra avoir été déposée au dossier avant le 31 décembre 1973.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

c) De tout point au Québec à la frontière du Nouveau-Brunswick et retour, à destination de toutes les provinces situées à l'est du Québec, pour le transport et/ou le remorquage de roulottes, maisons mobiles et/ou toute construction semblable avec ou sans roue.

Condition re/ clause *c*:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire de la *Motor Carrier Board* du Nouveau-Brunswick dont copie devra avoir été déposée au dossier avant le 31 décembre 1973.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

d) De tout point au Québec à la frontière des Etats-Unis et retour, à destination des états de ce pays, pour le transport et/ou le remorquage de roulottes, maisons mobiles et/ou toute construction semblable avec ou sans roue.

Condition re/ clause *d*:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec le permis complémentaire de l'*Interstate Commerce Commission* des Etats-Unis dont copie devra avoir été déposée au dossier avant le 31 décembre 1973.

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

e) De tout point au Québec à tout poste frontalier des Etats-Unis et retour, aux fins d'interchange d'équipement, pour le transport et/ou le remorquage de roulottes, maisons mobiles et/ou toute construction semblable avec ou sans roue.

f) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

f) En transit d'une frontière à l'autre du Québec, pour le transport et/ou le remorquage de roulottes, maisons mobiles et/ou toute construction semblable avec ou sans roue.

Conditions re/ clauses *a*, *b*, *c*, *d*, *e* et *f*:

Les clauses *a*, *b*, *c*, *d*, *e* et *f* sont sujettes aux conditions et aux droits exigibles en vertu des règlements en vigueur.

désire le modifier afin qu'il se lise dorénavant de la façon suivante:

a) Transport restreint - longue distance - territoire -

a) De tout point à tout autre point situé dans la province de Québec.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

b) De tout point situé dans la province de Québec à la frontière de l'Ontario (tous ports d'entrée) et retour, à destination de toutes les provinces situées à l'ouest du Québec.

Condition re/ clause *b*:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être émis par l'*Ontario Highway Transport Board* de l'Ontario.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

c) De tout point situé dans la province de Québec à la frontière du Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) et retour, à destination de toutes les provinces situées à l'est du Québec.

Condition re/ clause *c*:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être émis par le *Motor Carrier Board* du Nouveau-Brunswick.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

d) De tout point situé dans la province de Québec à la frontière des Etats-Unis (tous ports d'entrée) et retour, à destination des états de ce pays.

Condition re/ clause *d*:

Le service autorisé par cette clause ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être émis par l'*Interstate Commerce Commission*.

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

e) De tout point situé dans la province de Québec à tout poste frontalier des Etats-Unis et retour, aux fins d'interchange d'équipement.

f) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

f) En transit, d'une frontière à l'autre du Québec.

Dans tous les cas, pour le transport par remorques conventionnelles ou remorquage au moyen de tracteurs dûment licenciés, des roulottes neuves et usagées de toutes catégories, y compris maisons mobiles, bureaux mobiles, remises et/ou hangars mobiles, sections de maisons préfabriquées sur châssis mobiles, châssis mobiles et toutes constructions à être remorquées ou transportées sur leurs roues ou châssis mobiles et généralement toutes remorques mobiles (avec ou sans timon ou attachement spécial à l'avant) pouvant être déplacées d'un endroit à un autre, tous genres de remorques désignées par le manufacturier.

Il est entendu que ces remorques peuvent appartenir au manufacturier.

Droit additionnel I:

En vertu des clauses *a*, *b*, *c*, *d*, *e* et *f*, la détentrice peut faire usage de véhicules spéciaux (floats) pourvu que les tracteurs et lesdits véhicules spéciaux soient enregistrés au Service des véhicules automobiles de la province et à la Commission.

Droit additionnel II:

La détentrice pourra utiliser les services d'un cargo ou d'un traversier conformément aux dispositions de l'article 13*e*, paragraphe 1, alinéa 2 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-13202
24681-V-D-1
GODIN, RICHARD
643, Marie-Victorin
Boucherville (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir, aux conditions réglementaires le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

A Boucherville, Varennes, Ste-Julie et Longueuil, pour la livraison de repas, pour le compte du restaurant Sun Luck situé à Boucherville.

Rôle M-13203
M-506987-D-001
GEMME, JEAN-GUY
2237, St-Rock
Longueuil
(Chambly) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 06.

Rôle M-13204
M-503186-D-010
CATALOGNA & FILS LTÉE
2330, Norman
Lachine (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 10.

Rôle M-13205
M-504063-D-003
PERRAS, ROLLAND
142, Ste-Anne
St-Rémi
(Napierville) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 10.

Rôle M-13206
M-506983-D-001
GAGNON, J. GARRY
R.R. No. 3
Chapeau
(Pontiac) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion, demande à la Commission des transports du Québec de lui délivrer un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 07.

The applicant, owner of a truck, requests from Québec Transport Commission a bulk trucking permit, Contractor class, for region 07.

Rôle M-13207
M-506985-D-001
PILON, ALBERT
71, rue Principale
Maniwaki
(Gatineau) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 21 juillet 1975, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 07.

Rôle M-13208
M-506988-D-001
PAIEMENT, FRANÇOIS
126, St-Denis
Nominingue
(Labelle) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan pour la région 07.

Rôle M-13209
M-506996-D-001
LONGPRÉ, ÉMILE
15, Vinet
Châteauguay
(Châteauguay) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 1er janvier 1973, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 10.

Rôle M-13210
M-506995-D-001
MC. ELLIGOTT, KENNETH
190, 46e Avenue
Lachine (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 10.

Rôle M-13211
M-506940-D-001
CLOUTIER, AURÈLE
1310, route 117
Val-David
(Terrebonne) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac (général) (carrière entre autre), catégorie Entrepreneur pour la région 06.

Rôle M-13212
M-506939-D-001
TRANSPORT MONIÈRE ET PERRAS ENRG.
(Francine Perras et Pierre Monière opérant sous le nom de:)
St-Rémi
(Napierville) (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan pour la région 10.

Rôle M-13213
M-503849-D-002
LEBLANC, ARTHUR
131, boulevard du Progrès
Pointe-Gatineau
(Hull) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec un permis de transport en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 07.

Rôle M-13214
M-503186-D-012
CATALOGNA & FILS LTÉE
2330, Norman
Lachine (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région no 10.

Rôle M-13215
M-506991-D-001
NEWTON, CLINTON
R.R. No. 1
Thurso
(Papineau) (Qué.)

Le requérant, propriétaire d'un camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec de lui délivrer un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 07.

The applicant, owner of a truck registered in Québec since April 14, 1972, requests from the Québec Transport Commission a bulk trucking permit, Contractor class, for region 07.

Rôle M-13216
M-503186-D-001
CATALOGNA & FILS LTÉE
2330, Norman
Lachine (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région no 10.

Rôle M-13217
M-503186-D-013
CATALOGNA & FILS LTÉE
2330, Norman
Lachine (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région no 10.

Rôle M-13218
M-506992-D-001
MORIN, JEAN-PAUL
262, Grand-Rang
La Présentation
(St-Hyacinthe) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan pour la région 06.

Rôle M-13221
M-205397-D-2
M-205397 -001
DELAGE, LAURENT
1180, Hôtel-de-Ville
St-Hyacinthe (Qué.)
et
M-206869 -001
BINETTE, ROLLAND

Demande de transfert:
Delage, Laurent, demande à la Commission de transférer à:
Binette, Rolland
725, St-Charles
La Providence
(St-Hyacinthe) (Qué.)
le permis no M-205397 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-39, St-Hyacinthe.

Rôle M-13223
M-204778-D-2
M-204778 -001
CHAGNON, CLAUDE
312, Ste-Anne
Varennes (Qué.)
et
M-206857 -001
CHAGNON, JEAN-CLAUDE

Demande de transfert:
Chagnon, Claude, demande à la Commission de transférer à:
Chagnon, Jean-Claude
312, Ste-Anne
Varennes (Qué.)
le permis no M-204778 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Varennes, 06-5713-C, comprenant Varennes.

Rôle M-13224
M-203598-D-2
M-203598 -002
CARDIN, JEAN
266, chemin St-Ours
Sorel (Qué.)
et
M-206648 -001
CROISETIÈRE, MME YVETTE

Demande de transfert:
Cardin, Jean, demande à la Commission de transférer à:
Croisetière, Mme Yvette
3214, Viger, app. 3
Tracy (Qué.)
le permis no M-203598 -002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-16, Sorel.

Rôle M-13225
M-204833-D-3
M-204833 -002
GAUVIN, LÉON
8105, Aimé-Renaud
St-Léonard (Qué.)
et
M-206874 -001
GAMBINO, BONIFACIO

Demande de transfert:
Gauvin, Léon, demande à la Commission de transférer à:
Gambino, Bonifacio
339, Charles-Archer
Montréal (Qué.)
le permis no M-204833 -002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-5, Est de Montréal.

Rôle M-13226
M-200915-D-2
M-200915 -001
BASTIEN, JEAN
4114, Girouard
Montréal (Qué.)
et
M-206875 -001
LIGNOS, DIMITRIOS

Demande de transfert:
Bastien, Jean, demande à la Commission de transférer à:
Lignos, Dimitrios
8584, avenue Stuart
Montréal (Qué.)
le permis no M-200915 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13227
M-204999-D-2
M-204999 -001
BOIVIN, SYLVIO
6260, Molson
Montréal (Qué.)
et
M-205348 -002
MARTUCCI, MARIO

Demande de transfert:
Boivin, Sylvio, demande à la Commission de transférer à:
Martucci, Mario
5305, Bélanger, app. 2
Montréal (Qué.)
le permis no M-204999 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13228
M-206154-D-2
M-206154 -001
OUELLET, JOSEPH
3664, 41e Avenue, app. 5
Pointe-aux-Trembles (Qué.)
et
M-206823 -001
MONETTE, JACQUES

Demande de transfert:
Ouellet, Joseph, demande à la Commission de transférer à:
Monette, Jacques
5363, boul. Roi-René
Ville d'Anjou (Qué.)
le permis no M-206154 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-5, Est de Montréal.

Rôle M-13229
M-200532-D-2
M-200532 -001
PANNETON, LÉO
2232, Hingston
Montréal (Qué.)
et
M-206878 -001
SOUKIASSIAN, JIRAIR

Demande de transfert:
Panneton, Léo, demande à la Commission de transférer à:
Soukiassian, Jirair
4242, Dudemaine
Montréal (Qué.)
le permis no M-200532 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-13230
M-202056-D-2
M-202056 -001
ROY, FERNAND
230, Terr. Bellerive, app. 204
Cowansville (Qué.)
et
M-206871 -001
VERBICH, GIACOMO

Demande de transfert:
Roy, Fernand, demande à la Commission de transférer à:
Verbich, Giacomo
109, Halle
Cowansville (Qué.)
le permis no M-202056 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-4, Cowansville.

62802-o

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

DECISIONS DE LA COMMISSION «PROPRIO MOTU»

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-9508	26-11-75	M-201526-D-2 LUCIEN EDMOND M-203672-D-1 JEANNETTE BRUNETTE M-204380-D-1 GILLES GAMACHE M-205097-D-1 LUCILLE LAGUE M-201047-D-1 MICHAEL STEWART	8103 et 8104	25-10-75	M-12141	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		M-205418-D-1 LUCIEN DERAGON M-203360-D-1 EUCLIDE PIGEON M-205598-D-1 RENE GRENIER M-205409-D-1 ARCHI WILLIAMS M-200989-D-1 ARMAND BERGERON M-204471-D-1 ALBERT E. BLUTE M-203088-D-1 JEAN-JACQUES GAGNIER Intimés				

La Commission décrète le non-renouvellement des permis des intimés et ordonne à l'administrateur de classer les permis aux archives.

MCV-5958	25-11-75	M-501918-D-1-P-1 M. CONRAD ST-PIERRE Intimé	8102	25-10-75	M-11928	

La Commission revise la décision MCV-2904, maintient la révocation de l'attestation et prend acte du désistement de l'intimé, annule le permis, et confisque le cautionnement en instance.

QCS-707	27-11-75	6793-V-P-1 BRAZEAU TRANSPORT INC. Voiturier-roulier et certains voituriers-remorqueurs désignés dans la présente décision.	7279	20-09-75	Q-5468	

La Commission constate le non-renouvellement des permis des voituriers-remorqueurs ci-après désignés, de même que les permis connexes de courtier de Brazeau Transport Inc.

Bordeleau & Frères 19375-V	Denis Pelletier 23134-V	Serge Coutu 23409-V
René Couture 23055-V	Gilles Pelletier 23135-V	Hélène Gross 23427-V
Frank Gross 23097-V	Gaston Létourneau 24008-V	André Grenier 23501-V
Gérard Roy 23467-V	Albert Vaillancourt Ass. Enrg. 23320-V	Réal Carpentier 23547-V
Les Entreprises M.T.V. Enrg. 23099-V	Lucien Tremblay 23324-V	Gaston Sirois 23889-V

QCV-5257	02-12-75	Q-501859-P-001 JOSEPH TURCOTTE	8328	01-11-75	Q-6303	

La Commission révise la décision QCV-702 et modifie le paragraphe 3 du dispositif de ladite décision pour qu'il se lise: 3. autorise, en faveur du requérant, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégorie «Région» et de catégorie «Artisan» pour la région 2, conformément aux dispositions du règlement 12.

AUDIENCES PUBLIQUES

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPV-669-S	24-11-75	3325-A-D-1 TRANSPORT MODELE INC Nouvelle demande	1729	22-02-75	M-6107	Désistement
MCR-2235	24-11-75	12797-V-D-1 BELLEMARE EXPRESS INC. Droit additionnel	1014	25-01-75	M-5211	Accordée
MCR-2236	24-11-75	21761-V-D-1 MAC DOUGALL & SON TRANSPORT LTD. Modification de permis	1368	08-02-75	M-5420	Accordée en partie

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCR-2237	24-11-75	24110-V-D-1 CANADIAN SECURITY DATA PLUS LIMITED Nouvelle demande	1389	08-02-75	M-6068	Désistement
MCR-2238	24-11-75	471-V-D-1 GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Volume 106 Modification de permis	5458	03-08-74	M-2668	Accordée telle qu'amendée
QPT-2664	02-12-75	Q-20,036-D-3 LA LIGUE DE TAXIS DE QUEBEC INC. Requérante LEO PLAMONDON Intimé		15-03-75	Q-3141	La Commission déclare irrecevable en droit la demande de la partie requérante.
QPT-2665	02-12-75	Q-20,036-D-2 LA LIGUE DE TAXIS DE QUEBEC INC. Requérante GREGG BLANKE Intimé		15-03-75	Q-3142	La Commission déclare irrecevable en droit la demande de la partie requérante.
QCV-5211	28-11-75	Q-500631-D-3 FERNAND MORIN Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie «Artisan».		07-06-75	Q-3800	Accordée
QCV-5212	28-11-75	Q-504384-D-2 GABRIEL CAOUETTE Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4 de catégorie «Entrepreneur».		07-06-75	Q-3761	Accordée
QCV-5213	28-11-75	Q-500631-D-2 FERNAND MORIN Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie «Entrepreneur».		07-06-75	Q-3732	Accordée
QCV-5214	28-11-75	Q-504564-D-1 CLAUDE BASTIEN Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4 de catégorie «Entrepreneur».		07-06-75	Q-3719	Accordée
QCV-5215	28-11-75	Q-504564-D-2 CLAUDE BASTIEN Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4 de catégorie «Entrepreneur».		07-06-75	Q-3718	Accordée
QCV-5216	28-11-75	Q-504536-D-001 CHARLES THIBAULT Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 2.		07-06-75	Q-3823	Rejetée
QCV-5217	28-11-75	Q-504611-D-001 GABRIEL APRIL Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3.		07-06-75	Q-3799	Rejetée
QCV-5218	28-11-75	Q-502180-D-3 GASTON TREPANIER Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4 de catégorie «Entrepreneur».		04-01-75	Q-2645	Accordée
QCV-5219	28-11-75	Q-504934-D-1 JEAN-PAUL DUMONT Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4 de catégorie «Entrepreneur».		12-04-75	Q-3322	Accordée
QCV-5220	28-11-75	Q-504404-D-001 CONRAD SENECAL Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 1.		15-02-75	Q-2896	Rejetée
QCV-5221	28-11-75	Q-504933-D-001 ROGER DESCOTEAUX Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4.		12-04-75	Q-3324	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5222	28-11-75	Q-504527-D-001 PIERRE-EUDORE ROY Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3.		07-06-75	Q-3704	Rejetée
QCV-5223	28-11-75	Q-504364-D-001 PAUL-EMILE MARTEL Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 2.		07-06-75	Q-3756	Rejetée
QCV-5224	28-11-75	Q-502007-D-005 DUBE & FRERES (Par J.-B. Dubé) Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3.		07-06-75	Q-3744	Rejetée
QCV-5225	28-11-75	Q-504468-D-2 HERMEL ROUSSEAU Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3.		25-01-75	Q-2761	Rejetée
QCV-5226	28-11-75	Q-500935-D-1 DENIS MARCOUX Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie « Artisan ».		09-11-74	Q-2289	Accordée
QCV-5227	28-11-75	Q-504384-D-001 GABRIEL CAOUETTE Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4.		07-06-75	Q-3762	Rejetée
QCV-5228	28-11-75	Q-504449-D-1 BENOIT GUERIN Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 2 de catégorie « Artisan ».		12-07-75	Q-4196	Accordée
QCV-5229	28-11-75	Q-502010-D-3 LAURENT JALBERT Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie « Entrepreneur ».		05-10-75	Q-2001	Accordée
QCV-5230	28-11-75	Q-504984-D-1 FLORENT CHOUINARD Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie « Entrepreneur ».		23-08-75	Q-4462	Accordée
QCV-5231	28-11-75	Q-504636-D-1 YVON CHABOT Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3.		02-11-74	Q-2217	Rejetée
QCV-5232	28-11-75	Q-504472-D-001 GILLES DESAULNIERS Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4.		29-03-75	Q-3201	Rejetée
QCV-5233	28-11-75	Q-504711-D-1 LUCIEN FORTIN Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 2.		07-06-75	Q-3796	Rejetée
QCV-5234	28-11-75	Q-504751-D-1 GILLES FOURNIER Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie « Artisan ».		30-08-75	Q-5033	Accordée
QCV-5235	28-11-75	Q-504359-D-002 RENE BLAIS Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4.		12-07-75	Q-4188	Rejetée
QCV-5236	28-11-75	Q-504705-D-1 ROBERT BOLDUC Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie « Artisan ».		25-01-75	Q-2767	Accordée
QCV-5237	28-11-75	Q-504469-D-1 GASTON VAILLANCOURT Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3 de catégorie « Entrepreneur ».		01-02-75	Q-2793	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5238	28-11-75	Q-504468-D-001 HERMEL ROUSSEAU Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3.		01-02-75	Q-2794	Rejetée
QCV-5239	28-11-75	Q-504526-D-001 RENE PELLETIER Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 3.		07-06-75	Q-3825	Rejetée
QCV-5240	28-11-75	Q-504964-D-1 GERALD LESSARD Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4 de catégorie «Artisan».		07-06-75	Q-3860	Accordée
QCV-5241 à QCV-5250 incl.	28-11-75	Demandes de camionnage en vrac dans la région et la catégorie selon le cas: Re:				Accordées
		Région Catégorie				
QCV-5241	28-11-75	Q-503160-D-1 2 Artisan CLEMENT DUFOUR		04-01-75	Q-2650	
QCV-5242	28-11-75	Q-501052-D-1 2 Artisan JOSEPH-HENRI SAVARD		23-11-74	Q-2420	
QCV-5243	28-11-75	Q-501103-D-1 3 Artisan GILLES RIOUX		14-12-74	Q-2583	
QCV-5244	28-11-75	Q-500987-D-1 3 Artisan EDDY LABARRE		16-11-74	Q-2349	
QCV-5245	28-11-75	Q-500936-D-1 3 Entrepreneur AIME CHARTRAND		09-11-74	Q-2287	
QCV-5246	28-11-75	Q-500186-D-1 3 Entrepreneur FERNAND LESAGE		05-10-74	Q-2002	
QCV-5247	28-11-75	Q-500071-D-1 3 Artisan ROMEO BEAULIEU		28-09-74	Q-1928	
QCV-5248	28-11-75	Q-500029-D-1 3 Artisan BERNARD BONNEAU		28-09-74	Q-1881	
QCV-5249	28-11-75	Q-501069-D-1 4 Artisan REJEAN PRONOVOST		30-11-74	Q-2436	
QCV-5250	28-11-75	Q-501144-D-1 4 Artisan GERMAIN POIRIER Requérants		30-11-74	Q-2481	
QCV-5267 à QCV-5288 incl.	03-12-75	Demandes de camionnage en vrac dans la région sous laquelle leur nom apparaît: Re:				La Commission: 1. révoque les décisions de rejets rendues sur le banc aux audiences publiques des 14, 15 et 16 octobre 1975; 2. décrète que lesdites causes soient remises au rôle des audiences publiques à être tenues les 16, 17 et 18 décembre 1975, dans la division 1, aux bureaux de la Commission à Québec.
QCV-5267	03-12-75	Q-504393-D-1 Région 1 ROGER GENDRON		07-06-75	Q-3786	
QCV-5268	03-12-75	Q-504524-D-1 Région 1 JACQUES PARENT		07-06-75	Q-3829	
QCV-5269	03-12-75	Q-504667-D-1 Région 1 LUCIEN HARRISSON		07-06-75	Q-3725	
QCV-5270	03-12-75	Q-504394-D-2 Région 2 RAYNALD TREMBLAY		07-06-75	Q-3784	
QCV-5271	03-12-75	Q-503481-D-7 Région 2 TRANSPORT GERARD LAROUCHE & FILS LTEE		07-06-75	Q-3844	
QCV-5272	03-12-75	Q-504627-D-1 Région 2 LAVAL GAGNON		07-06-75	Q-3803	
QCV-5273	03-12-75	Q-502987-D-2 Région 2 JEAN-GUY MALTAIS		07-06-75	Q-3726	
QCV-5274	03-12-75	Q-503166-D-3 Région 2 GEORGES CLAVEAU		07-06-75	Q-3747	
QCV-5275	03-12-75	Q-504151-D-2 Région 2 GABRIEL SAVARD		07-06-75	Q-3867	
QCV-5276	03-12-75	Q-504563-D-1 Région 3 JEAN-CLAUDE DUMAIS		07-06-75	Q-3721	
QCV-5277	03-12-75	Q-504563-D-2 Région 3 JEAN-CLAUDE DUMAIS		07-06-75	Q-3720	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5278	03-12-75	Q-504738-D-1 Région 3 PAUL-EUGENE PELLERIN		07-06-75	Q-3793	
QCV-5279	03-12-75	Q-504848-D-1 Région 3 PIERRE MORISSETTE		07-06-75	Q-3839	
QCV-5280	03-12-75	Q-504925-D-1 Région 3 ARMAND CHABOT		07-06-75	Q-3838	
QCV-5281	03-12-75	Q-505045-D-1 Région 3 GERARD NADEAU		20-09-75	Q-4463	
QCV-5282	03-12-75	Q-503866-D-4 Région 3 LES ENTREPRISES G. ALAIN LTEE		26-04-75	Q-3453	
QCV-5283	03-12-75	Q-503866-D-5 Région 3 LES ENTREPRISES G. ALAIN LTEE		26-04-75	Q-3456	
QCV-5284	03-12-75	Q-503866-D-2 Région 3 LES ENTREPRISES G. ALAIN LTEE		26-04-75	Q-3457	
QCV-5285	03-12-75	Q-504387-D-1 Région 4 FERNAND DESCHENES		07-06-75	Q-3764	
QCV-5286	03-12-75	Q-504898-D-1 Région 9 ROLAND GAUTHIER INC.		07-06-75	Q-3837	
QCV-5287	03-12-75	Q-504493-D-1 Région 9 G. & R. GAUTHIER INC.		07-06-75	Q-3701	
QCV-5288	03-12-75	Q-504486-D-1 Région 9 LANG CONSTRUCTION LTEE Requérants		07-06-75	Q-3779	
QCV-5290	04-12-75	Q-504461-D-1 MAXIME TREMBLAY Demande de permis de camionnage en vrac pour la région 4.		07-06-75	Q-3687	Rejetée
QSM-106	02-12-75	249-N-D-1 CAPITAINE LUC HARVEY		29-03-75	Q-3195	La Commission prend acte du retrait de la demande par la partie requérante.

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-9509	26-11-75	M-20012-D-1 LA LIGUE DE TAXIS DE L'OUEST DE MONTREAL INC. Reconnaissance de ligue de taxis	5776	26-07-75	M-9459	Accordée
MPT-9510	26-11-75	M-206024-D-2 HENRI LANDREVILLE Nouvelle demande	5780	26-07-75	M-9486	Accordée
MPT-9511	26-11-75	M-206567 SALVATORE ZAMBITO Nouvelle demande	6129	09-08-75	M-9696	Accordée
MCR-2239	26-11-75	3938-V-S-1 G.B. TRANSPORT INC. Transfert d'actions Requête publiée dans le « Journal de Montréal » les 2, 3, 4 novembre 1975 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			MRS-2290	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCS-1498	20-11-75	24534-V-D-1 COMMERCIAL HIGHWAY SERVICES LTD. Voiturier-remorqueur Nouvelle demande 659-V SMITH TRANSPORT CO. LIMITED Voiturier-roulier Droit additionnel	7600	04-10-75	M-11177	Accordee
MCS-1500-TF	24-11-75	40003-D-120-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION Modification de tarif	7482	27-09-75	M-10960	Accordée
MCS-1501-TF	24-11-75	40003-D-121-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION Modification de tarif	7482	27-09-75	M-10961	Accordée
MCS-1502	24-11-75	21986-V-C-1 ERIC J. BOURQUE Requérante PETER V. O'DAY Intimé Vérification de permis	7450	27-09-75	M-10868	La Commission constate le non-renouvellement du permis de l'intimé.
MCS-1503	24-11-75	4881-V-D-2 CLAUDE BENOIT Droit additionnel	7450	27-09-75	M-10869	Accordée
MCS-1504	26-11-75	22345-V-D-1 L. R. TRANSPORT INC. Mise en cause MM. ANDRE GILLES CLAUDE ET IRENE BOUCHARD GILLES BOUCHARD LTEE Requérants-vendeurs ENTREPRISES SERGE DAVID INC. Requérante-acquéreur Transfert d'actions	5347	05-07-75	M-9234	Accordée
MCV-5951	20-11-75	M-503839-D-1 MARCEL DUCHARME Requérant-cédant M-506705-D-1 SERGE PELLETIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6122	09-08-75	M-9624	Accordée
MCV-5952	21-11-75	M-504918-D-4 E. PAPEL TRUCKING REG'D Requérante-cédante M-506746-D-1 VARDIS PANAGIOTIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6980	06-09-75	M-10364	Accordée
MCV-5953	21-11-75	M-504844-D-1 S. BERGERON PAYSAGISTE ENRG. Requérante-cédante M-500077-D-3 ROLLAND DESGROSEILLIERS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5005	21-06-75	M-8933	Accordée
MCV-5954	21-11-75	M-502746-D-1 REAL TURCOT Requérant-cédant M-506449-D-1 LEO TURCOT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5005	21-06-75	M-8931	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-5955	25-11-75	M-500413-D-3 JACQUES GUERTIN Requérant-cédant M-506436-D-3 BOUSQUET & CROTEAU ENRG. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	6131	09-08-75	M-9705	Accordée
MCV-5957	25-11-75	M-504635-D-1 RAYMOND ROLLIN Requérant-cédant M-506804-D-1 RAYMOND CLEMENT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7616	04-01-75	M-11352	Rejetée
MCV-5959	26-11-75	M-502357-D-1 WILLIE CHARLAND Requérant-cédant M-506768-D-1 YVON BERNIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6450	23-08-75	M-10044	Accordée
MCV-5960	26-11-75	M-502471-D-3 RENE LANOIE Requérant-cédant M-506483-D-1 GEORGES LEVESQUE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5157	28-06-75	M-9051	Accordée
MCV-5961	26-11-75	M-501812-D-1 RENE POULIN Requérant-cédant M-506674-D-1 RAYMOND LAPRE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6124	09-08-75	M-9654	Accordée
ML-766	20-11-75	1072-DYV-D-2 KALITE REG'D Requérante-cédante LOCATION KALITE INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	6448	23-08-75	M-10000	Accordée
QPV-556-S	28-11-75	3234-A-D-3 MME JEANNETTE P. TARDIF	7793	18-10-75	Q-6125	Désistement
QPV-557-S	28-11-75	1812-A-D-2 FERNAND LARRIVEE	7997	18-10-75	Q-6149	Accordée
QCV-5209	27-11-75	Q-504222-D-001 DENIS DERY Requérant-cédant Q-504805-D-001 GAETAN MARTEL Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5598	19-07-75	Q-4220	Accordée
QCV-5210	28-11-75	Q-501943-D-001 MME GILLES HAMEL Requérante-cédante Q-505287-D-001 GUY RHEAUME Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7596	04-10-75	Q-5936	Accordée
QCV-5251	28-11-75	Q-502313-D-001 LUCIEN PLANTE Requérant-cédant Q-504951-D-001 REJEAN COLBERT Requérant-cessionnaire Transfert de permis		05-07-75	Q-4120	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5252	01-12-75	Q-501859-D-001 JOSEPH TURCOTTE Requérant-cédant Q-505087-D-001 GERARD ALLARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	4674	07-06-75	Q-3898	Accordée
QCV-5253	01-12-75	Q-505018-D-001 RICHARD DUFOUR	6956	26-09-75	Q-5137	Désistement
QCV-5254	01-12-75	Q-504711-D-001 LUCIEN FORTIN Requérant-cédant Q-502956-D-003 LEON LAVOIE Requérant-cessionnaire Transfert de permis			Q-6655	Rejetée
QCV-5258	02-12-75	Q-503587-D-001 LUCIEN MICHAUD Requérant-cédant Q-505306-D-1 LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	6979	06-09-75	Q-5330	Accordée
QCV-5259	02-12-75	Q-503587-D-002 LUCIEN MICHAUD Requérant-cédant Q-505306-D-002 LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	6979	06-09-75	Q-5329	Accordée
QCV-5260	02-12-75	Q-503587-D-003 LUCIEN MICHAUD Requérant-cédant Q-505306-D-003 LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	6977	06-09-75	Q-5328	Accordée
QCV-5261	02-12-75	Q-503587-D-004 LUCIEN MICHAUD Requérant-cédant Q-505306-D-004 LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	6979	06-09-75	Q-5335	Accordée
QCV-5262	02-12-75	Q-500573-D-002 FERNAND BOURBEAU Requérant-cédant Q-505265-D-002 PEPINIERE BOURBEAU INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7596	04-10-75	Q-5938	Accordée
QCV-5263	02-12-75	Q-500573-D-001 FERNAND BOURBEAU Requérant-cédant Q-505265-D-001 PEPINIERE BOURBEAU INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7596	04-10-75	Q-5939	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5264	02-12-75	Q-500344-D-001 BERTRAND CAMIRAND Requérant-cédant Q-504800-D-001 TRANSPORT ST-JEAN-PORT-JOLI LTEE Requérante-cessionnaire Transfert de permis	5599	19-07-75	Q-4223	Accordée
QCV-5289	03-12-75	Q-502483-D-001 LEOPOLD ROY Requérant-cédant Q-505319-D-001 LEOPOLD ROY INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7791	11-10-75	Q-6052	Accordée
QPT-2661	27-11-75	Q-200919-D-2 GASTON LEPAGE Requérant-cédant Q-202272 DENIS DUPONT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7790	11-10-75	Q-6045	Accordée
QPT-2662	01-12-75	Q-200846-D-4 TAXI ROSDY & BEAUREGARD INC. Requérante-cédante Q-202261-D-1 RICHARD LEBLOND Requérant-cessionnaire Transfert de permis			Q-6646	Rejetée
QPT-2663	01-12-75	Q-200846-D-5 TAXI ROSDY & BEAUREGARD INC. Requérante-cédante Q-202261-D-2 RICHARD LEBLOND Requérant-cessionnaire Transfert de permis			Q-6647	Rejetée
QPT-2666	04-12-75	Q-200915-D-2 MME THERESE PARENT Requérante-cédante Q-202278 AUGUSTIN OUELLET Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7991	18-10-75	Q-6109	Accordée
QPT-2667	04-12-75	Q-202067-D-2 MICHEL DORVAL Requérant-cédant Q-202277 MARCEL GOSSELIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7991	18-10-75	Q-6110	Désistement
QPT-2668	04-12-75	Q-201101-D-2 THEODORE ROCHETTE Requérant-cédant Q-202280 FRANCIS CLOUTIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7996	10-11-75	Q-6145	Accordée
QPT-2669	04-12-75	Q-201923-D-2 MME EMMANUEL NADEAU Requérante-cédante Q-202282 GABRIEL HEBERT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	8109	25-10-75	Q-6167	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPT-2670	04-12-75	Q-202198-D-2 MARIUS BOUCHER Requérant-cédant Q-202284 STEPHANE OUELLET Requérant-cessionnaire Transfert de permis	8124	25-10-75	Q-6195	Accordée
QPT-2671	04-12-75	Q-200836-D-002 CLAUDE PLOURDE Requérant-cédant Q-202286 MME LISE PLOURDE (légataire universelle) Requérante-cessionnaire Transfert de permis	8126	25-10-75	Q-6213	Accordée
QPT-2672	04-12-75	Q-201158-D-2 REMI GENDRON Requérant-cédant Q-200992-D-4 GREGOIRE BERNARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	8123	25-10-75	Q-6194	Accordée
QPT-2673	04-12-75	Q-201775-D-1 OVILA VEZINA			QT-2219	

La Commission annule, à toutes fins que de droit, le permis Q-201775-D-1 détenu par Ovila Vézina pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Gaspé, A-31.

QCR-1294	27-11-75	5118-V-D-2 CAPITALE DISTRIBUTION (QUE.) ENR. (Jean Lemieux . . .) Requérant-cédant TRANSPORT TORMAGENT INC Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7776	11-10-75	Q-5945	Accordée
QCR-1295	27-11-75	24550-V-D-1 JEAN-MARIE PARADIS Nouvelle demande	7787	11-10-75	Q-6017	Accordée
QCR-1296	27-11-75	5088-V-D-3 TRANSPORT PAUL NERON INC Service additionnel	7778	11-10-75	Q-5947	Accordée
QCR-1297	28-11-75	24585-V-D-1 SERVICE DE LIVRAISON DU QUEBEC (Roland Robitaille) Nouvelle demande	7993	18-10-75	Q-6126	Accordée
QCR-1298	28-11-75	795-V-D-1 MARCEL MOREL ENR. (Dame Marie-Jeanne Beaulieu-Morel) Service additionnel	7992	18-10-75	Q-6113	Accordée
QCR-1299	01-12-75	22812-V-D-1 A & G. ST-HILAIRE TRANSPORT ENR. (Alain & Guymont St-Hilaire)	6975	06-09-75	Q-5315	Accordée telle qu'amendée
QCR-1300	01-12-75	645-V-D-3 LA COMPAGNIE DE TRANSPORT H. SMITH LTEE *H. SMITH TRANSPORT COMPANY LTD.*	7786	11-10-75	Q-6016	Accordée
QCR-1301	04-12-75	20914-V-D-2 LYONNAIS TRANSPORT ENREGISTREE (Jean-Claude Lyonnais) Service additionnel	8123	25-10-75	Q-6193	Accordée
QCR-1302	04-12-75	20784-V-D-2 REAL VILLENEUVE Modification de clause	8109	25-10-75	Q-6164	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCS-706	27-11-75	1824-V-D-2 LE DEMENAGEUR QUEBECOIS LTEE Modification de permis	7785	11-10-75	Q-6012	Accordée
QCS-708	02-12-75	20153-V-D-1 MAURICE LABBE Modification de permis	7991	18-10-75	Q-6112	Accordée
QCS-709	03-12-75	21984-V-D-3 HENEAULT & GOSSELIN INC.	7789	11-10-75	Q-6040	Accordée
QCS-710	03-12-75	20931-V-D-2 ALBERIC CHARETTE Requérant-cédant JEAN-PAUL BOUTIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7120	13-09-75	Q-5454	Accordée
QCS-711	03-12-75	24062-V-D-2 ANDRE BEAUDOIN Voiturier-remorqueur 22499-V LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC. Voiturier-roulier	6114	09-08-75	Q-4384	Accordée
QCS-712	03-12-75	24209-V-D-2 RODRIQUE BANVILLE Voiturier-remorqueur 22499-V LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC. Voiturier-roulier	6113	09-08-75	Q-4382	Accordée
QCS-713	03-12-75	23135-V-D-3 GILLES PELLETIER Voiturier-remorqueur 22499-V LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC. Voiturier-roulier	6113	09-08-75	Q-4383	Accordée
QCS-714	03-12-75	24238-V-D-1 JEAN-GUY DRAPEAU Voiturier-remorqueur 22499-V LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC. Voiturier-roulier	6114	09-08-75	Q-4386	Accordée
QCS-715	03-12-75	24050-V-D-1 EDGAR MILLETTE Voiturier-remorqueur 22499-V LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC. Voiturier-roulier	6114	09-08-75	Q-4385	Accordée
QCS-717	04-12-75	22274-V-D-1 COMPAGNIE ASPHALTE LTEE *ASPHALT COMPANY LTD.* Transfert d'actions	3007	05-04-75	Q-3276	La Commission: 1. abroge, à toutes fins que de droit, la décision rendue le 27 mai 1975; 2. rejette la requête.
QCS-716	04-12-75	15239-V-DS-1 PERRON TRANSPORT LTEE Débitrice faillie et GREGOIRE BELLAVANCE Es-qualité de syndic et 22984-V *BERDEC TRANSPORT INC.* TRANSPORT BERDEC INC. Requérants Transfert de clauses	Journal de Québec	28, 29 et 30 octobre 1975	QRS-1521	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QL-323-TF	28-11-75	1261-DY-D-2-TF LAURIER AUTO INC. Modification de tarifs	7591	04-10-75	Q-5927	Accordée
QL-324	04-12-75	2108-DYV-D-1 (Q-600306-D-1) E.T.L. LOCATION ENR. (Lorenzo Emond. . . .) Nouvelle demande	8123	25-10-75	Q-6192	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE — REQUETES EN VERTU DU REGLEMENT No 21 (A.C. 2051-75)

No	Date	Requérants	Cause	Décisions	Date effective
MPN-513	24-11-75	24756-V-PN-1 LYMAN & SON CO. INC.	M-13191	Accordée	24-11-75
MPN-514	24-11-75	24404-V-PN-4 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.	M-13190	Accordée	24-11-75
QPN-165	27-11-75	24753-V-PN-1 WILLIAM M. FENNELL Demande de transport de produits nommés en vertu du règlement 21.	Q-6594	Accordée	25-11-75
QPN-166	01-12-75	24757-V-PN-1 PAUL MARCHAND Demande de transport de produits nommés en vertu du règlement 21.	Q-6593	Accordée	25-11-75
QPN-167	01-12-75	24757-V-PN-2 PAUL MARCHAND Demande de transport de produits nommés en vertu du règlement 21.	Q-6593	Accordée	25-11-75
QPN-168	01-12-75	24757-V-PN-3 PAUL MARCHAND Demande de transport de produits nommés en vertu du règlement 21.	Q-6593	Accordée	25-11-75
QPN-169	02-12-75	24780-V-PN-1 FRED FOWLER Demande de transport de produits nommés en vertu du règlement 21.	Q-6690	Accordée	02-12-75

AUDIENCES PUBLIQUES — TRANSPORTS PUBLICS — ECOLIERS

No	Date	Requérants	Cause	Décisions
QPE-752	01-12-75	Q-100,501-D-1 COMMISSION SCOLAIRE DES ILES Requérante JOHN FRED RICHARD Mise en cause	Q-6102	Accordée

Détails de la demande:
Demande pour que la Commission statue sur le prix des contrats qu'elle a adjugés à la suite de demandes de soumissions publiques.

QPE-753 à QPE-756 incl.	02-12-75	Q-100,034-D-1 COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY Requérante	Q-1741	La Commission statue, comme prix des contrats adjugés par les requérants aux entrepreneurs, les prix pour lesquels ils ont soumissionné.
QPE-753	02-12-75	AUTOBUS LATERRIERE D-1-2		
QPE-754	02-12-75	ECOLIER DU NORD D-1-7		

No	Date	Requérants	Cause	Décisions
QPE-755	02-12-75	JERRY LAVOIE D-1-11		
QPE-756	02-12-75	T.E.S.I. (SAGUENAY) LTEE D-1-13 Entrepreneurs LE MINISTRE DES TRANSPORTS Intervenant		

Détails de la demande:
Demande parue dans le journal «Le Quotidien» les 17 et 18 décembre 1974.

SEANCES EN CHAMBRE — TRANSPORT DE MATIERES EN VRAC

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-0183	14-06-74	M-501477-D-1 SIMONE BOLDUC MORIN Demande de permis	Entrepreneur	8	M-0083	Accordée
MCV-5939	10-11-75	M-502306-D-1 JEAN-MARIE AUBRY Demande de permis	Entrepreneur	6	M-12559	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 12 juin 1974 portant le no M-502306-D-1 pour la région 6.

MCV-5940	10-11-75	M-501331-D-1 BERTRAND LEFEBVRE Demande de permis	Artisan	10	M-12550	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 25 octobre 1973 portant le no M-501331-D-1 pour la région 10.

MCV-5941	10-11-75	M-504273-D-4 LES ENTREPRISES HEMMINGS INC. Demande de permis	Entrepreneur	6	M-12549	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 5 décembre 1973 portant le no M-504273-D-4 pour la région 6.

MCV-5942	10-11-75	M-501620-D-2 GERALD CORMIER Demande de permis	Artisan	10	M-12548	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 29 avril 1974 portant le no M-501620-D-2 pour la région 10.

MCV-5943	12-11-75	M-500171-D-3 NOEL TURCOTTE Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12557	

La Commission déclare irrecevable la requête déposée à la Commission le 27 septembre 1973 sous le numéro M-500171-D-3 pour la région 10.

MCV-5944	12-11-75	M-500171-D-4 NOEL TURCOTTE Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12551	

La Commission déclare irrecevable la requête déposée à la Commission le 27 septembre 1973 sous le numéro M-500171-D-4 pour la région 10.

MCV-5945	10-11-75	M-500167-D-1 GEORGES CARDINAL Demande de permis	Artisan	6	M-12558	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 10 octobre 1974 portant le no M-500167-D-1 pour la région 6.

MCV-5946	14-11-75	M-500902-D-4 SYLVESTRE TRANSPORT INC. Demande de permis	Entrepreneur	3	M-12554	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 2 novembre 1973 portant le no M-500902-D-4 pour la région 3.

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-5947	14-11-75	M-500902-D-5 SYLVESTRE TRANSPORT INC. Demande de permis	Entrepreneur	7	M-12556	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 2 novembre 1973 portant le no M-500902-D-5 pour la région 7.

MCV-3904	03-12-74	M-504844-D-1 S. BERGERON PAYSAGISTE ENRG. Demande de permis	Entrepreneur	10	M-4815	Accordée
MCV-5948	14-11-75	M-500902-D-6 SYLVESTRE TRANSPORT INC. Demande de permis	Entrepreneur	7	M-12553	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 2 novembre 1973 portant le no M-500902-D-6 pour la région 2.

MCV-5949	14-11-75	M-500902-D-7 SYLVESTRE TRANSPORT INC. Demande de permis	Entrepreneur	5	M-12555	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 2 novembre 1973 portant le no M-500902-D-7 pour la région 5.

MCV-5950	14-11-75	M-500902-D-8 SYLVESTRE TRANSPORT INC. Demande de permis	Entrepreneur	3	M-12552	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 2 novembre 1973 portant le no M-500902-D-8 pour la région 3.

MCV-3638	30-08-74	M-500413-D-3 JACQUES GUERTIN Demande de permis	Entrepreneur	10	M-3538	Accordée
MCV-5956	17-11-75	M-503344-D-3 BRUCE RUMSBY Demande de permis	Artisan	5	M-12842	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 27 novembre 1973 portant le no M-503344-D-3 pour la région 5.

QCV-5255	01-12-75	Q-501917-D-2 BERNARD GAGNON	Artisan	9	Q-6133	Accordée
QCV-5256	01-12-75	Q-501937-D-1 LIONEL MARTEL	Artisan	3	Q-6256	Accordée
QCV-5265	03-12-75	Q-502071-D-1 OVILA HAUTCOEUR	Artisan	1	Q-4917	Accordée
QCV-5266	03-12-75	Q-503877-D-1 ROCK CHENEL	Artisan	1	Q-6209	Accordée
QCV-5291	04-12-75	Q-503284-D-2 EXCAVATION TRANSCO INC.	Entrepreneur	3	Q-6257	Accordée
QCV-5292	04-12-75	Q-503333-D-5 GEORGES DALLAIRE	Entrepreneur	3	Q-6269	Accordée
QCV-5293	04-12-75	Q-505145-D-1 YVON GUILLEMETTE	Entrepreneur	3	Q-6456	Accordée
QCV-5294	04-12-75	Q-505416-D-001 ANDRE ARSENAULT	Entrepreneur	3	Q-6662	Accordée
QCV-5295	04-12-75	Q-505137-D-1 MARCEL GELINAS	Artisan	4	Q-6722	Accordée
QCV-5296	04-12-75	Q-504210 JOSEPH GRENIER	Artisan	3	Q-6266	Accordée
QCV-5297	04-12-75	Q-505102-D-1 DANIEL GIRARD	Artisan	3	Q-6441	Accordée
QCV-5298	04-12-75	Q-504889-D-1 CLAUDE ROLLAND	Artisan	3	Q-6449	Accordée
QCV-5299	04-12-75	Q-505054-D-1 JEAN-PAUL SAVARD	Artisan	3	Q-6439	Accordée
QCV-5300	04-12-75	Q-505000-D-1 FLORIAN TURCOTTE	Artisan	3	Q-6444	Accordée

PERMIS SPECIAUX

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-1919-S	3055-A-S-1 MRS-2288 GAETAN GALIPEAU	Demande parue dans le journal «Montréal-Matin» les 4, 5, 6 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1920	M-505047-A-1 MRS-2257 JEAN PAUL ARCHAMBAULT	Demande parue dans le journal «La Presse» les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1921	M-502275-A-3 MRS-2259 OVILA LABRECQUE	Demande parue dans le journal «La Presse» les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1922	M-505553-A-1 MRS-2252 DENIS CORRIVEAU	Demande parue dans le journal «La Presse» les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1923	M-502837-A-3 MRS-2297 VALERE ROY	Demande parue dans le journal «La Presse» les 4, 5, 6 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1924	M-506509-A-1 MRS-2293 GARAGE D. LANGEVIN ENRG.	Demande parue dans le journal «La Presse» les 4, 5, 6 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1925	M-503140-A-3 MRS-2296 ROGER BEAUREGARD	Demande parue dans le journal «La Presse» les 4, 5, 6 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1926	M-502421-A-3 MRS-2300 ANDRE BRODEUR	Demande parue dans le journal «La Presse» les 4, 5, 6 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1927	M-500378-A-1 MRS-2311 MME SUZANNE FONTAINE	Demande parue dans le journal «La Presse» les 4, 5, 6 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1928	M-503207-A-1 MRS-2295 FLORIAN DUVAL	Demande parue dans le journal «La Presse» les 7, 8, 10 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1929	M-502186-A-1 MRS-2303 LEONARD VERNER	Demande parue dans le journal «La Presse» les 7, 8, 10 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1930	M-502186-A-2 MRS-2302 LEONARD VERNER	Demande parue dans le journal «La Presse» les 7, 8, 10 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1931	M-502186-A-3 MRS-2301 LEONARD VERNER	Demande parue dans le journal «La Presse» les 7, 8, 10 novembre 1975. Accordée.	Saison hivernale 1975-1976.
MS-1932	19749-V-S-7 MRS-2318 GERARD HARBEC TRANSPORT INC.	Demande parue dans le journal «La Voix de L'Est» les 27, 28, 29 octobre 1975. Rejetée.	
MS-1933-S	3705-A-S-1 MRS-2329 THE BIBLE WAY DAY CARE CENTER	Demande parue dans le journal «Montréal-Matin» les 11, 12, 13 novembre 1975. Accordée.	Du 24 novembre 1975 au 23 novembre 1976 ou décision finale.
QS-1491	23771-V-S-2 Cause: QRS-1536 TRANSPORT BIENCOURT INC. *BIENCOURT EXPRESS INC.*	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 8, 10 et 11 novembre 1975. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 26 août 1976, ou jusqu'à décision finale de la Commission suivant l'éventualité qui se présentera la première.
QS-1492	24586-V-S-1 Cause: QRS-1416 CHARLES FORTIN Voiturier-remorqueur 6793-V BRAZEAU TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 11, 12 et 13 septembre 1975. Rejetée.	
QS-1493	22929-V-S-3 Cause: QRS-1537 CLAUDE FREDETTE	Demande parue dans le «Journal de Québec» les 11, 12 et 13 novembre 1975. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 26 août 1976, ou jusqu'à décision finale de la Commission suivant l'éventualité qui se présentera la première.
QS-1494	24482-V-S-2 Cause: QRS-1482 LOUIS-RODOLPHE LEVASSEUR Voiturier-remorqueur	Demande parue dans le «Journal de Québec» les 9, 10 et 11 octobre 1975. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 31 mai 1976.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
	22317-V BLAIS & LANGLOIS INC. Voiturier-roulier		
QS-1495	M-501990-ADD-001 Cause: QRS-1514 TRANSPORT LESAGE LTEE	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 25, 27 et 28 octobre 1975. Accordée.	Pour la période du 10 novembre 1975 au 8 novembre 1976.
QS-1496	M-501990-ADD-002 Cause: QRS-1515 TRANSPORT LESAGE LTEE	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 25, 27 et 28 octobre 1975. Accordée.	Pour la période du 10 novembre 1975 au 8 novembre 1976.
QS-1497	M-501990-ADD-003 Cause: QRS-1516 TRANSPORT LESAGE LTEE	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 25, 27 et 28 octobre 1975. Accordée.	Pour la période du 10 novembre 1975 au 8 novembre 1976.
QS-1498	M-501990-ADD-004 Cause: QRS-1517 TRANSPORT LESAGE LTEE	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 25, 27 et 28 octobre 1975. Accordée.	Pour la période du 10 novembre 1975 au 8 novembre 1976.
QS-1499	Q-501773-ADD-002 Cause: QRS-1308 JACQUES LEMELIN	Demande parue dans le journal «Montréal-Matin» les 26, 27 et 28 mai 1975. La Commission: 1. abroge, à toutes fins que de droit, la décision rendue le 26 août 1975; 2. rejette la requête.	
QS-1500	Q-502149-ADD-002 Cause: QRS-1328 GAETAN SIMONEAU	Demande parue dans le journal «Montréal-Matin» les 21, 22 et 22 mai 1975. La Commission: 1. abroge, à toutes fins que de droit, la décision rendue le 26 août 1975; 2. rejette la requête.	
QS-1501	Q-503241-ADD-003 Cause: QRS-1324 GASTON GAGNON	Demande parue dans le journal «Montréal-Matin» les 25, 26 et 27 juillet 1975. La Commission: 1. abroge, à toutes fins que de droit, la décision rendue le 26 août 1975; 2. rejette la requête.	
QS-1502	Q-501394-ADD-001 Cause: QRS-1545 ROCK RIOUX	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 15, 17 et 18 novembre 1975. Accordée.	Du 26 novembre 1975 au 26 mai 1976.
QS-1503-S	3561-A-S-1 Cause: QRS-1441 T.L.-S.L. (RIMOUSKI) LTEE	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 12, 13 et 15 septembre 1975. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 30 juin 1976.

62802-o

I — Avis de la Commission «proprio motu»:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle Q-6673
Q-504758-P-001
RÉNALD PILOTE
247, 1re Rue nord
St-Nazaire
(Lac-St-Jean) (Qué.)

Attendu que la Commission rendait en faveur de l'intimé une décision portant le numéro QCV-4951 en date du 6 novembre 1975;

Attendu que cette décision indiquait l'adresse de l'intimé comme suit:

Rénald Pilote
247, 1re Rue nord, St-Maurice
Lac St-Jean, P.Q.

Attendu qu'il appert clairement de la requête de l'intimé que son adresse se lit comme suit:

Rénald Pilote
247, 1re Rue nord, St-Nazaire
Lac St-Jean, P.Q.

Considérant les dispositions du 3e paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision QCV-4951 du 6 novembre 1975 et y apporter la correction appropriée.

Rôle Q-6674
Q-502285-P-001
ROBERT BÉLANGER
St-Adalbert
(L'Islet) (Qué.)

Concernant l'annulation de certains permis suite à la renonciation du détenteur.

Attendu qu'à différentes dates, la Commission a rendu des décisions et a délivré ou autorisé la délivrance de permis de différentes natures et catégories;

Attendu que les détenteurs desdits permis ont écrit à la Commission l'informant qu'ils ont renoncé à ceux-ci.

Considérant les dispositions du chapitre 6-A du Règlement numéro 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission:

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte des déclarations et d'annuler les permis des détenteurs énumérés à la liste ci-dessous.

Détenteurs Nom — adresse	Décisions Date	 Numéro	Numéro dossier ou permis	Date de renonciation	Nature du permis
BÉLANGER, ROBERT St-Adalbert (L'Islet) (Qué.)	15-05-75	QCV-3682	Q-502285-D-002	28-05-75	Camionnage en vrac
SAVARD, JEAN 474, du Stade (Chicoutimi) (Qué.)	04-10-74	QCV-1314	Q-500762-D-001	05-09-75	Camionnage en vrac
MILLIER, AURELE 733, Royale (Malartic) (Qué.)	18-06-74	QPT-0821	Q-201764-D-001	08-07-75	Transport par véhicule-taxi

Rôle Q-6675
Q-500762-P-001
JEAN SAVARD
474, du Stade
(Chicoutimi) (Qué.)

Concernant l'annulation de certains permis suite à la renonciation du détenteur.

Attendu qu'à différentes dates, la Commission a rendu des décisions et a délivré ou autorisé la délivrance de permis de différentes natures et catégories;

Attendu que les détenteurs desdits permis ont écrit à la Commission l'informant qu'ils ont renoncé à ceux-ci.

Considérant les dispositions du chapitre 6-A du Règlement numéro 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission:

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte des déclarations et d'annuler les permis des détenteurs énumérés à la liste ci-dessous.

Détenteurs Nom — Adresse	Décision Date	 Numéro	Numéro dossier ou permis	Date de renonciation	Nature du permis
BELANGER, ROBERT St-Adalbert (L'Islet) (Qué.)	15-05-75	QCV-3682	Q-502285-D-002	28-05-75	Camionnage en vrac
SAVARD, JEAN 474, du Stade (Chicoutimi) (Qué.)	04-10-74	QCV-1314	Q-500762-D-001	05-09-75	Camionnage en vrac
MILLIER, AURELE 733, Royale (Malartic) (Qué.)	18-06-74	QPT-0821	Q-201764-D-001	08-07-75	Transport par véhicule-taxi

Rôle Q-6676
Q-504205-P-001
MORNEAU, LORENZO
St-Donat
(Rimouski) (Qué.)
Intimé-cédant

Attendu que la Commission, le 25 août 1975, a rendu la décision QCV-2646 autorisant le transfert du permis de l'intimé-cédant à l'intimé-cessionnaire;

Attendu que les procureurs des intimés ont produit à la Commission, le 9 septembre 1975, un désistement en date du 5 septembre 1975;

Considérant les dispositions de l'article 2.6 du Règlement numéro 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission et de l'article 476 du Code de procédure civile.

Q-505166-D-001
TREMBLAY, DENIS
Ste-Anne-des-Monts
(Gaspé-Nord) (Qué.)

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Prendre acte du désistement produit au dossier.
2. Remettre l'affaire en état.
3. Rejeter l'autorisation de transfert du 25 août 1975 dudit permis, à savoir: Q-504205-D-001, et pour fins de dossier, annuler le numéro Q-505166-D-001 et attribuer au permis remis en vigueur le numéro Q-504205-D-001.

Rôle Q-6692
Q-202168-P-1
GERVAIS TREMBLAY
655, Du Buisson
(Arvida) (Qué.)

Attendu qu'en date du 30 avril 1975 la Commission rendait une décision portant le numéro QPT-3132 autorisant en faveur de l'intimé le transfert du permis de Florent Claveau (Q-201451);

Attendu qu'à la suite d'une enquête effectuée par le service d'inspection du ministère des transports, il appert que l'intimé n'opère plus son service de transport par véhicule-taxi;

Considérant les dispositions de l'article 6.57 du règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision QPT-3132 et de la révoquer s'il y a lieu.

Rôle Q-6693
Q-202074-P-1
LUC ARGOUIN
199, St-Désiré
Black Lake
(Mégantic) (Qué.)

Attendu que le 13 décembre 1974, la Commission rendait une décision portant le numéro QPT-180 autorisant en faveur de l'intimé la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la région de Black Lake.

Attendu que par une lettre et un avis de désistement en date du 19 novembre 1975, l'intimé informe la Commission qu'il désire canceller son permis.

Considérant les dispositions du 3e paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports;

Considérant les dispositions du chapitre VI-A du règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision QPT-180, prendre acte du désistement de l'intimé et annuler le permis.

Rôle Q-6694
Q-200439-P-2
ROBERT ROGER
27, Wells
St-Romuald
(Lévis) (Qué.)

Attendu que par la décision QPT-0426 du 18 juin 1974, la Commission autorisait en faveur de l'intimé la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi;

Attendu qu'après vérification, il appert que l'intimé n'a pas fait immatriculé son véhicule-taxi pour l'année 1975;

Considérant les dispositions du chapitre VI-A du règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

La Commission,autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Constater le non-renouvellement du permis Q-200439-D-006 détenu par Robert Roger.

Rôle Q-6729
1450-V-P-1
DUMAS TRANSPORT INC.
561, rue Turgeon
Québec (Qué.)
Intimé-cessionnaire

Attendu que l'intimée détient un permis de transport général portant le numéro 1450-V;

Attendu qu'il appert de la nombreuse correspondance échangée avec l'intimée que des transactions sur les actions de la compagnie pouvant entraîner un changement de contrôle se sont produites sans que l'autorisation préalable de la Commission soit donnée;

Considérant les dispositions de l'article 39 de la Loi des transports;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Vérifier le permis numéro 1450-V de l'intimée, dans le cadre de l'article 39 de la Loi des transports, sous peine de la nullité prévue audit article.

Rôle Q-6730
22152-V-P-2
JEAN-PAUL ET DENIS TREMBLAY LTÉE
1842, boulevard St-Anicet
Bagotville (Qué.)

Attendu que par les décisions QCS-532 et QCS-547 du 24 mars et du 14 avril 1975 respectivement, l'intimée a été autorisée d'ajouter à son permis numéro 22152-V, deux services additionnels maintenant connus comme les clauses *b* et *c* de son permis;

Attendu qu'à la suite d'un avis «proprio motu» dont le but visé était d'annuler la clause du permis 22152-V dont la délivrance avait été accordée à l'intimée par la décision de la Régie des transports en date du 3 juillet 1972, la Commission a rendu la décision QCR-1123 en date du 18 juin 1975;

Attendu que cette décision QCR-1123 stipule qu'elle révoque la décision autorisant la délivrance du permis 22152-V et annule ledit permis à toutes fins que de droit;

Attendu que la stipulation dans la décision QCR-1123 à l'effet que le permis 22152-V est annulé, laisse subsister un doute quant à la validité des droits additionnels accordés par les décisions QCS-532 et QCS-547;

Attendu qu'il y aurait lieu de préciser que la décision QCR-1123 annule seulement le permis dont la délivrance avait été accordée par la décision de la Régie des transports du 3 juillet 1972;

Considérant les dispositions du 3e paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision QCR-1123 du 18 juin 1975 et y apporter la précision nécessaire s'il y a lieu.

Rôle Q-6731
15262-V-P-1
IRENÉE BARIBEAU
St-Odilon-de-Granbourne
(Dorchester) (Qué.)
Nouvelle adresse
Ste-Germaine Boulé
(Abitibi) (Qué.)

Attendu que l'intimé détient un permis de transport général portant le numéro 15262-V;

Attendu que par une lettre en date du 9 septembre 1975, l'intimé informe la Commission qu'il a abandonné le transport;

Considérant les dispositions du chapitre VI-A du règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

La Commission autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins:

D'annuler le permis numéro 15262-V détenu par l'intimé.

Rôle Q-6732
22764-V-P-1
RÉGIS ROUSSEAU
897, Brochu
Sept-Iles (Qué.)

Attendu que l'intimé est détenteur d'un permis de camionnage de transport restreint, service local, contrat, portant le numéro 22764-V;

Attendu que l'intimé, partie au contrat, informe la Commission dans une lettre en date du 18 août 1975, qu'il ne fait plus de livraison à contrat et qu'il cancelle donc son permis;

Considérant les dispositions des paragraphes 4 et 5 de l'article 41 de l'Ordonnance générale sur le camionnage no 4995;

Considérant les dispositions du chapitre VI-A du règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

La Commission autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins:

D'annuler le permis no 22764-V détenu par l'intimé.

Rôle Q-6733
23064-V-P-1
VICTORIAVILLE SPECIALTIES COMPANY LTD.
37, rue Dubord
Victoriaville (Qué.)

Attendu que l'intimée détient un permis de transport général portant le numéro 23064-V;

Attendu que l'intimée informait la Commission par une lettre en date du 18 février 1975 que son équipement routier comprenait deux camions immatriculés « F »;

Attendu que l'équipement de l'intimée ne comprend pas de véhicule possédant des plaques comportant des droits payables à la Commission;

Attendu que vérification a été faite le 30 septembre 1975 auprès du Bureau des véhicules automobiles et qu'aucun véhicule possédant des plaques comportant des droits payables et plus particulièrement des plaques comprenant le préfixe « L » ou « RL » n'a été immatriculé comme tel pour l'année 1975 au nom de l'intimée;

Considérant les dispositions du chapitre VI-A du règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

Considérant les dispositions de l'article 32 de la Loi des transports;

La Commission autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Décréter non renouvelé le permis numéro 23064-V détenu par l'intimée.

Rôle M-13231
21339-V-P-2
DEL TRANSPORT LTÉE
385, avenue Richelieu
Mc Masterville
(Verchères) (Qué.)

Attendu que le dispositif de la décision MCS-829 du 13 novembre 1974 stipule entre autres ce qui suit:

Restrictions:

1. Ce permis émis pour la période du 1er novembre 1974 au 31 octobre 1976 est renouvelable sur demande de la détentrice ou par décision « proprio motu » de la Commission.

2. Ce permis est incessible et deviendra invalide si le contrôle de la compagnie existant au 31 octobre 1974 est changé.

Attendu qu'il n'y a plus lieu de maintenir lesdites dispositions pour l'année commençant le 1er avril 1976.

Considérant les dispositions de l'article 32 de la Loi des transports (c. 55 des Lois du Québec de 1972);

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Modifier le permis de:

Del Transport Ltée
385, avenue Richelieu
Mc Masterville
(Verchères) (Qué.)

lors de son renouvellement le 1er avril 1976, en y supprimant les deux restrictions susmentionnées qui avaient été accolées aux clauses octroyées par la décision.

Rôle M-13232
22301-V-P-1
KIDECKEL, MURRAY H.
240, Eglinton Avenue East
Toronto, Ontario
(ès-qualité de syndic à la faillite de:
Hillmack Services Ltd.)
31, boul. St-Joseph
Lachine 640 (Qué.)

Attendu que Hillmack Services Ltd. détient de la Commission des transports du Québec le permis de courtier en transport numéro 22301-V;

Attendu que par document adressé à la Commission le 28 août 1975, l'intimé agissant en sa qualité de (Syndic à la faillite de: Hillmack Services Ltd.) informe que ledit permis n'est plus requis.

Considérant les dispositions du chapitre 6-A du Règlement numéro 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte de la renonciation et d'annuler le permis de courtier en transport numéro 22301-V détenu par Hillmack Services Ltd.

Rôle M-13395
M-206303-001-P-1
RONALD BADGER
a/s Badger Wesley
North Hatley
(Stanstead) (Qué.)
Intimé

Attendu qu'en date du 11 janvier 1974, Roland Létourneau demandait par requête un permis de transport par véhicule-taxi pour la municipalité de North Hatley, région où il avait toujours fait du transport par véhicule-taxi;

Attendu que le 22 février 1974, la Commission délivrait au nom de Roland Létourneau une attestation numéro M-205391 pour la municipalité de North Hatley;

Attendu que le 18 juin 1974, la Commission rendait une décision MPT-861 révoquant l'attestation susdite et autorisant la délivrance d'un permis pour la municipalité de Stanstead;

Attendu qu'à la suite d'une requête de transfert, la Commission autorisait le 26 mai 1975 par la décision MPT-8951, le transfert du permis de Roland Létourneau en faveur de l'intimé Ronald Badger, laquelle décision indiquait que le permis était délivré pour la région de Stanstead;

Attendu que c'est à la suite d'une erreur que la décision autorisant la délivrance d'un permis à Roland Létourneau indiquait que le permis était délivré pour la région de Stanstead;

Attendu que la même erreur s'est perpétuée dans la décision MPT-8951 autorisant le transfert du permis à l'intimé;

Considérant les dispositions du 3e paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision MPT-8951 et statuer à nouveau sur la région de façon à remplacer Stanstead par North Hatley;

Rôle M-13441
M-50008-P-001
L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NUMÉRO 08 INC.
888, 1re Avenue
Val-d'Or (Qué.)
Intimée

Attendu que la Commission a tenu une enquête sur les problèmes de camionnage et de camionnage en vrac relatifs à la municipalité de la Baie James;

Attendu qu'à la suite de cette enquête, il y aurait lieu, pour la Commission de vérifier le permis de poste d'affectation délivré pour la région 8, à l'Association des Camionneurs Artisans de la région numéro 08 Inc. et de le révoquer s'il y a lieu;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Vérifier le permis du poste d'affectation numéro M-50008 délivré pour la région 8 à l'Association des Camionneurs Artisans de la région numéro 08 Inc. et de le révoquer s'il y a lieu.

Rôle M-13442
CM-00,000-P-1-TF
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505 est, rue Sherbrooke
Montréal H2L 1K2

Relativement aux taux et tarifs sur les voyages à charte partie par autobus.

Attendu qu'il y a lieu pour la Commission de procéder à une fixation générale des taux et tarifs relativement aux voyages à charte partie par autobus dans la province de Québec;

Attendu qu'avant la tenue des audiences publiques, la Commission veut fournir à toute personne l'occasion de présenter un mémoire sur ladite fixation générale;

Considérant qu'en vertu des pouvoirs à elle conférés par le paragraphe *b* de l'article 29 de la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55) et ses amendements, la Commission doit, dans le cadre des règlements, fixer des taux et tarifs de transport ou de location, lesquels peuvent comporter un minimum et un maximum.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis:

a) de son intention de rendre une décision pour procéder à la fixation générale des taux et tarifs relatifs aux voyages à charte partie par autobus dans la province de Québec;

b) que des audiences publiques sur le sujet auront lieu à Montréal, en la division numéro 1, les 27, 28 et 29 avril 1976, aux bureaux de la Commission, 505 est, rue Sherbrooke;

c) qu'une conférence préparatoire auxdites audiences publiques se tiendra les 6 et 7 avril 1976 en ladite division, pour entendre toute personne ayant dûment intervenu tel que requis ci-après.

Toute personne intéressée doit, avant midi, le 12 mars 1976, faire connaître à la Commission, par écrit, son intention d'être entendue et produire ses représentations détaillées avant ladite date.

Rôle M-13465
M-203454-D-001-P-1
ERNEST LECLAIRE
5305, Ste-Lucie
St-Hubert (Qué.)
Intimé

Attendu qu'en date du 19 décembre 1973, l'intimé présentait une requête dans le but d'obtenir un permis de transport par véhicule-taxi pour l'agglomération A-11, Montréal;

Attendu que le 13 février 1974, la Commission délivrait au nom de l'intimé une attestation numéro M-203454 pour l'agglomération A-11, Montréal;

Attendu que le 11 juillet 1974, la Commission rendait une décision portant le numéro MPT-6568 révoquant l'attestation susdite et autorisant en faveur de l'intimé la délivrance d'un permis pour l'agglomération A-11, Montréal, et indiquait comme adresse du requérant:

5305, Ste-Lucie
Montréal, Québec

au lieu de:

5305, Ste-Lucie
St-Hubert, Québec

tel qu'il apparaît de la requête de l'intimé;

Attendu qu'à la suite d'une erreur, une autre décision portant le même numéro de décision, de cause et de dossier a été rendue à la même date, pour la même requête mais pour une agglomération différente, soit celle de A-2, Longueuil;

Attendu qu'il est opportun de corriger ces erreurs;

Considérant les dispositions du 3ième paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision portant le numéro MPT-6568 concernant l'agglomération A-11, Montréal, et corriger l'adresse du requérant;

Révoquer la décision portant le numéro MPT-6568 concernant l'agglomération A-2, Longueuil.

62802-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
APHIA LIMITED 2220-65	13 05 65	12 12 75
GUAY & SIMARD INC. 1189-7246	11 07 66	12 12 75
JORODA ENTERPRISES LTD. 1256-9026	10 11 60	12 12 75
PLACEMENTS-AJMO-INVESTMENT, LTEE 1254-1751	30 04 51	12 12 75
PROJET D'HABITATION PLANIFIEE DE GRAND'MERE INC. 1252-8204	08 06 67	05 12 75

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
AFGOR INC. 1229-8691	16 12 69	9	3
AGENCES D'ASSURANCES CLAMAN INC. et sa version anglaise *CLAMAN INSURANCE AGENCIES INC.* 720377	15 12 72	3	4
BOLE INC. 723648	28 06 72	7	8
CENTRE SOCIAL LOUIS BRAILLE INC. 1265-8266	22 07 49	5	7
CONSEIL ECONOMIQUE D'ALMA ET DE LAC ST-JEAN INC. 1231-4852	12 04 68	3	11

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
CONSTRUCTION NORWALK INC. et sa version anglaise *NORWALK CONSTRUCTION INC.* 1368-0061	30 04 74	4	3
FIFTH AVENUE STORES LIMITED 1126-5584	01 08 59	4	7
GENDRON & LAMOUREUX LTEE 1100-1187	24 03 60	3	5
GREEN ACRES DAY CAMP LIMITED 1108-8358	13 05 66	3	4
LEATHER WEAR LIMITED 1138-3999	13 07 46	3	5
LOCATIONS TRANS-QUEBEC INC. et sa version anglaise *TRANS-QUEBEC RENTALS INC.* 734305	27 09 73	3	4
MOTEL LE COLOMBIER INC. 1147-7023	26 02 62	5	3
POURCHAPE INC. 1357-4546	26 06 74	4	3
SEGIMO INC. 1365-9388	23 06 75	3	4
LES SERVICES DE PERSONNEL MADEMOISELLE 500 MONTREAL LTEE et sa version anglaise *MISS 500 PERSONNEL SERVICES MONTREAL LTD.* 715395	12 10 71	5	4
LES TERRASSES 800 INC. et sa version anglaise *TERRACES 800 INC.* 738266	26 09 73	4	5
VIBRAPIPE CONCRETE PRODUCTS LIMITED 1248-4598	12 06 56	3	6
VOYAGES PLUS INC. 13643978	27 06 75	3	4

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants.

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
BOEUF TRANS-CANADA LTEE et sa version anglaise *TRANS-CANADA BEEF LTD.* 1114-3344	LES BOEUFS TRANS-CANADA LTEE et sa version anglaise *TRANS-CANADA BEEF LTD.*	30 05 56
CENTRE INTERNATIONAL DE REFERENCES CARTOGRAPHIQUES DE MONTREAL C.I.R.C.A.M. INC. 1360-2446	CENTRE INTERNATIONAL DE REFERENCES CARTOGRAPHIQUES DE MONTREAL INC.	13 11 74
CENTRE DE PHYSIATRIE PORT DE MER INC. 1361-6651	CENTRE DE PHYSIATRIE (SHERBROOKE) INC.	07 02 75
LES ENTREPRISES R.H.G. INC. 1160-7231	ROUSSEAU AUTOMOBILES INC.	09 11 60
GESTION J.H. LETOURNEAU LTEE 4527-1948	H. LETOURNEAU LIMITEE	03 07 48
LES SYSTEMES HIMCO INC. et sa version anglaise *HIMCO SYSTEMS INC.* 1368-9062	LES SYSTEMES MEDICOM INC. et sa version anglaise *MEDICOM SYSTEMS INC.*	05 07 74
TERMABEX INC. 3417-1968	LA RUCHE DE ROUYN-NORANDA INC.	04 02 69
TERRASSES MARLBORO INC. 1371-4233	LES CONSULTANTS CARAVANE INC. et sa version anglaise *CARAVAN CONSULTANTS INC.*	21 02 75
TOURS DU MEXIQUE INC. et sa version anglaise *MEXICO TOURS INC.* 1362-6569	TOURS D'ESPAGNE INC. et sa version anglaise *SPAIN TOURS INC.*	26 03 75

62800-o

Le directeur du service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ARMEC INC. 1366-7969	03 09 75	Communauté urbaine de Montréal, Saint-Laurent.	1170, rue Bégin, Saint-Laurent.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ART RUBBER PRINTING PLATES LTD. 12 06 64 1108-0587		Montréal	3000, rue Hochelaga, Montréal.
CLUB DE PECHE & DE CHASSE ST-PAUL (1974) INC. et sa version anglaise *ST. PAUL'S FISHING & HUNTING CLUB (1974) INC.* 1356-1212	29 04 74	4, rue Canoterie, bureau 1, Québec.	65, rue Ste-Anne, bureau 326, Québec.
CORPORATION DE GESTION JASMEL LIMITEE et sa version anglaise *JASMEL MANAGEMENT CORPORATION LIMITED* 1366-5468	13 08 75	5750, avenue Fareside, Côte-Saint-Luc.	5723, Merrimac, Côte-Saint-Luc.
COSMOPOLITAN INVESTMENT CORP. 13 09 71 1249-4464		445, rue Jean-Talon ouest, bureau 301, Montréal.	5250, rue Ferrier, bureau 604, Montréal.
EDIFICE M. F. MARCOTTE INC. 04 05 73 736995		200, rue Notre-Dame ouest, Montréal.	225, rue Notre-Dame ouest, Montréal.
LES ENTREPRISES ANTENOR LIMITEE 26 06 74 1368-8023		9077, rue des Montgolfiers, Montréal.	1625, rue Chabanel ouest, bureau 103, Montréal.
LES ENTREPRISES SOLDEV INC. ..... 02 08 73 et sa version anglaise *SOLDEV ENTERPRISES INC.* 733468		1121, rue Ste-Catherine ouest, bureau 100, Montréal.	1226, rue Ste-Catherine ouest, Montréal.
EPICERIE SAVARD & FILS INC. 07 12 59 1153-9509		318, rue St-Olivier, Québec .	200, rue St-Olivier, Québec.
FEDERATION D'ATHLETISME DU QUEBEC .. 03 02 67 1234-7282		Montréal	1415, rue Jarry est, Montréal.
MEKA AUTOMOBILES INC. 24 04 72 1221-6271		332, avenue St-Sacrement, Québec.	281, rue Taschereau, Québec.
M. NUDELMAN AND COMPANY INCORPORATED 1110-8073	22 05 53	8710, avenue du Parc, Montréal.	7107, avenue du Parc, Montréal.
FRANK O'DOWD INC. 24 09 75 1462-1460		Québec	93, rue St-Pierre, Québec.
LES PLACEMENTS FEDERICI INC. ..... 11 08 75 et sa version anglaise *FEDERICI HOLDINGS INC.* 1364-7201		Montréal	1200, rue De Louvain ouest, Montréal.
LEO POSMAN INC. 02 04 73 736731		4950, chemin Queen Mary, Montréal.	3535, chemin Queen Mary, Montréal.
ST-LAURENT PLASTIQUES LTEE ..... 26 08 54 et sa version anglaise *ST. LAWRENCE PLASTICS LTD.* 1128-5061		5730, rue Donahue, Saint-Laurent.	5740, rue Donahue, Saint-Laurent.
SERVICES INDUSTRIELS JOLICOEUR LTEE .. 24 09 75 et sa version anglaise *JOLICOEUR INDUSTRIAL SERVICES LTD.* 1462-1304		Montréal	4132, rue Parthenais, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
SPORT CHAREST INC. 25 07 75 1364-8910		1150, rue Lamothe, Place de la Boule, Sept-Iles.	5, rue Ashini, Sept-Iles.
STUDIO PUBLI-RELATIONS DE MONTREAL (S.P.R.) INC. 15 07 75 1365-8901		Montréal	135, rue Sherbrooke est, bureau 902, Montréal.
TRANS-CANADA MAGNETOPHONE INC. 12 07 72 723943		6022, rue Hutchison, Montréal.	7200, rue Hutchison, bureau 206, Montréal.

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re Partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES DE L'EST DISRAELI (1975) INC. et sa version anglaise *EASTERN AUTO PARTS DISRAELI (1975) INC.* 1462-8531	1003, rue Champlain, Disraëli	29 10 75
L'AGENCE DE PUBLICITE GUY ROY INC 1462-9216	6295, 8e Avenue, Rosemont, Montréal ..	06 11 75
ALIMENTATION LA POCATIERE INCORPOREE 1462-2690	La Pocatière	29 09 75
ALUMINIUM FENNEBEL INC ..... et sa version anglaise *FENNEBEL ALUMINUM INC.* 1367-0773	Montréal-Nord	24 09 75
AMEUBLEMENT BEBEVILLE INC ..... et sa version anglaise *BEBEVILLE FURNITURE INC.* 1480-5444	1436, chemin Chambly, Longueuil	24 10 75
ASSOCIATION DE CITOYENS POUR LA DEFENSE DES DROITS DE LA PERSONNE ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1364-0016	20, rue Reilly est, Rouyn	21 08 75
ASSURANCES J. FERNAND COULOMBE INC. 1480-7192	4540, boulevard Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul, Laval.	05 11 75
ASSURANCES MICHEL GALARNEAU INC 1480-5675	1306, rue Barré, Chambly	27 10 75
ATELIERS DE DEBOSSELAGE BLAINVILLE INC 1461-5603	171, Blainville est, Sainte-Thérèse	25 08 75
LES ATELIERS DE NORMETAL INC 1461-3483	Normétal	31 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LES AUTOBUS R. POULIOT INC. 1480-5535	Waterville	24 10 75
AUTOBUS ST-CESAIRE LTEE 1461-3210	1523, St-Paul, Saint-Césaire	11 08 75
AVIATION VABYRNA INC 1480-6475	1022, rue Legault, Greenfield Park	30 10 75
BATITEC INC 1462-9463	2122, boulevard Hamel, Québec	06 11 75
JEAN-PIERRE BELANGER ET ASSOCIES INC 1461-3442	Montréal	31 10 75
BENNES TRANS-QUEBEC INC 1463-1253	2523, route Président Kennedy, Lévis	19 11 75
J. BERNARDI INC 1367-1045	6140, Albert-Lozeau, Saint-Léonard	25 09 75
BOUTIQUE DU CADEAU L.R. INC 1480-6855	3200, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	03 11 75
BOUTIQUE CARLAU INC 1462-9208	Giffard	06 11 75
BOUTIQUE LA BOETIE INC 1462-8895	Chicoutimi	03 11 75
LA BOUTIQUE LE PARADIS D'ORIENT INC 1364-9611	Centre d'Achat Jadis, 5555, 3e Avenue ouest, Charlesbourg.	05 11 75
LUCIEN BROUILLETTE INC 1480-6418	3108, Legendre, Montréal	30 10 75
CAFE SAM TAHAN INC 1462-3359	Montréal	02 10 75
LA CANTINIERE MIREILLE INC 1366-8850	4145, boulevard Gouin est, Montréal-Nord.	10 09 75
CARROSSERIE D'AUTOS ROBERT D. INC. et sa version anglaise *ROBERT D. AUTO BODY INC.* 1480-4041	7885, 6e Avenue, Rivière-des-Prairies.	16 10 75
CENTRE D'AUTOS & DE CAMIONS D.D.C. INC et sa version anglaise *D.D.C. CARS & TRUCKS CENTER INC.* 1366-7134	2250, rue Des Carrières, Montréal	27 08 75
CENTRE DE COULEUR ET DECOR VACHON INC 1480-6723	356, chemin de la Normandie, Montréal	31 10 75
LES CIGARES FLORIAN INC 1480-4744	435, rue Craig ouest, Montréal.	21 10 75
M.J. CLERMONT INC 1480-4371	2300, rue Le Corbusier, Chomedey, Laval	17 10 75
CLINIQUE DENTAIRE ST-SAUVEUR-DES-MONTS INC 1462-2138	216, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts.	26 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
COIFFURE POUR HOMMES LE PALOIS INC. 1480-2615	1155, rue Metcalfe, bureau 40, Edifice Sun Life, Montréal.	08 10 75
COMNOB LTEE et sa version anglaise *COMNOB LTD.* 1462-6410	355, rue St-Jacques ouest, bureau 500, Montréal.	17 10 75
LA COMPAGNIE CATAPLAND LTEE et sa version anglaise *CATAPLAND CO. LTD.* 1462-8663	715, Carré Victoria, bureau 460, Montréal.	03 11 75
LA COMPAGNIE DE PEINTURE ETOILE G. K. LTEE et sa version anglaise *G.K. STAR PAINTING CO. LTD.* 1366-7092	7595, Terrasse St-Roch, app. 2, Montréal.	26 08 75
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT J.A.Y. LTEE et sa version anglaise *J.A.Y. TRANSPORT COMPANY LTD.* 1365-1856	63, Northview, Montréal-Ouest	28 04 75
CONCASSAGE LOUISBOURG INC. 1462-7871	Bonaventure	28 10 75
LES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PLANIFINA LTEE et sa version anglaise *ADMINISTRATION ADVISERS PLANIFINA LTD.* 1480-6392	355, Crémazie ouest, Montréal	30 10 75
LES CONSTRUCTIONS ABROYD (QUEBEC) LTEE et sa version anglaise *ABROYD CONSTRUCTION (QUEBEC) LTD.* 1462-7285	Charlesbourg	21 10 75
CONSTRUCTION FERNAND LANDRY INC. 1480-4074	Etang du Nord, Iles-de-la-Madeleine	16 10 75
CONSTRUCTION JEMIDO INC. et sa version anglaise *JEMIDO CONSTRUCTION INC.* 1364-2343	655, rue Villebon, Rock Forest	17 06 75
CONSTRUCTION LEO DESGAGNE INC. 1480-2128	1742, boulevard des Laurentides, bureau 404, Vimont, Laval.	03 10 75
CONSTRUCTION R. & F. INC. 1480-7416	380, rue Villeneuve, Saint-Eustache	06 11 75
CONSTRUCTION ROLAND EMOND INC. 1480-4611	29, rue Le Gault, Ile Bizard	20 10 75
COPLAFAM LTEE 1461-2410	Montréal	05 08 75
CORPS DE BALLET CLASSIQUE LES ELFES LAURENTIENNES INC. 1366-4180	Sainte-Adèle	31 07 75
CREATIONS CUPIDON INC. 1480-4546	7550, rue Saint-Dominique, Montréal	20 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
CREATIONS D. I. INC. 1367-1185	Montréal	26 09 75
CREATIONS SALBET INC. 1480-6541	3122, Kent, Montréal	31 10 75
DEBOSSELAGE MONT-ROYAL INC. et sa version anglaise *MONT-ROYAL AUTO BODY WORK INC.* 1480-5501	3835, rue Mont-Royal, Saint-Hubert	24 10 75
DEMOLITION INDUSTRIELLE R.L. INC. 1480-4983	Saint-Léonard	22 10 75
DISTRIBUTIONS D.R.B. LTEE 1365-0007	389, Nolin, Alma	01 08 75
DISTRIBUTION SELECT INC. 1462-8382	Saint-Romuald-d'Etchemin	31 10 75
DOUMIC INC. 1462-2534	701, 7e Avenue, Sainte-Dorothée, Laval	30 10 75
ECOLE DE CONDUITE SALBI INC. 1462-8564	50, Marmette, Montmagny	30 10 75
ENSEIGNES SOLEIL INC. 1480-7242	14, chemin Martin, Granby	05 11 75
ENTREPOT COLLETTE INC. et sa version anglaise *COLLETTE WAREHOUSE INC.* 1480-5741	6568, rue Fabre, Montréal	27 10 75
LES ENTREPOTS L'ACADIE INC. 1366-8520	175, chemin Grandpré, L'Acadie	08 09 75
LES ENTREPRISES ANDRE CORRIVEAU INC. et sa version anglaise *ANDRE CORRIVEAU ENTERPRISES INC.* 1461-8359	4900, Côte St-Luc, Montréal	09 09 75
LES ENTREPRISES B.B.J. INC. 1462-9604	Inverness	07 11 75
ENTREPRISES DE BOIS MOU C. & K. LTEE et sa version anglaise *C. & K. LIGHTWOOD ENTERPRISES LTD.* 1462-5875	715, Carré Victoria, bureau 460, Montréal.	14 10 75
LES ENTREPRISES BOUTHIETTE & LAFOREST INC. 1462-8135	25, rue Colibri, Saint-Paul-d'Abbotsford	30 10 75
LES ENTREPRISES DE CHAUSSURES VETERAN LTEE et sa version anglaise *VETERAN SHOE ENTERPRISES LTD.* 1364-3366	Montréal	02 10 75
ENTREPRISE CLAUDE MONTPETIT INC. 1462-2104	2339, Lebrun, Montréal	26 09 75
LES ENTREPRISES DE DENEIGEMENT G. G. INC. 1480-1773	Lasalle	02 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES DIRESCO INC. 1480-5865	110, rue Wellington sud, Sherbrooke	28 10 75
LES ENTREPRISES GASTON ST-PIERRE INC. 1480-5196	Montréal	22 10 75
ENTREPRISES LADOU INC. ..... et sa version anglaise *LADOU ENTERPRISES INC.* 1462-8861	59, chemin de la Rivière-du-Nord, Mirabel.	04 11 75
LES ENTREPRISES LIBERA LTEE 1463-0198	303, Curé-Boivin, Bois-Briand	13 11 75
LES ENTREPRISES MARCEL DURAND ET FILS INC. 1480-3514	7900, rue Sartre, Brossard	14 10 75
LES ENTREPRISES MARINES DE L'EST INC. ..... et sa version anglaise *EAST MARINE ENTERPRISES INC.* 1362-9928	1261, rue Maguire, Sillery	21 04 75
LES ENTREPRISES PIERRE CLAUDE FORTIN INC..... 1462-9877	77, rue Alexandre (Pont-Viau), Laval ...	10 11 75
LES ENTREPRISES DE PUBLICITE JOHNNIE BEAUDOIN INC. et sa version anglaise *JOHNNIE BEAUDOIN PUBLICITY ENTERPRISES INC.* 1365-7036	Laval	06 06 75
EQUIBEC LTEE 1462-9133	7431, du Loup, route 24, Saint-Georges-Est	05 11 75
EQUIPEMENT F. PICARD INC..... 1462-2377	1805, rue de la Ronde, Québec	25 09 75
EXCAVATION A. & R. DESROCHES LTEE 1462-9349	650, rue Laverdure, Sainte-Agathe-Sud ..	05 11 75
LES EXCAVATIONS DAIGLE & POULIOT INC. 1462-0398	331, rue Goulet, Black Lake.....	18 09 75
FLEURISTE NEW RICHMOND LTEE 1461-9555	New Richmond.....	16 09 75
GALP INC 1462-0256	Route rurale numéro 1, Messines	17 09 75
GARAGE CORRIVEAU ET FRERE INC 1461-7278	Montréal	07 10 75
GARAGE LUCIEN MARIER INC..... 1463-3390	Acton Vale	28 11 75
GESTION M.O.P. INC 1480-3068	4, Place Ville-Marie, bureau 514, Montréal.	09 10 75
LES HABITATIONS E.H. DUFOUR INC..... 1461-7153	Dégelis	20 10 75
IMMEUBLE B.F.J. INC 1480-6632	166, boulevard Boivin, Granby.....	31 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
IMMEUBLES DU FORT LTEE et sa version anglaise *DU FORT PROPERTIES LTD.* 1366-3059	1, Place Ville-Marie, bureau 1734, Montréal.	17 07 75
IMMEUBLES KEBOURG INC 1480-6905	Laval	03 11 75
LES IMMEUBLES LUCE INC 1462-9471	200, Bernatchez, Sept-Iles	07 11 75
LES IMMEUBLES MADRID LTEE et sa version anglaise *MADRID REALTIES LTD.* 1480-5683	1, Place Ville-Marie, bureau 3635, Montréal.	27 10 75
LES IMPORTATIONS BOMBAY INC et sa version anglaise *BOMBAY IMPORTS INC.* 1480-7275	1309, Ste-Catherine est, Montréal	05 11 75
IMPRIMERIE COWANSVILLE INC et sa version anglaise *COWANSVILLE PRINTING INC.* 1480-1583	101, rue Olivier, Cowansville	30 09 75
INDEXAIDE LTEE et sa version anglaise *INDEXAIDE LTD.* 1366-8660	1432, rue de la Montagne bureau 508, Montréal.	08 09 75
LES INDUSTRIES HANNON INC 1360-0630	Granby	01 11 75
LES INVESTISSEMENTS A.M.G. INC et sa version anglaise *A.M.G. INVESTMENTS INC.* 1371-4951	6013, boulevard Robert, Saint-Léonard	26 06 75
LES INVESTISSEMENTS GERMAIN LEMIRE INC. 1480-7507	7781, d'Aubigny, Anjou	06 11 75
LES INVESTISSEMENTS MIGUIN INC. et sa version anglaise *MIGUIN INVESTMENTS INC.* 1462-4092	15, rue Papineau, Hull	06 10 75
LES INVESTISSEMENTS V.D.A. INC 1480-2995	800, Place Victoria, Tour de la Bourse, bureau 3312, Montréal.	10 10 75
KABIL LTEE et sa version anglaise *KABIL LTD.* 1462-8283	516, boulevard St-Cyrille ouest, Québec	30 10 75
KANATALITE INC. 1366-3786	16, avenue Belvédère, Arthabaska	29 07 75
F. LAMBERT & FILS INC 1462-9992	Saint-Bonaventure	10 11 75
LASALLE MAZDA LTEE et sa version anglaise *LASALLE MAZDA LTD.* 1480-4736	1820, rue Dollard, LaSalle	21 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LASO INC 1365-8026	331, boulevard Laurier, Saint-Thomas-d'Aquin.	12 06 75
LA LEGUMIERE Y.C. INC 1365-7788	1463, rang Ste-Thérèse, Saint-Rémi.	11 06 75
LEPAGE & DESMEULES INC. 1462-8440	207, rue Laframboise, Chibougamau	03 11 75
LA LIBRAIRIE CLAVEAU INC 1462-8762	521, Des Sizerins, Chicoutimi	03 11 75
LIBRAIRIE H. PARENT INC 1462-5867	345, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme	14 10 75
LINGERIE POMMELLE INC 1462-6592	577, 5e Rue, Shawinigan	15 10 75
LOCATION DE CAMIONS DU HAVRE INC 1462-8291	Havre Saint-Pierre	30 10 75
LOCATION DE GRUES MOBILES L.G. INC 1462-1569	1675, Saint-Jean-Baptiste, Chicoutimi	25 09 75
MAGASIN D'ESCOMPTE SHAKESPEARE INC. et sa version anglaise *SHAKESPEARE DISCOUNT STORE INC.* 1462-7269	4309, Montée St-Jean, Dollard-des-Ormeaux.	21 10 75
LEONARD MALENFANT INC. 1462-8721	3317, rue Hertel, Sainte-Foy	03 11 75
MAMODE JIVA & FILS LTEE 1366-7993	Montréal	03 09 75
MANUFACTURIER DE ROBES T.A. INC. 1480-2680	3730, boulevard Métropolitain est, bureau 410, Montréal.	08 10 75
LES MARCHES D'ALIMENTATION A. & J. SEVIGNY LTEE 1366-4370	1242, Bord de l'Eau, Sainte-Dorothée, Laval.	01 08 75
MATERIAUX MADELINOTS INC. 1463-2814	Havre-aux-Maisons	26 11 75
LES MATERIAUX NOEL POITRAS INC. 1367-0427	24, 34e Avenue ouest, Blainville	26 09 75
MAURIBAR INC. 1480-3233	Route rurale numéro 2, Morin Heights	09 10 75
LES METAUX CHAMPETIER LTEE 1480-2284	390, Bergevin, LaSalle	06 10 75
METHO-METRIE INC. 1364-1618	7045, 10e Avenue est, Charlesbourg	04 06 75
MILLEX INC. 1480-5733	6555, chemin de la Côte des Neiges, bureau 240, Montréal.	27 10 75
MODE CRISTOFER LTEE 1367-0559	Montréal	23 09 75
MOGEL INC. 1461-9431	1, Place Laval, bureau 200, Laval	15 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
MONSIEUR PARATONNERRE G.G. INC. et sa version anglaise *MISTER LIGHTNING CONDUCTOR G.G. INC.* 1480-1617	613, rue Guylaine, Fabreville, Laval	01 10 75
MOTECH LTEE et sa version anglaise *MOTECH LTD.* 1462-4514	Montréal	08 10 75
MOTEURS K.E.M. INC. et sa version anglaise *K.E.M. MOTORS INC.* 1462-9976	6959, rue St-Jacques ouest, Montréal	11 11 75
NAVICO INC. 1366-9916	7310, rue Mauriac, Brossard	18 09 75
OFIP INC. 1480-7614	Montréal	06 11 75
PAGEBEC INC. 1463-0230	450, rue Marconi, Sainte-Foy	18 11 75
PATISSERIE FINE DE L'OUEST DE L'ILE LTEE et sa version anglaise *WEST ISLAND FINE BAKERY LTD.* 1480-5261	Dollard-des-Ormeaux	23 10 75
PATISSERIE G. FIORENTINA INC. 1366-3885	4687, rue Lavoisier, Saint-Léonard	29 07 75
PIECES D'AUTO BROMPTON INC. et sa version anglaise *BROMPTON AUTO PARTS INC.* 1462-2096	33, rue De La Croix, Bromptonville	26 09 75
PLACEMENTS ANLAG INC. 1366-8140	201, rue St-Zotique est, Montréal	04 09 75
LES PLACEMENTS B. LE BER INC. 1480-4066	9017, Louisiane, Saint-Léonard	16 10 75
PLACEMENTS GRANDE-ANSE INC. 1480-6897	1231, rue Ste-Catherine ouest, bureau 400, Montréal.	03 11 75
PLACEMENTS J.G. INC. 1480-5923	16 A, rue Turgeon, Sainte-Thérèse	28 10 75
LES PLACEMENTS KENORA LTEE et sa version anglaise *KENORA INVESTMENTS LTD.* 1462-8010	6512, rue Parc, Montréal	28 10 75
PLACEMENTS MONTPARNASSE INC. et sa version anglaise *MONTPARNASSE INVESTMENTS INC.* 1480-7655	9608, boulevard LaSalle, LaSalle	06 11 75
PLASTIQUE P.R. INC. et sa version anglaise *P.R. PLASTIC INC.* 1366-9940	472, rue Poplar, Rosemère	18 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LA PLOMBERIE BEAUCE-SUD INC. 1462-6162	Saint-Georges	17 10 75
J.A. POULIOT INC. 1462-6477	Tracy	17 10 75
LES PRODUCTIONS DU CHAPITEAU DES ARTS INC. 1462-6212	Montréal	17 10 75
PRODUITS DU LAITON L.D.R. INC. et sa version anglaise *L.D.R. BRASS PRODUCTS INC.* 1462-2021	1010, rue Ste-Catherine ouest, bureau 1020, Montréal.	11 11 75
PRODUITS PLASTIQUE ORIENT LTEE et sa version anglaise *ORIENT PLASTIC PRODUCTS LTD.* 1462-5396	Saint-Léonard	10 10 75
LES PROMOTIONS PUBLICITAIRES DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1461-7609	1380, Ouellet, Alma	04 09 75
PROPANE CAPITAL INC. 1462-8093	550, Aréna, Bernières	20 11 75
PROPANE G.R.G. INC. 1462-9869	Saint-Sylvestre	10 11 75
PUBLICITE INTEGRATION INC. 1462-9489	8145, rue St-Hubert, Montréal	06 11 75
RAUMAZA INC. 1462-4860	Longueuil	08 10 75
LES RENOVATIONS R.J.M. INC. 1462-7905	3553, boulevard Lévesque, Laval	28 10 75
RESIDENCES FUNERAIRES J.H. VANIER & FILS INC. 1462-9919	Sainte-Agathe-des-Monts	11 11 75
RESTAURANT AU PETIT SABOT INC. 1462-8192	1410, rue King ouest, Sherbrooke	29 10 75
RESTAURANT HYPERDELI INC. et sa version anglaise *HYPERDELI RESTAURANT INC.* 1480-6434	1625, rue Chabanel ouest, Montréal	30 10 75
RESTAURANT LA GRANDE PORTE LTEE 1462-7988	Saint-Jérôme	28 10 75
RESTAURANT LE GRAND PEKIN INC. 1480-5246	Saint-Jean	23 10 75
RESTAURANT MALAGA INC. 1480-5816	1440, boulevard Rome, Brossard	28 10 75
RESTAURANT R.P. (ANJOU) INC. et sa version anglaise *R.P. RESTAURANT (ANJOU) INC.* 1462-5727	8001, boulevard Les Galeries d'Anjou, Anjou.	14 10 75
LEO ROBILLARD & ASSOCIES INC. 1463-1071	3, Place Laval, Laval	14 11 75

Nom	Siège social	Date de constitution
ROTOBEC INC. 1462-9539	Saint-Georges	05 11 75
SERVICE ALIMENTAIRE DE MONTREAL INC. 1480-5584	Montréal	24 10 75
SOCIETE GENERALE DE DISTRIBUTION INDUSTRIELLE S.P.B. LTEE 1366-8983	615, Dorchester ouest, bureau 1010 Montréal.	11 09 75
LA SOCIETE DE GESTION BRUFOR INC. 1462-9661	Ancienne-Lorette	07 11 75
SOCIETE IMMOBILIERE O.P.S. LTEE 1480-4686	615, boulevard Dorchester ouest, bureau 1010, Montréal.	20 10 75
SOCIETE DE PLACEMENTS LUGA INC. 1367-0849	254, boulevard Jean-Charles-Michaud, Saint-Basile-le-Grand.	24 09 75
SPORTS NAUTIQUES GALLAGHER & BRETON INC. 1462-8408	4360, boulevard Hamel, Ancienne-Lorette	31 10 75
STATION SERVICE BLAIS & FILS INC. 1463-2210	Saint-Georges-de-Beauce	24 11 75
STATION-SERVICE SHELL GILLES LAURIAULT INC. et sa version anglaise *GILLES LAURIAULT SHELL SERVICE STATION INC.* 1364-8324	6085, Henri-Bourassa ouest, Saint-Laurent	23 07 75
STEVA INC. 1462-8036	1005, Père-Daniel, Trois-Rivières	28 10 75
SUPERMARCHE NAPIERVILLE INC. 1462-5974	245, de l'Eglise, Napierville	10 10 75
SYSTEMES INTEGRES A.B.D.M.F. INC. et sa version anglaise *A.B.D.M.F. INTEGRATED SYSTEMS INC.* 1366-7720	3009, rue Edouard-Montpetit, app. 6, Montréal.	02 09 75
SYSTEMES DE MARQUAGE ALLCAN (QUEBEC) INC. et sa version anglaise *ALLCAN MARKING SYSTEMS (QUEBEC) INC.* 1480-4850	Boucherville	21 10 75
J. A. TALBOT & FILS INC. 1462-9265	849, rue St-Joseph est, Québec	06 11 75
TELEVISION NORDIQUE INC. et sa version anglaise *NORDIC TELEVISION INC.* 1480-5451	3598-A, rue Jean-Talon est, Montréal	24 10 75
TRANSPORT ALIMENTAIRE DU BAS ST-LAURENT INC. 1462-7855	Rivière-du-Loup	29 10 75
TRANSPORT G. PRIMEAU INC. et sa version anglaise *G. PRIMEAU TRANSPORT INC.* 1461-9647	Saint-Stanislas-de-Kostka	16 09 75
TRANSPORT ROSAIRE NERON INC. 1480-3357	207, place Normandie, Matagami	10 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
GILLES VERNIER INC. 1462-8234	860, rue Principale, Saint-Zotique	31 10 75
VERRIER, FONTAINE, HEBERT & BELISLE INC. 1461-5454	Drummondville	22 08 75
VINET & FRERE INC. 1366-0428	242, Principale, Saint-Basile-le-Grand	03 07 75

62800-o

Le directeur du service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
AMENAGEMENT CHARLEMAGNE LECLERC INC 1364-0255	273, rue Labelle, Saint-Jérôme	11 09 75
ARTISANAT ACCOLADE INC 1361-4672	Joliette	28 01 75
LES ARTISTES DE RUE DE MONTREAL INC et sa version anglaise *MONTREAL STREET ARTISTS INC.* 1463-1576	Montréal	21 11 75
L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS IMMOBILIERS DU QUEBEC. 1366-8447	Montréal	08 09 75
ASSOCIATION LIBERALE DU QUEBEC COMTE DE ST-MAURICE INC. 1462-6717	Shawinigan	16 10 75
L'ASSOCIATION DES ORTHOTHERAPEUTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. 1461-2154	Québec	04 08 75
CENTRE D'ANIMATION S.P.R. 1364-3275	758, des Mélèzes, app. 5, Sainte-Foy	02 10 75
CENTRE DE DOCUMENTATION YVAN BOULERICE 1366-2739	Montréal	21 07 75
CENTRE QUEBECOIS POUR LA DEFICIENCE AUDITIVE et sa version anglaise *QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED* 1366-1038	Montréal	08 07 75
LE CERCLE LES CHATELAINES (WARWICK) INC 1462-2088	Warwick	26 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
CLUB AMITIE CARNAVAL INC. 1462-2898	290, rue Joly, Québec	30 09 75
CLUB LIONS SEPT-ILES (1975) et sa version anglaise *SEPT-ILES LIONS CLUB (1975)* 1461-5736	Sept-Iles	21 10 75
CLUB DE MOTO LES ANGES DE L'ENFER INC 1462-9240	Saint-Honoré	06 11 75
CLUB DE MOTO-NEIGE UPTON INC 1463-1220	Upton	19 11 75
CLUB OPTIMISTE LAVAL-OUEST INC 1480-5774	Laval-Ouest, Laval	27 10 75
CLUB ROTARY DE VAL-D'OR (QUEBEC) INC 1461-2527	Val-d'Or	09 10 75
CLUB SOCIAL L'ENTRACTE INC 1463-2780	1536-A, rue Ste-Julie, Trois-Rivières.	26 11 75
CLUB SPORTIF D.S.N.C.O. INC 1462-4084	160, boulevard Central (Duberger), (Québec.	06 10 75
CLUB SPORTIF D.-QUATRE DE DRUMMONDVILLE 1462-8424	270, rue Garceau, Drummondville	03 11 75
CLUB SPORTIF ELIO INC 1480-3811	Montréal	14 10 75
CONSEIL DE LA ZONE TOURISTIQUE ALMA & LAC ST-JEAN-EST INC. 1462-7277	Alma	21 10 75
LA CORPORATION DES LOISIRS DE MONTMORENCY INC. 1363-7137	Montmorency	23 05 75
ECOLE DE MUSIQUE DE CHARLEVOIX 1462-7509	Pointe-au-Pic	24 10 75
FEDERATION DES AGENTS DE L'AIDE SOCIALE DU QUEBEC 1462-6188	113, rue St-Georges, Lévis	17 10 75
GARDERIE AVENUE BOURKE et sa version anglaise *BOURKE AVENUE NURSERY* 1364-1642	Dorval	19 11 75
GARDERIE POPULAIRE DE HULL 1364-1691	170, boulevard Maisonneuve, Hull	19 11 75
LE GROUPEMENT LA PRINCESSE EN FETE INC 1462-8317	26, rue Court, Granby	31 10 75
LES JEUNES ENTREPRISES DU TROIS-RIVIERES METROPOLITAIN 1462-5255	Trois-Rivières	09 10 75
L'ENTRAIDE S.S.J.B. ST-AMABLE 1362-6064	508, rue Daviault, Saint-Amable	22 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LA LIGUE DE HOCKEY AMICALE LES TARTES 1462-9620	630, boulevard Dorchester ouest, Montréal.	10 11 75
REGROUPEMENT POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DES ILES DE BOISBRIAND (R.S.E.I.B.) 1365-2821	17, Ile-de-Mai, Boisbriand	02 05 75
SERVICE D'AIDE L'INTERMEDIAIRE INC 1366-8934	Montréal	11 09 75
SERVICE D'ECONOMIE FAMILIALE D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE 1364-0040	Montréal	10 06 75
THEATRE L'EQUILIBRE INC. 1363-9380	Drummondville	10 09 75

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
ASSURANCES BOUCHER INC. ..... et sa version anglaise *BOUCHER INSURANCE INC.* 733194	13 07 73	14 07 75	Modifiant le capital.
LES AUTOMOBILES PORT-CARTIER (1975) INC. 1358-7597	28 08 74	11 08 75	Changeant le nom-ancien nom: AUTOMOBILES LA BAIE SHELTER INC. et sa version anglaise *SHELTER BAY AUTOMOBILES INC.*
BEAUCHESNE, LAMOUREUX ET ASSOCIES INC. 731639	09 04 73	31 10 75	Changeant le nom-ancien nom: J. J. LAMOUREUX ET ASSOCIES INC.
CENTRE DU FOYER DE CHICOUTIMI INC. 3472-1969	16 07 69	10 09 75	1. Changeant le nom-ancien nom: RESTAURANT JACQUES DINER INC.; 2. Etendant les objets.
CHAUSSURES REYNALD INC. 1355-3631	21 11 73	07 11 75	Changeant le nom-ancien nom: CHAUSSURES RENALD INC.
DEMOLITION METRO INC. ..... et sa version anglaise *METRO DEMOLITION INC.* 1230-4341	03 09 69	06 03 75	Changeant le nom-ancien nom: AIME MEUNIER INC.
LES DISTRIBUTEURS TAUERN LTEE 1054-1968	06 03 68	01 10 75	Changeant le nom-ancien nom: LES ENTREPOTS HOCHELAGA LTEE et sa version anglaise *HOCHELAGA WAREHOUSES LTD.*

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LES DIX TALENTS INC. 1260-1965	08 04 65	05 12 74	1. Modifiant le capital; 2. Modifiant certaines dispositions des lettres patentes.
DORVAL PAVING INC. 1134-9958	30 06 67	30 10 75	Etendant les objets.
EXPANSION 20 ANS INC. 1198-8300	10 02 70	16 10 75	1. Changeant le nom–ancien nom: EXPANSION VINGT ANS INC.; 2. Etendant les objets.
FINANCE HYPCO INC. 3058-1971	09 06 71	03 10 75	Changeant le nom–ancien nom: LES CONSTRUCTIONS MONSO INC.
HEBERT, BRODEUR & ASSOCIES LTEE 1371-4514	24 02 75	21 10 75	Modifiant le capital.
J.-Y. HEBERT & ASSOCIES LTEE 1371-4514	24 02 75	21 10 75	1. Changeant le nom–ancien nom: HEBERT, BRODEUR & ASSOCIES LTEE.
LES IMMEUBLES B.H.E. INC. 1362-1990	04 03 75	31 10 75	Etendant les objets.
IMMEUBLES J.P.I. LTEE ..... et sa version anglaise *J.P.I. REALTIES LTD.* 740408	28 01 74	22 10 75	Changeant le nom–ancien nom: FUGOMONT LIMITEE et sa version anglaise *FUGOMONT LIMITED.*
LES INSTALLATIONS MODULAIRES D.M. INC. et sa version anglaise *D.M. MODULAR INSTALLATIONS INC.* 1355-2666	26 03 74	13 11 75	Modifiant le capital.
LES INVESTISSEMENTS POLGRO INC. ..... et sa version anglaise *POLGRO INVESTMENT INC.* 1280-3979	17 11 71	27 10 75	Changeant le nom–ancien nom: «POLGRO INVESTMENT INC.».
MAGASIN D'ANTIQUITES A.D. LTEE ..... et sa version anglaise *A.D. ANTIQUE SHOP LTD.* 10469-1959	04 03 59	24 09 75	Changeant le nom–ancien nom: ROSE DEVELOPMENTS LTD.
MATERIEL DE SECURITE JUL-RO INC. ..... et sa version anglaise *JUL-RO SAFETY SUPPLY INC.* 735508	12 12 73	03 11 75	Changeant le nom–ancien nom: LES ENTREPRISES JUL-RO INC.
LES PLACEMENTS ANJOU INC. 5061-1965	14 12 65	03 11 75	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS GOMIN INC. 1355-4217	25 04 74	29 10 75	Changeant le nom–ancien nom: DUMAS, GIRARD, HURTUBISE & ASSOCIES INC.
LES PLACEMENTS R. & D. INC. 1238-5316	29 10 62	29 09 75	1. Etendant les objets; 2. Changeant le nom–ancien nom: «LES LABORATOIRES BETONSOL INC.».
PLAMONDON, MOISAN, THIBOUTOT INC. . 3805-1971	15 07 71	31 10 75	Changeant le nom–ancien nom: PLAMONDON ET MOISAN, INC.
PLOMBERIE & CHAUFFAGE F.L.G. INC. ... 733372	31 07 73	23 09 75	Modifiant le capital.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
POLYLAB INC. 1159-2268	18 05 65	30 09 75	Modifiant le capital.
PRODUITS D'ACIER DU QUEBEC LTEE et sa version anglaise *QUEBEC STEEL PRODUCTS LTD.* 1123-4614	03 01 64	06 06 75	Changeant le nom-ancien nom: «PRODUITS D'ACIER DE QUEBEC LTEE / *QUEBEC STEEL PRODUCTS LTD.* ».
PROFOR INC. 73-4411	05 10 73	28 10 75	Changeant le nom-ancien nom: PRODUITS FORESTIERS TOMCO INC. et sa version anglaise *TOMCO FOREST PRODUCTS INC.*
RESTAURANT LE GRENADIER INC. 1155-9838	13 12 68	31 10 75	Changeant le nom-ancien nom: LE BOULE-DOGUE PUB INC. et sa version anglaise *THE BULLDOG PUB INC.*
RORHE INC. 1157-2385	15 12 67	03 11 75	Etendant les objets.
TRANSPORT ANDREW RUSSELL INC. 1228-4451	01 02 60	29 10 75	Changeant le nom-ancien nom: A & P CARTAGE CO. LTD.
UNITED CHAIR AND FURNITURE INC. 1225-5410	22 06 71	30 06 75	Modifiant le capital.

62800-o

Le directeur du service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
BRITTANY CONSTRUCTION LTD. 1241-0916	12 07 57	8251, boulevard St-Laurent, Montréal.	270, rue St-Laurent ouest, Longueuil.
DUVAL ACCEPTANCE CORPORATION 1228-5102	15 09 59	529, rue Jarry est, Montréal.	1450, boulevard Marie-Victorin, Longueuil.
DUVAL RENTAL CORPORATION 1122-9606	11 09 59	529, rue Jarry est, Montréal.	1450, boulevard Marie-Victorin, Longueuil.
LES IMMEUBLES CHAMPLAIN LTEE 1245-0334	05 05 58	6905, Isaac-Bédard, app. 39, Charlesbourg.	1205, 2e Avenue, app. 2, Québec.
R.N. LAPIERRE INC. 1366-2663	18 07 75	Longueuil	1224, rue Ste-Catherine ouest, bureau 704, Montréal.
LES PLACEMENTS COLLITZ LTEE et sa version anglaise *COLLITZ INVESTMENTS LTD.* 1371-3458	17 02 75	400, rue Craig ouest, Montréal.	113, chemin Woodlawn, Dollard-des-Ormeaux.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
R.C. COMBUSTION SPECIALITE LIMITEE .... 31 01 69 et sa version anglaise *R.C. COMBUSTION SPECIALTY LIMITED* 1122-7212		4351, rue St-Jacques, Montréal.	1056, chemin du Golf, Verdun.
TREBOR (AMERIQUE DU NORD) LTEE ..... 19 01 73 et sa version anglaise *TREBOR (NORTH AMERICA) LTD.* 736140		1, Place Ville-Marie, Montréal.	850, boulevard Industriel, Granby.

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Errata

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
40 (04/10/75)	Changement de nom	7641	LA COMPAGNIE DES IMMEUBLES VILLE-MARIE LTEE et sa version anglaise *VILLE-MARIE REALTY COMPANY, LTD.*	LA COMPAGNIE DES IMMEUBLES VILLE-MARIE LTEE et sa version anglaise *VILLE-MARIE REALTY COMPANY LTD.*
42 (18/10/75)	Domicile légal	8015	LEEMHUIS INC.	LEEMHUS INC.
43 (25/10/75)	Siège social		CORONATION METAL PRODUCTS & DISTRIBUTORS INC.	
		8175	340, rue Lorraine, Saint-Jérôme	240, rue Lorraine, Saint-Jérôme
44 (01/11/75)	Lettres patentes supplémentaires	8353	LA CIE DE PUBLICATION RURALE, INC.	LA CIE DE PUBLICATION RURALE INC.
46 (15/11/75)	Lettres patentes 1ère partie	8678	SIEGES ET SPECIALITES D'AUTO HORNER INC. et sa version anglaise *HORNER AUTO SEATS & SPECIALITIES INC.*	SIEGES & SPECIALITES D'AUTO HORNER IMC. et sa version anglaise *HORNER AUTO SEATS & SPECIALITIES INC.*
47 (22/11/75)	Lettres patentes supplémentaires	8819	SOCIETE GENEALOGIQUE CANADIENNE FRANÇAISE	SOCIETE GENEALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE

62801-o

Renseignements sur les compagnies

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
L'ACTION CATHOLIQUE DIOCESAINE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE 1321-5223	La Pocatière	Rapp. initial, 1972 à 1975 incl.
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DE BERTHIERVILLE 1315-1717	Berthierville	1963 à 1975 incl.
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DE STOKE 1279-3386	Stoke	Rapp. initial, 1957 à 1975 incl.
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE ST-JOVITE INC. 1241-2706	St-Jovite	1974 et 1975
L'ASSOCIATION DE JEU DE CROQUET STE-MADELEINE 1250-3801	Cap-de-la-Madeleine	Rapp. initial, 1969 à 1975 incl.
AVILA LTD. 1307-5882	Montréal	1965 à 1975 incl.
ROMEO BARRETTE, INC. 1166-0974	Trois-Rivières	1956, 1957, 1962, 1965, 1966, 1968, 1971, 1973 à 1975 incl.
LE BATAILLON GARCIA MORENO INC. 15367-60	Montréal	Rapp. initial, 1961 à 1975 incl.
BESSETTE & FRERES INC. 1318-6846	Warden	1959 à 1975 incl.
LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA TUQUE INCORPOREE 1238-7270	La Tuque	1965 à 1975 incl.
BOUTIQUE CLARICE INC. 1247-0084	Montréal	1971 à 1975 incl.
FERNAND BRODEUR INC. 1333-4321	Noranda	Rapp. initial, 1973 à 1975 incl.
BRUNELLE & PAQUETTE LTEE 1322-2609	St-Constant	Rapp. initial, 1964 à 1975 incl.
CENTRALIA INVESTMENTS LTD 1327-9518	Montréal	1959, 1964, 1973 à 1975 incl.
CIE D'AGENCES D'ASSURANCES FREDERICK D. BUCKINGHAM LTEE 1315-3531	Montréal	Rapp. initial, 1969 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LA CIE DE BOIS LAURENTIDE LTEE 5499-48	Saint-Tite	Rapp. initial, 1951 à 1975 incl.
LA CIE DE CONSTRUCTION TOLHURST LTEE 1286-2736	Montréal	1961, 1962, 1971 à 1975 incl.
LA CIE DE PORTEFEUILLE FRONTENAC LTEE 1309-3117	Montréal	Rapp. initial, 1966 à 1975 incl.
CIE DE TRANSPORT DES EMBOUTEILLEURS, INC. 1256-3953	Val-d'Or	Rapp. initial, 1970, 1974 et 1975
CINE-PARC METRO INC. 1246-5894	Québec	Rapp. initial, 1971 à 1975 incl.
CINQUANTENAIRE DE LA SARRE INC. 1246-6181	La Sarre	1967 à 1975 incl.
CITY & DISTRICT BUILDERS INC. 1241-7408	Montréal	1972 à 1975 incl.
CLUB AUTO NEIGE CLAUNOR INC. 1247-1439	Contrecoeur	Rapp. initial, 1973 à 1975 incl.
CLUB CHICK-SHAWKS INC. 1246-0267	Matapédia	Rapp. initial, 1958 à 1975 incl.
CLUB COLOMBO – STE-ANNE-DES-MONTS 1253-0705	Ville Ste-Anne-des-Monts	Rapp. initial, 1969 à 1975 incl.
CLUB DES FRANCS AMIS INC. 1232-1410	Saint-Georges	Rapp. initial, 1967 à 1975 incl.
LE CLUB DE HOCKEY CASTOR DE SHERBROOKE INC. 1243-7869	Sherbrooke	Rapp. initial, 1961 à 1968 incl., 1970 à 1975 incl.
CLUB DE HOCKEY DU LAC ETCHEMIN INC. 1251-9223	Lac-Etchemin	Rapp. initial, 1972 à 1975 incl.
CLUB McMULLEN 1275-0493	Matane	Rapp. initial, 1971 à 1975 incl.
CLUB MARNAC 1274-5998	Montréal	Rapp. initial, 1964 à 1975 incl.
CLUB DE MOTOS-NEIGE DE LAC-SAGUAY INC. 1333-4081	Saguay	1973 à 1975 incl.
CLUB RICHELIEU STE-ANNE-DES-MONTS 1303-3386	Ste-Anne-des-Monts	Rapp. initial, 1953 à 1975 incl.
CLUB 76 VICTORIAVILLE CI-59-1972	Victoriaville	1972 à 1975 incl.
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES ET DES PATIENTS DE L'HOPITAL DES LAURENTIDES 1291-8348	L'Annonciation	Rapp. initial, 1967 à 1975 incl.
THE COLTON CORPORATION 1300-3330	Montréal	Rapp. initial, 1960 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
COMITE DES LOISIRS DU PARC ST-PAUL .. 1229-0615	Chicoutimi	1966, 1968 à 1975 incl.
LE COMITE DU TIMBRE DE NOEL DE GRAND-MERE INCORPORE 1308-7036	Grand-Mère	1974 et 1975
LA COMMISSION CENTRALE DES LOISIRS DE TRACY INC. 1317-9577	Tracy	Rapp. initial, 1963 à 1975 incl.
CORPORATION DES LOISIRS DE PONT-VIAU 1314-0728	Pont-Viau	1964 à 1975 incl.
CRAVEN MALO-ANTIQUES & INTERIORS LTD. 1233-0304	Montréal	Rapp. initial, 1973 à 1975 incl.
CUISINES FRANCIS INC. 1292-5145	Beauport	1971 à 1975 incl.
J. G. DENIS INC. 1291-7969	Montréal	1965 à 1975 incl.
DION TRANSPORT INC. 1288-6297	Ste-Thérèse-Ouest	1962 à 1965 incl., 1972 à 1975 incl.
DISQUES QUEBECOIS INC. 1222-2527	Montréal	Rapp. initial, 1972 à 1975 incl.
DISTRIBUTION D'EQUIPEMENTS DE SPORT (D.E.S.) LTEE 1217-5089	Cowansville	Rapp. initial, 1973 à 1975 incl.
DORIC CONSTRUCTION LTEE – LTD. 1296-5505	Montréal	1963 à 1975 incl.
DUDESCO LTD. 1254-9481	Montréal	1966 à 1975 incl.
J. M. DUFRESNE AUTOS INC. 1323-0594	Mont-Laurier	Rapp. initial, 1963 à 1975 incl.
DUMFRIES INVESTMENT CORP. 1255-0562	Montréal	1959, 1962, 1966, 1970 à 1975 incl.
EASTERN METAL & WASTE LTD. 1321-4184	Granby	Rapp. initial, 1960 à 1975 incl.
L'ECOLE DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL POUR ADULTES 1250-5020	Joliette	Rapp. initial, 1967 à 1975 incl.
LES EMBELLISSEMENTS URBAINS LTEE ... 1316-2912	Chomedey	Rapp. initial, 1965 à 1975 incl.
EQUITABLE MORTGAGE CORPORATION ... 1312-7550	Montréal	Rapp. initial, 1966 à 1975 incl.
ESMO HOLDING INC. 1305-1511	Montréal	1961 à 1975 incl.
FAIRMOUNT RESTAURANT INC. 1258-6848	Montréal	Rapp. initial, 1967 à 1975 incl.
FERME ST-PAUL INC. 1279-2081	St-Paul-l'Ermite	Rapp. initial, 1964, 1966, 1971 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LE FESTIVAL DE MUSIQUE DES LIONS DE LAVAL INC. 1259-2028	Laval	Rapp. initial, 1974 et 1975
LA GARDE PAROISSIALE ST-JEAN-BAPTISTE DE SHERBROOKE 1236-0285	St-Jean-Baptiste-de-Sherbrooke	1958, 1966, 1974 et 1975
LA GARDE ST-EDOUARD DE PORT-ALFRED INC. 1233-2128	Port-Alfred	Rapp. initial, 1955 à 1964 incl. 1974 et 1975
THE GARRISSON SUPPLY COMPANY LIMITED 1262-0423	Shawville	1974 et 1975
THE GRADUATE NURSES ASSOCIATION OF THE ROYAL VICTORIA HOSPITAL 1263-8862	Montréal	Rapp. initial, 1969 à 1975 incl.
L'HOPITAL ST-JOSEPH DE SEPT-ILES INCORPOREE 1320-2890	Sept-Iles	Rapp. initial, 1957 à 1975 incl.
HOTEL DE LA PICARDIE LTEE 1163-7055	Chicoutimi	Rapp. initial, 1962 à 1975 incl.
HOTEL DES LACS INC. 1301-8882	La Macaza	Rapp. initial, 1966 à 1975 incl.
HOTEL LE BUISSON INCORPOREE 1318-8636	Dorion	Rapp. initial, 1958 à 1975 incl.
HOUDE & BERGERON, LTEE 1268-8685	St-Antoine-de-Tilly	1974 et 1975
LES IMMEUBLES LEFRANÇOIS LTEE 1301-9039	Jonquière	Rapp. initial, 1965 à 1975 incl.
LES INDUSTRIES RED MILL LIMITEE 1275-7027	Red-Mill	1968 à 1975 incl.
ISTON CONSTRUCTION CO. LTD. 1267-7019	Lachire	1966, 1968 à 1975 incl.
GERARD LAPOINTE & FILS LIMITEE 1193-9030	St-Charles-Borromée	Rapp. initial, 1963 à 1975 incl.
L. G. LAROCHE INC. 1263-3517	Laval	1972 à 1975 incl.
LAVALLEE CO. LTD. 1271-6056	Sherbrooke	Rapp. initial, 1961 à 1975 incl.
LELO CHEMICALS INC. 1245-8022	Montréal	Rapp. initial, 1969 à 1975 incl.
LUDGER LEPAGE & FILS LIMITEE 1326-9550	St-Félicien	1959 à 1975 incl.
H. LETOURNEAU INC. 1305-6528	St-Hyacinthe	Rapp. initial, 1957 à 1975 incl.
LA LIGUE DES CONTRIBUABLES DE LONGUEUIL 1249-0629	Longueuil	Rapp. initial, 1965 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LIGUE DE HOCKEY REGIONALE 1230-4366	Rivière-du-Loup	1968 à 1975 incl.
LES LOISIRS DE GREENWICH VILLAGE LTEE 1264-2807	Saint-Henri-de-Mascouche	1973 à 1975 incl.
LOISIRS DES JEUNES DE ST-JANVIER 1268-0120	St-Janvier	Rapp. initial, 1968 à 1975 incl.
LES LOISIRS NOTRE-DAME-DES-NEIGES 1298-1718	Montréal	1956, 1958 à 1975 incl.
LES LOISIRS DE ST-GERARD-DES-LAURENTIDES INC. 1262-6479	St-Gérard-des-Laurentides	1967, 1968, 1971 à 1975 incl.
MECANADA LTEE 1275-0972	Québec	1974 et 1975
NATIONAL CARTON SPECIALTIES LTD. 1124-8291	Montréal	1971 à 1975 incl.
NATIONAL HOME OWNERS CLUB OF MONTREAL INC. 1327-3073	Montréal	Rapp. initial, 1960 à 1975 incl.
O. P. S. CONSTRUCTION INC. 1278-2579	Laval	1970, 1973 à 1975 incl.
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE BAIE COMEAU INC. 1300-5970	Baie-Comeau	Rapp. initial, 1964 à 1975 incl.
«THE OVEN» LTD. 1327-3065	Rosemère	1961 à 1975 incl.
PATISSERIE MENARD INC. 1114-3922	Verdun	Rapp. initial, 1966 à 1975 incl.
PAVILLON JEAN XXIII INC. 1268-3223	Windsor	Rapp. initial, 1970 à 1975 incl.
PENSION DU NORD LIMITEE 1294-2587	Sept-Iles	Rapp. initial, 1960, 1963 à 1975 incl.
PISTE DE COURSE MONT-HEBERT LTEE 1249-8234	Hébertville	1969 à 1976 incl.
PLACE DU BUISSON INC. 1311-7452	Les Saules	Rapp. initial, 1968 à 1975 incl.
PLACE Y. GIRARD INC. 1263-1396	Laval	Rapp. initial, 1971 à 1975 incl.
PLAN-CON INC. 1248-5991	Montréal	1971 à 1975 incl.
PLOMBERIE & CHAUFFAGE BRAVO LTEE. 1240-8126	Montréal	Rapp. initial, 1967 à 1975 incl.
POLARIS METAL INC. 1280-3904	St-Michel	Rapp. initial, 1966, 1967, 1972 à 1975 incl.
POTVIN & TREMBLAY (PORT-ALFRED) LTEE 1290-1849	Chicoutimi	1964 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
POULIN & ROY INC. 1327-3933	Beauceville-Est	1967 à 1975 incl.
LES PRODUITS CHIMIQUES EMPIRE INC. 1156-2410	Québec	Rapp. initial, 1961 à 1967 incl., 1969 à 1975 incl.
QUICK ELECTRIC MAINTENANCE LTD. 1297-9274	Ville St-Michel	Rapp. initial, 1959 à 1975 incl.
RECREDEV INC. 1216-3515	Montréal	Rapp. initial, 1972 à 1975 incl.
LES RESIDENCES METROPOLITAINES INC. 4431-66	Montréal	Rapp. initial, 1967 à 1975 incl.
RICHELIEU SWIMMING CLUB INC. 1282-3100	Outremont	1969 à 1971 incl., 1973 à 1975 incl.
B. RODRIGUE & FILS INC. 1241-1609	Saint-Laurent	Rapp. initial, 1960, 1968 à 1975 incl.
FERNANDO ROY INC. 1328-5754	Thetford Mines	Rapp. initial, 1961 à 1975 incl.
ROYAL MINING CORPORATION (No Personal Liability) 1375-9592	Montréal	1970, 1972 à 1975 incl.
SALON DE COIFFURE CHATEAUBRIAND INC. 1245-5572	Giffard	1971 à 1975 incl.
SERRURE DE CAPOT UNIVERSELLE INC. 1266-1799	Montréal	1969 à 1975 incl.
SERVICE DE BIEN-ETRE DE L'ILE JESUS 12026-59	Montréal	Rapp. initial, 1959 à 1975 incl.
LES SERVICES D'IMMEUBLES GRANDE-ALLEE INC. 74-63	Québec	1965, 1966, 1968 à 1975 incl.
SERVICE D'IMPRIMERIE DURO INC. 1288-0100	Montréal	Rapp. initial, 1973 à 1975 incl.
LES TAPIS RO-LAN INC. 1271-2543	Granby	Rapp. initial, 1967, 1969 à 1975 incl.
TELEPHONE DE COME DE KENNEBEC INC. 1322-6352	St-Côme	Rapp. initial, 1961, 1965 à 1975 incl.
TELEVISION COMMUNAUTAIRE ST-PAMPHILE INC. 1344-5887	St-Pamphile	Rapp. initial, 1974 et 1975
TRIDON HOLDINGS INC. 1286-6752	Montréal	Rapp. initial, 1971 à 1975 incl.
UNIFORCE LIMITEE 1286-8949	Montréal	1971 à 1975 incl.
UNITED BUILDING SERVICE & MAINTENANCE INC. 1273-4414	Montréal	Rapp. initial, 1971 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LA VOLIERE INC. 1327-7058	Québec	1962 à 1975 incl.

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom des compagnies	Date de dissolution	Gazette officielle no
LUCERNE DEVELOPMENTS LTD.	29 03 75	13
SCOTCHER ENTERPRISES INC.	02 11 74	44
WELDEN MOTORS LIMITED	12 10 74	41

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies, conditionnellement à l'adoption d'un nom français dans les 30 jours suivant la révocation.

En conséquence lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom de la compagnie	Date de dissolution	Gazette officielle no
PRODUITS D'ERABLES TUQUE ROUGE LTEE *TUQUE ROUGE MAPLE PRODUCTS LTD.*	22 03 75	12

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution de ladite compagnie.

En conséquence, ladite compagnie est censé n'avoir jamais été dissoute en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

62800-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives

COOPERATIVE D'ACTION COMMUNAUTAIRE DES CITOYENS DE HOCHELAGA-MAISONNEUVE

(*Loi des associations coopératives*)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'ACTION COMMUNAUTAIRE DES CITOYENS DE HOCHELAGA-MAISONNEUVE », dont le siège social est situé à Montréal, Québec, dans le district électoral de Maisonneuve.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
62803-o ALBERT JESSOP.

COOPERATIVE FORESTIERE DE ST-LEON-LE-GRAND

(*Loi des associations coopératives*)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE FORESTIERE DE ST-LEON-LE-GRAND », dont le siège social est situé à St-Léon-le-Grand, Québec, dans le district électoral de Matapédia.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
62852-o ALBERT JESSOP.

Caisses d'épargne et de crédit

CAISSE D'ECONOMIE POINTE-LEVY

(*Loi des caisses d'épargne et de crédit*)

Avis est donné que le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « CAISSE D'ECONOMIE DES TRAVAILLEURS DES CHANTIERS MARITIMES « LAUZON » et « CAISSE D'ECONOMIE DES TRAVAILLEURS DU COMTE DE LEVIS », datée du 5 juin 1975, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est: « CAISSE D'ECONOMIE POINTE-LEVY ».

Le siège social de cette caisse est situé à Lauzon dans le district électoral de Lévis.

Le groupe dans lequel la caisse pourra recruter ses membres sera les travailleurs et les employés des institutions suivantes:

— Davie Shipbuilding Limited
— L'Hôtel-Dieu de Lévis
— La traverse de Lévis Limitée
— Levis Ferry News Reg'd.
— Industries Baribeau Inc.
— Autobus Lévis Inc.
— A.C.E.F. (Lévis)
— Employés municipaux de St-Romuald
— Boulangerie Samson Inc.
— La Compagnie B.V.D. Limitée
— Stihl Chain Saw (Canada) Ltée
— Golden Eagle Canada Limited

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des Caisses d'Économie du Québec.

Québec, le 27 novembre 1975.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
62804-o ALBERT JESSOP.

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Annonciade Bouchard

Avis est par les présentes donné que Mademoiselle Annonciade Bouchard, résidente et domiciliée au 352, de la rue St-Pierre, à Jonquière, district de Chicoutimi, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil, l'adoption d'un décret pour changer son nom en celui d'Annie Bouchard. Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Chicoutimi, ce 19 novembre 1975.

Les procureurs de la requérante,
PAGÉ, LAPOINTE, ROY, TRUCHON
62773-49-2-o ET GIRARD.

Antoinette Boulé

Prenez avis que Antoinette Boulé, résidant et domiciliée au numéro 1824, de la rue Le Caron, à Côte St-Paul, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, afin d'obtenir un décret permettant de changer son nom en celui de Andrée Boulé.

Montréal, ce 11 septembre 1975.

Les procureurs de la requérante,
62774-49-2-o BELLEAU ET MARSOT.

Richard Edward Greenspon

Avis est par les présentes donné qu Richard Edward Greenspon, étudiant domicilié au 5718, Einstein, Côte St-Luc, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Richard Edward Orlan.

Montréal, le 11 novembre 1975.

Les procureurs du requérant,
62806-50-2-o DRUKER & FREED.

Francis Winfred Hum

Avis est donné que Francis Winfred Hum, gérant de ventes, des ville et district de Montréal, province de Québec, domicilié et résidant au 904, Thomas-Chapais, St-Vinvent-de-Paul, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Frank Parry; ce changement de nom profitera également à Pierre-Paul et Johanne, enfants mineurs du requérant.

Montréal, le 26 novembre 1975.

Le procureur du requérant,
62825-50-2-o ALEXANDER BIEGA, C.R.

Joseph Jean Baptiste Rodrigue Morin

Prenez avis que Joseph Jean Baptiste Rodrigue Morin du 1450, rue Conway à Québec, présentera une requête au ministre de la justice pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Joseph Jean Baptiste Rodrigue Patry, ledit changement ne devant s'appliquer qu'à lui-même.

Québec, le 12 novembre 1975.

Les procureurs du requérant,
BHÉRER, BERNIER, LOUBIER,
62787-49-2-o CÔTÉ & ASS.

Arcangela Vannelli

Prenez avis que Arcangela Vannelli, demeurant au 8080, rue Delorimier, Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour demander que son nom soit changé en celui de Diane Vannelli.

Le procureur de la requérante,
62844-50-2-o ME GHISLAINE CHAMPOUX.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

BOMBARDIER (QUEBEC) LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie « BOMBARDIER (QUEBEC) LTEE », une compagnie constituée en vertu des dispositions de la première partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Kingsbury, P.Q., s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté le 20 novembre 1975.

Le secrétaire,
62807-o JEAN RIVARD.

B. & M. FEEDS INC.

Prenez avis que la compagnie « B. & M. FEEDS INC. », corps politique et constitué en vertu de la Loi des compagnies et ayant sa place d'affaires à Sweetsburg, maintenant Cowansville, district de Bedford, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Cowansville, le 4 novembre 1975.

Le président de la compagnie,
62808-o CAMILLE ROBERT.

COCHAR LTEE

Prenez avis que la compagnie « COCHAR LTEE » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
JACQUES NOISEUX, *notaire.*
Granby, Qué. 62826-o

DAJONET INC.

Avis est par les présentes donné que « DAJONET INC. », une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 25 novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
62809-o SALOMON, HOLZER & MAGER.

GEEKAYDEE CORP.

Avis est donné que « GEEKAYDEE CORP. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières du Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 18 novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
62810-o GREENBERG, BLUMENSTEIN & SCHLEIFER.

GRANBY PLOMBERIE & HUILE A CHAUFFAGE INC.

Prenez avis que la compagnie « GRANBY PLOMBERIE & HUILE A CHAUFFAGE INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Granby, le 6 octobre 1975.

Le procureur de la compagnie,
62827-o JACQUES NOISEUX, *notaire.*

RENE TALBOT INCORPOREE

Prenez avis que la compagnie « RENE TALBOT INCORPOREE » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
62851-o FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS.

WEST ISLAND ORTHOPAEDICS INC.

Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies, que la compagnie « WEST ISLAND ORTHOPAEDICS INC. », corporation constituée en vertu de ladite loi, et ayant son siège social en les ville et district de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Fait à Montréal, le 21 novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
HOWARD, MCDOUGALL, EWASEW,
62811-o GRAHAM & STOCKS.

YONKERS SPORTSWEAR LTD.

Avis est donné que « YONKERS SPORTSWEAR LTD. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières du Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 28 novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
62812-o GREENBERG, BLUMENSTEIN & SCHLEIFER.

Divers

RENE TALBOT INC.

Les biens et actifs de la compagnie « RENE TALBOT INC. » seront distribués entre ses actionnaires proportionnellement au montant d'actions qu'ils détiennent dans la compagnie, quinze (15) jours après la publication de ce règlement dans la *Gazette Officielle du Québec.*

Les procureurs de la compagnie,
62851-o FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS.

Curatelle publique

Succession Mme Gabriel Grégoire

Succession de Grégoire, Mme Gabriel (Bernadette Gravel), en son vivant de 190 Willowdale, Outremont, Montréal, Qué., décédée le 2 octobre 1974.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.).
H2N 1N6 62818-o

Succession Ernest Hakka

Succession de Hakka, Ernest, en son vivant de 6860, Place d'antioche, Anjou, Qué., décédé le 18 juin 1974.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 356 (Qué.),
H2N 1N6 62839-o

Succession Raoul Lachance

Succession de Lachance, Raoul, en son vivant de 1237, rue Blanchette, Longueuil, Qué., décédé le 2 juin 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.).
H2N 1N6 62821-o

Succession Antonio Mailloux

Succession de Mailloux, Antonio, en son vivant de 5917, Molson, Montréal, Qué., décédé le 14 juin 1972.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.).
H2N 1N6 62819-o

Succession Donald McEwen

Succession de McEwen, Donald, en son vivant de 300, boulevard Graham, ville Mont-Royal, décédé le 12 juillet 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succesion et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.)
H2N 1N6 62805-o

Succession Gordon Mar Pherson

Succession de Mar Pherson, Gordon, en son vivant de 2058, avenue Vendôme, N.D.G., Montréal, Qué., décédé le 22 décembre 1974.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.).
H2N 1N6 62822-o

Succession Slavko Pocki

Succession de Pocki, Slavko, en son vivant de 3359, Montée Hamilton, R.R. no 2, Ste-Julienne, Qué., décédé le 13 février 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.).
H2N 1N6 62820-o

Succession Mme Ronald Sparrow

Succession de Sparrow, Mme Ronald, en son vivant de Montréal, décédée le 19 mars 1970.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.).
H2N 1N6 62823-o

Succession David Wachowsky

Succession de Wachowsky, David, en son vivant de Maimonides Hospital and Home for the aged, 5795 Caldwell, Côte St-Luc, Montréal, Qué., décédé le 31 mai 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
9310, boulevard St-Laurent,
Montréal 354 (Qué.).
H2N 1N6 62824-o

Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières
Assurances

CAISSE DE BENEFICES DE L'ORDRE LOYAL DES MOOSES DE QUEBEC

Avis d'annulation de certificat d'enregistrement

Attendu que la société de secours mutuels « CAISSE DE BENEFICES DE L'ORDRE LOYAL DES MOOSES DE QUEBEC » a cessé de faire affaires au Québec;

Attendu que la « CAISSE DE BENEFICES DE L'ORDRE LOYAL DES MOOSES DE QUEBEC » a produit au Service des assurances une déclaration à l'effet que le 17 novembre 1975, elle ne possédait plus aucun actif, ni aucun passif, après avoir acquitté toutes ses dettes;

En conséquence, avis est par les présentes donné que le certificat d'enregistrement de la « CAISSE DE BENEFICES DE L'ORDRE LOYAL DES MOOSES DE QUEBEC » est annulé à compter du 1er décembre 1975.

Donné au bureau du Service des assurances, ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, le 1er décembre 1975.

Pour le ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,
L'inspecteur des sociétés de secours mutuels,

62813-50-2-o ROGER-A. CAMARAIRE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE WOTTON, COMTE DE WOLFE

Avis d'annulation de permis et de certificat d'enregistrement

Attendu que « LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE WOTTON, COMTE DE WOLFE » a cessé de faire affaires dans le Québec, le 30 juin 1975;

Attendu que le président et le secrétaire-trésorier de ladite compagnie ont produit au Service des assurances, le 12 février 1975, une déclaration assermentée à l'effet que la compagnie n'a plus d'assurance en vigueur, qu'elle a payé toutes ses dettes et distribué son surplus;

En conséquence, avis est par les présentes donné que les permis et certificat d'enregistrement de « LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE WOTTON, COMTE DE WOLFE » sont annulés à compter du 30 juin 1975.

Donné au bureau du Service des assurances, ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, le 30 juin 1975.

Pour le ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,
Le surintendant des assurances,

62840-50-2-o ROGER-A. CAMARAIRE.

Services de santé et services sociaux — Loi sur

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE GATINEAU

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 19e jour de novembre 1975 à la corporation « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE GATINEAU », changeant son nom en celui de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LE MOULIN ».

Le ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,
LISE BACON.

62800-o 1357-6517

Soumissions — Demandes de

Municipalité de Biencourt
Comté de Rimouski

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée Mlle Claudette Thériault, secrétaire-trésorière, bureau du secrétaire-trésorier, C.P. 70, municipalité de Biencourt (Rimouski), P.Q., jusqu'à 7.30 heures du soir, lundi, le 29 décembre 1975, pour l'achat de $855,000 d'obligations de la municipalité de Biencourt, comté de Rimouski, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt

peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $855,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 38,000
15	01	1978	41,000
15	01	1979	46,000
15	01	1980	50,000
15	01	1981	55,000
15	01	1982	61,000
15	01	1983	67,000
15	01	1984	74,000
15	01	1985	81,000
15	01	1986	90,000
15	01	1987	2,000
15	01	1988	2,000
15	01	1989	2,000
15	01	1990	2,000
15	01	1991	2,000
15	01	1992	3,000
15	01	1993	3,000
15	01	1994	3,000
15	01	1995	3,000
15	01	1996	230,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $24,000 et ni supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 2016.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

L'échéance du 15 janvier 1996 au montant de $230,000 comprend un solde de $227,000 renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
15	01	1997	$ 4,000
15	01	1998	4,000
15	01	1999	5,000
15	01	2000	5,000
15	01	2001	6,000
15	01	2002	6,000
15	01	2003	7,000
15	01	2004	8,000
15	01	2005	9,000
15	01	2006	9,000
15	01	2007	10,000
15	01	2008	12,000
15	01	2009	12,000
15	01	2010	14,000
15	01	2011	15,000
15	01	2012	16,000
15	01	2013	19,000
15	01	2014	20,000
15	01	2015	22,000
15	01	2016	24,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $230,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La municipalité de Biencourt s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 64 — $600,000 — aqueduc et égout; 68 tel que modifié — $255,000 — voirie, aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue lundi, le 29 décembre 1975, à 7.30 heures du soir, bureau du secrétaire-trésorier, C.P. 70, municipalité de Biencourt (Rimouski), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Municipalité de Biencourt (comté de Rimouski), ce 1er décembre 1975.

La secrétaire-trésorière,
MLLE CLAUDETTE THÉRIAULT.

Bureau du secrétaire-trésorier, C.P. 70,
Municipalité de Biencourt (Rimouski) Québec.
Téléphone: 499-2423, code 418. 62836-o

Paroisse de La Plaine
Comté de L'Assomption

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée mademoiselle Madeleine Ouimet, secrétaire-trésorière, bureau municipal, 675, de l'Église, La Plaine, paroisse, (L'Assomption), P.Q., jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi, le 29 décembre 1975 pour l'achat de $193,000 d'obligations pour la paroisse de La Plaine, comté de L'Assomption, datées du 15 février 1976 et remboursables en séries du 15 février 1977 au 15 février 1986 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 août et 15 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 février 1976.

Tableau d'amortissement — $193,000 — 10 ans

Année			Capital
15	02	1977	$11,500
15	02	1978	13,000
15	02	1979	14,500
15	02	1980	16,000
15	02	1981	18,000
15	02	1982	19,500
15	02	1983	21,500
15	02	1984	24,000
15	02	1985	26,000
15	02	1986	29,000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de La Plaine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 février 1976, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 164 — $91,300 — voirie; 165 — $101,700 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue, lundi, le 29 décembre 1975, à 8.00 heures du soir, au bureau municipal, 675, de l'Église, La Plaine, paroisse, (L'Assomption), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Paroisse de La Plaine (comté de L'Assomption), ce 3 décembre 1975.

La secrétaire-trésorière,
MLLE MADELEINE OUIMET.

Bureau municipal, 675, de l'Église,
Paroisse de La Plaine (L'Assomption), P.Q.
Téléphone: 478-2555, code 514. 62838-o

Ville de Sainte-Catherine
Comté de Laprairie

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Guy Derome, secrétaire-trésorier, jusqu'à 7.30 heures du soir, Hôtel de ville, 202, boulevard Marie-Victorin, Ste-Catherine (Laprairie), P.Q., lundi, le 29 décembre 1975, pour l'achat de $473,500 d'obligations de la ville de Sainte-Catherine (Laprairie), datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $473,500 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 6,500
15	01	1978	7,000
15	01	1979	8,000
15	01	1980	8,000
15	01	1981	9,000
15	01	1982	18,000
15	01	1983	19,000
15	01	1984	21,000
15	01	1985	22,000
15	01	1986	25,000

Année			Capital
15	01	1987	$26,000
15	01	1988	28,000
15	01	1989	30,000
15	01	1990	33,000
15	01	1991	35,000
15	01	1992	29,000
15	01	1993	32,000
15	01	1994	35,000
15	01	1995	39,000
15	01	1996	43,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $43,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $43,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Sainte-Catherine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 86 — $86,000 — renouvellement d'emprunt; 156 — $145,000 — aqueduc, égouts, voirie; 157 — $155,500 — aqueduc, égouts, voirie; 158 — $37,000 — aqueduc, égouts, voirie; 172 — $50,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.30 heures du soir, lundi, le 29 décembre 1975, à l'Hôtel de ville, 202, boulevard Marie-Victorin, Ste-Catherine (Laprairie), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ste-Catherine (comté de Laprairie), ce 28 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
GUY DEROME.

Hôtel de ville, 202, boulevard Marie-Victorin,
Ste-Catherine (Laprairie), Québec.
Téléphone: 632-0590, code 514. 62835-o

Village de Saint-Sauveur-des-Monts
Comté de Terrebonne

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jacques Saint-Louis, secrétaire-trésorier, jusqu'à 8.00 heures du soir, bureau municipal, 30, avenue Filion, St-Sauveur-des-Monts (Terrebonne), P.Q., lundi le 29 décembre 1975, pour l'achat de $327,000 d'obligations du village de Saint-Sauveur-des-Monts (Terrebonne), Québec, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $327,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 8,000
15	01	1978	8,000
15	01	1979	9,000
15	01	1980	10,000
15	01	1981	10,000
15	01	1982	11,000
15	01	1983	13,000
15	01	1984	14,000
15	01	1985	14,000
15	01	1986	16,000
15	01	1987	14,000
15	01	1988	15,000
15	01	1989	16,000
15	01	1990	18,000
15	01	1991	20,000

Année			Capital
15	01	1992	$21,000
15	01	1993	24,000
15	01	1994	26,000
15	01	1995	28,000
15	01	1996	32,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $32,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $32,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de St-Sauveur-des-Monts s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 134 — $50,500 — renouvellement d'emprunt; 135 — $6,000 — renouvellement d'emprunt; 187-1973 — $9,200 — aqueduc; 191-73 — $35,800 — aqueduc, égouts; 192 - 1973 — $73,200 — voirie; 200-1974 — $78,500 — aqueduc, égouts; 211-1975 — $53,800 — achat de terrain.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir lundi, le 29 décembre 1975, au bureau municipal, 30, avenue Filion, St-Sauveur-des-Monts (Terrebonne), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

St-Sauveur-des-Monts (comté de Terrebonne), ce 2 décembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES SAINT-LOUIS.

Bureau municipal, 30, avenue Filion,
St-Sauveur-des-Monts (Terrebonne), Québec.
Téléphone: 227-2668, code 514. 62837-o

Avis divers

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA
CANADIAN INTERNATIONAL PAPER COMPANY

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'il a plu au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en date du 1er octobre 1975, d'accorder des lettres patentes confirmant le règlement spécial numéro 66 de la compagnie « COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA — CANADIAN INTERNATIONAL PAPER COMPANY », conformément aux dispositions des lois de 1925, chapitre 118.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

62829-o 1116-2476

Succession Honoré Dionne

Prenez avis que Dame Marielle Gravel, demeurant en la cité de Sept-Iles, au 11 de la rue Pampalon, et veuve en première noces de feu Honoré Dionne, en son vivant avocat, demeurant en la cité de Sept-Iles, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession dudit feu Honoré Dionne par acte reçu devant Me Clément Côté, notaire à Sept-Iles (700, boulevard Laure), le 3 septembre 1975 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Sept-Iles, à Sept-Iles, le 8 septembre 1975 sous le numéro 25110.

Le procureur,
62830-o PAUL DIONNE.

Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Jean

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (chapitre 76 des lois de 1965, sess. 1) que son Excellence Monseigneur Gérard-Marie Coderre,

évêque du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, a, par décret du 2 juillet 1975, érigé la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes du diocèse de Saint-Jean.

L'Évêque de Saint-Jean-de-Québec,
†GÉRARD-MARIE CODERRE.

62831-o 1364-7177

PENSION FUND AND PROGRAM OF MOUTON PROCESSORS UNION EMPLOYEES

Avis est par les présentes donné que le « PENSION FUND AND PROGRAM OF MOUTON PROCESSORS UNION EMPLOYEES » qui a été mis en tutelle le 4 juin 1974, sera discontinué et que la caisse de retraite sera distribuée aux membres admissibles, le tout conformément à la Loi des régimes supplémentaires de rentes et à son règlement.

Les participants peuvent obtenir des renseignements du curateur.

Le 3 décembre 1975.

Le Curateur,
ROLAND BOUTIN.

C.P. 5200,
Québec, Québec,
G1K 7S9 62843-o

Paroisse Saint-Edmond de Saint-Jean

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (chapitre 76 des lois de 1965, sess. 1) que son Excellence Monseigneur Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, a, par décret daté du 2 juillet 1975, érigé la paroisse de Saint-Edmond du diocèse de Saint-Jean.

L'Évêque de Saint-Jean-de-Québec,
†GÉRARD-MARIE CODERRE.

62832-o 1364-7136

Paroisse Saint-Eugène de Saint-Jean

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (chapitre 76 des lois de 1965, sess. 1) que son Excellence Monseigneur Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, a, par décret du 2 juillet 1975, érigé la paroisse de Saint-Eugène du diocèse de Saint-Jean.

L'Évêque de Saint-Jean-de-Québec,
†GÉRARD-MARIE CODERRE.

62833-o 1364-7169

Paroisse Saint-Jean-Évangéliste (Cathédrale) de Saint-Jean

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (chapitre 76 des lois de 1965, sess. 1) que son Excellence Monseigneur Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, a, par décret du 2 juillet 1975, érigé la paroisse de Saint-Jean-Évangéliste (Cathédrale) du diocèse de Saint-Jean.

L'Évêque de Saint-Jean-de-Québec,
†GÉRARD-MARIE CODERRE.

62834-o 1364-7151

Succession Archibald Stewart

Les soussignés, Hilda G. Stewart, veuve de Raymond James Stevens, Alexander J. Stewart, Stewart Hutchings, Margaret Franks, veuve et légataire universelle de Dale Elwin Annesley, Dora Annesley, épouse de Ambrose Hogan, Ruby Irene Annesley, épouse de Alfred Murray, les héritiers de la succession de monsieur Archibald Stewart, en son vivant résidant à Lennoxville, Québec, qui ont accepté ladite succession sous bénéfice d'inventaire donnent par les présentes avis que le vingt et unième jour de novembre 1975, ils ont rendu un compte final, lequel ils ont déposé au bureau de la Cour supérieure pour le district de St-François.

Daté à Danville, Québec, ce cinquième jour de décembre dix-neuf cent soixante-quinze.

Le procureur,
62853-o E. W. SMITH, *notaire.*

La cité de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée « 5 3/8% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1980 » (ci-après appelées « Obligations ») de La cité de Montréal, province de Québec, Canada.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 15 janvier 1976, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de $1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 15 janvier 1976:

The City of Montreal

Notice of Redemption

To the holders of debentures payable in United States Currency of the issue designated "5 3/8% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1980" (herein called "Debentures") of The City of Montreal, Province of Québec, Canada.

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the City of Montreal intends to and will redeem FOR SINKING FUND PURPOSES on January 15, 1976, pursuant to the provisions of the debentures, the following debentures of the above-mentioned issue, at 100% of principal amount plus accrued interest to the redemption date, namely:

Numbers of the coupon debentures of $1,000 each, bearing the prefix E, redeemable on January 15, 1976:

256916 256956 256972 256975 256978 256980 256983 257011 257016 257026 257052 257064 257066
257071 257308 257314 257602 257605 257607 257609 257629 257663 257670 257679 257683 257738
257767 257774 257853 257983 257985 257987 257990 257991 258017 258022 258024 258071 258073
258077 258131 258251 258257 258261 258295 258296 258305 258323 258351 258354 258358 258365
258368 258370 258372 258374 258476 258480 258484 258486 258487 258488 258492 258493 258494
258497 258503 258504 258883 258887 258889 258902 258906 258911 259059 259062 259066 259079
259083 259095 259097 259100 259106 259109 259114 259124 259173 259177 259241 259243 259250
259254 259259 259268 259270 259288 259321 259324 259326 259343 259352 259353 259362 259368
259371 259373 259376 259415 259443 259450 259483 259487 259514 259517 259518 259522 259524
259526 259528 259609 259611 259614 259624 259630 259847 259851 259939 259955 259959 259970
259972 259974 259976 259983 259984 259985 259987 259993 260004 260005 260009 260020 260027
260031 260045 260049 260050 260052 260054 260056 260070 260073 260078 260082 260084 260096
260097 260111 260127 260135 260139 260142 260144 260147 260155 260311 260313 260316 260318
260322 260325 260328 260340 260640 260648 260650 260652 260656 260657 260670 260686 260695
260697 260699 260702 260705 260708 260712 260759 260794 260900 260909 261582 261596 261598
261603 261637 261718 261731 261746 261759 261762 261833 261837 261839 261844 261856 261858
261860 261863 261873 261892 261895 261898 261900 261904 261905 261906 261908 261920 261929
261932 261939 261958 261982 261984 262049 262222 262223 262251 262262 262265 262269 262305
262306 262372 262376 262491 262492 262503 262509 262517 262539 262572 262582 262655 262764
262766 262768 262844 262849 262940 262944 262999 263007 263020 263023 263026 263029 263046
263050 263052 263053 263069 263073 263110 263198 263212 263213 263216 263363 263364 263420
263425 263426 263432 263436 263497 263567 263570 263589 263620 263622 263703 263722 263738
263765 263853 263867 263872 263907 263909 263918 263944 263948 263951 263953 263957 263958
263959 263961 263962 263971 263991 264109 264135 264140 264143 264145 264148 264226 264234
264236 264238 264240 264258 264373 264394 264399 264401 264407 264425 264461 264462 264472
264485 264504 264696 264728 264747 264792 264835 264951 264999

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons échéant après le 15 janvier 1976 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 15 janvier 1976.

Daté à Montréal, ce vingt-cinquième jour de novembre 1975.

Ville de Montréal,
FERNAND DENIS, C.A.,
62841-o *Directeur des finances.*

Debentures to be so redeemed will become due and payable and will be paid in such coin or currency of the United States of America as at the time of payment is legal tender for public and private debts in said United States of America, at the office of Bank of Montreal Trust Company or of The Royal Bank of Canada Trust Company, in the Borough of Manhattan, City and State of New York, United States of America, upon presentation and surrender of debentures bearing the above-mentioned numbers with all coupons maturing after January 15, 1976 attached.

Debentures registered as to principal must be accompanied by assignments for transfer powers duly executed in bank.

Public notice is also hereby given that all interest on the principal amount of the debentures presently called for payment, will cease to accrue from and after January 15, 1976.

Dated at Montreal, this twenty-fifth day of November, 1975.

City of Montreal,
FERNAND DENIS, C.A.,
62841-o *Director of Finance.*

La ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée « 5½% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1986 » (ci-après appelées « Obligations ») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la ville de Montréal a l'intention de rache-

The City of Montreal

Notice of Redemption

To the holders of debentures payable in United States Currency of the issue designated "5½% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1986" (herein called "Debentures") of the City of Montreal, Province of Québec, Canada.

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the City of Montreal intends to and will redeem for SINK-

ter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 15 janvier 1976 conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 15 janvier 1976 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

4128.....	$50,000	4136.....	$ 7,000
4176.....	$30,000	4177.....	$25,000
4188.....	$ 3,000	4192.....	$ 2,000
4198.....	$25,000	4199.....	$25,000

Numéros des obligations à coupons de $1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 15 janvier 1976:

459952 459963

Les obligations (ou partie de ces obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'obligations à coupons, avec tous les coupons échéant après le 15 janvier 1976 attachés.

Les obligations entièrement immatriculées et les obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 15 janvier 1976.

Daté à Montréal, ce vingtième jour de novembre 1975.

Ville de Montréal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Directeur des finances.

62842-o

ING FUND PURPOSES on January 15, 1976, pursuant to the provisions of the debentures, the following debentures (or portions thereof) as indicated, of the above-mentioned issue, at 100% of principal amount plus accrued interest to the redemption date, namely:

Numbers of the fully registered debentures bearing the prefix RE, redeemable on January 15, 1976 to the extent of the principal amount shown against each of the following numbers:

4149.....	$ 5,000	4150.....	$ 7,000
4183.....	$10,000	4187.....	$ 5,000
4194.....	$ 5,000	4197.....	$ 5,000
4220.....	$46,000	4221.....	$ 5,000

Numbers of the coupon debentures of $1,000 each, bearing the prefix E, redeemable on January 15, 1976:

459971 460003

Debentures (or portion thereof) to be so redeemed will become due and payable and will be paid in such coin or currency of the United States of America as at the time of payment is legal tender for public and private debts in said United States of America, at the office of Bank of Montreal Trust Company or of The Royal Bank of Canada Trust Company, in the Borough of Manhattan, City and State of New York, United States of America, upon presentation and surrender of debentures bearing the above-mentioned numbers, and in the case of Coupon Debentures, with all coupons maturing after January 15, 1976 attached.

Fully registered debentures and coupon debentures registered as to principal must be accompanied by assignments for transfer powers duly executed in blank. Fully registered debentures representing the unredeemed portion of any debenture redeemed in part only, will be issued without charge. Registered debentures will be registered in the same manner as the debentures surrendered, in the absence of other instructions.

Public notice is also hereby given that all interest on the principal amount of the debentures (or portion thereof) presently called for payment, will cease to accrue from and after January 15, 1976.

Dated at Montreal, this twentieth day of November, 1975.

City of Montreal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Director of Finance.

62842-o

Demande(s) à la Législature

Cité de Westmount

La cité de Westmount demandera à l'Assemblée nationale au cours de sa prochaine session d'adopter une Loi confirmant la vente du lot 380-18, paroisse de Montréal, par l'exécuteur testamentaire de la succession de J. A. Massue et la vente du lot 380-66, paroisse de Montréal, par certains appelés à la substitution créée par le testament de Marie-Hélène Bédard Berthelot.

Québec, ce 17 novembre 1975.

Les procureurs,
LÉTOURNEAU, STEIN, MARSEILLE,
DELISLE & LARUE.

62759-48-4-o

City of Westmount

The City of Westmount will apply to the National Assembly at its next session for an Act confirming the sale of lot 380-18, Parish of Montreal, by the testamentary executor of the estate of J. A. Massue and the sale of lot 380-66, Parish of Montreal, by certain substitutes to the substitution created by the will of Marie-Hélène Bédard Berthelot.

Québec, November 17, 1975.

LÉTOURNEAU, STEIN, MARSEILE,
DELISLE & LARUE,
Attorneys.

62759-48-4-o

Loi électorale du Québec

Il a plu à son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, par commission sous le grand sceau, de faire, pour remplir la charge de président d'élection, la nomination suivante:

District électoral	Nom, prénoms	Profession ou occupation	Domicile
Laval	Gauthier, Gilles (1)	Courtier en assurances	Laval

(1) En remplacement de monsieur Pierre Lalande.

Québec, le 2 décembre 1975.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
Juge de la Cour provinciale.

62845-o

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi de l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Duchesne, Laurent, 75, boul. Dorchester ouest, Bureau 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	
Région de Québec		
Mino, Roland, 2965, 1ère Avenue, Québec (Québec) G1L 3P3	30-05-71	
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec (Québec) G1S 1S5	23-05-71	

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Chamard, John McLean, 1509 Sherbrooke West, Suite 18A, Montréal (Québec) H3G 1L7	16-08-72	
Edmison, Ralph Staples, 1414 Drummond, Apt. 826, Montréal (Québec) H3G 1W1	12-04-74	
Lamb, Roland Thomas, 1414 Drummond, Suite 1121, Montréal (Québec) H3G 1W1	15-06-74	
Lanctôt, Michel, 3875, rue St-Urbain, app. 419, Montréal 131 (Québec)	14-05-75	
Région de Québec		
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	21-02-75	
Lauzier, Candide, 146, Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Ronald, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Almudevar, Manuel, 612 St. John's Road, Apt. 114, Pointe-Claire (Québec) H3R 3K3	01-12-70	
Aronovitch, Michael, 4119 Sherbrooke Street West, Montréal (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 9 Nelson, Montréal (Québec) H4X 1E9	01-12-70	
Bérard, Michel-J., 1440, St-Catherine ouest, app. 914, Montréal 107 (Québec)	06-06-75	
Black, Donald Kenneth, Case postale 95, Hudson Heights (Québec) J0P 1J0	01-12-70	
Bossé, Jean, 6555, boul. Gouin ouest, Montréal (Québec) H4K 1B3	24-09-72	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390 Sherbrooke Street West, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Brow, George Raymond, 1374 Sherbrooke Street West, Apt. 7, Montréal (Québec) H3G 1J6	01-12-70	
Browman, Mark, 7841-2nd Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., Medical Arts Bldg., Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Cantero, Antonio, 1396, Ste-Catherine ouest, Montréal (Québec) H3G 1P9	01-12-70	
Copping, Gordon A., 724 Upper Belmont Avenue, Montréal (Québec) H3Y 1K4	01-12-70	
David, Paul-P., 8705, rue Barbeau, Montréal (Québec) H1R 2N3	01-12-70	
Dawson, Howard L., 14 Bellevue Avenue, Westmount, Montréal (Québec) H3Y 1G5	01-12-70	
Dumais, Gaston, 12245, Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eakin, W.W., 1538 Sherbrooke Street West, Apt. 704, Montréal (Québec) H3G 1L5	15-01-71	
Feeney, Neil, 27 Holton Avenue, Westmount, Montréal (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C. W., 1414 Drummond Street, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	
Gélinas, André, 565, Javelin, Dorval (Québec) H9P 2C1	01-12-70	
Genest, Armand, 30, boul. St-Joseph est, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gibbard, Bruce A., 4324 Sherbrooke West, Suite 48, Montréal (Québec) H3Z 1E1	30-06-74	
Gold, Michael M., 5785 Côte des Neiges, Apt. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand 55, chemin Ste-Catherine, app. 706, Montréal (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Hunt, Brian R., 1538 Sherbrooke West, Apt. 622, Montréal (Québec) H3G 1L5	03-01-73	
Johnston, Kenneth B., Main Road, Hudson, Vaudreuil (Québec) J0P 1H0	31-12-70	
Korenberg, Lela C., 1538 Sherbrooke Street West, Suite 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, Medical Arts Bldg., Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Kravitz, Henry, 4994 Circle Road, Montréal (Québec) H3W 1Z7	10-06-72	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Legendre, J.-Henri, 969, boul. St-Joseph est, app. 3, Montréal (Québec) H2J 1K9	01-12-70	
Levin, Clifton Douglas, 176, Bedbrooke Avenue, Montréal-Ouest (Québec)	03-08-75	
Lévy, Léonard, 3545, Côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
MacDonald, Allison D., 3550, Côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
MacFarlane, Malcolm R., 1538 Sherbrooke Street West, Apartment 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J. Gordon, 4485, Sherbrooke ouest, Westmount, Montréal (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Manseau, J.-Arthur, 960, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1K8	01-12-70	
Mason, Edward Halton, 3465, Côte des Neiges, suite 81, Montréal (Québec) H3H 1T7	07-01-71	
Melhado, Gérald Carlton, 900 Sherbrooke Street West, Montréal (Québec) H3A 1G3	01-01-71	
Moll, Albert Edward, 3550 Côte des Neiges Road, suite 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Montgomery, Lorne C., 556 Grosvenor Avenue, Montréal (Québec) H3Y 2S4	01-12-70	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Nadler, Norman J., 4141, Sherbrooke ouest, app. 540, Montréal (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330, Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Nerman, Yale, 1115 Sherbrooke West, Apt. 1403, Montréal (Québec) H3A 1H3	03-01-71	
Pearson, Georges J.R., 5715, avenue Darlington, app. 1, Montréal (Québec) H3S 2H6	01-12-70	
Robert, Paul, 3489, avenue Atwater, app. 6, Montréal (Québec) H3H 1Y2	03-02-71	
Scott, W. Clifford M., 1260 McGregor Avenue, Apt. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Smith, Clifton Conway, 1538 Sherbrooke Street West, Apt. 1020, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Smith, Frédérick McIver, 631 Roslyn Avenue, Montréal (Québec) H3Y 2V1	01-12-70	
Stein, Samuel, 1025 Pine Avenue West, Montréal (Québec) H3A 1A1	01-07-72	
Tucker, Elric Clifford, 1390 Sherbrooke Street West, Apt. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Wood, David John, 4119 Sherbrooke West, Westmount (Montréal) (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Région de Québec		
Lapointe, Donat, 220, Grande-Allée est, app. 650, Québec (Québec) G1R 2J1	13-01-71	
Larue, Lucien, 964, Casot, Québec (Québec) G1S 2Y2	26-12-70	
Parrot, Paul, 1328, avenue des Pins, Sillery (Québec) G1S 4J5	01-12-70	
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul-A., 2805, Willowdale, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-75	
Brouillé, Raynald, 3775, Saint-Hubert, app. 10, Montréal (Québec) H2L 3Z9	02-01-71	
Champoux, Hugues, 1265, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec)	11-07-75	30-10-75
Chevrefils, Paul-E., 7960, Saint-Denis, Montréal (Québec) H2R 2G1	13-12-70	
Cholette, Albert-M., 5001, Garnier, Montréal (Québec) H2J 3T1	01-01-74	
Gordon, Lionel, 6235A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72	
Jacques, Elphège, 190, rue Principale est, Farnham (Québec) J2N 1L4	01-12-70	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70	
Mayman, Abe, 5845 Côte des Neiges, Apt. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70	
Scott, Benjamin H., 5146 Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71	
Vines, Norman M., 1452 Bishop Street, Suite 3, Montréal (Québec)	01-12-70	
Wyndowe, Jeffrey, 4700 Bonnavista Avenue, Suite 202, Montréal 248 (Québec)	20-07-75	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, Case postale 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-10-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecin omnipraticiens		
Région de Québec		
Leclaire, Yves, 2832, Valcourt, Québec (Québec) G1W 1W3	01-12-70	
Rinfret, Charles-G., 1035, boul. Pie XII, Ste-Foy (Québec) G1W 4N6	13-12-70	
Samson, J.-W., 14, Parc Samuel-Holland, app. 1607, Québec (Québec) G1S 4M6	27-07-72	
Région des Cantons de l'Est		
Grainger, Thomas R., Case postale 1500, John Manville Clinic, Asbestos, Richmond (Québec) J1T 3N2	01-12-70	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Asselin, Charles, 3410, avenue Benny, app. 2A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74	
Asselin, Raymond, 45, rue Saint-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	17-08-74	
Baril, Claude, 3703, rue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Beaulieu, J.-Édouard, Case postale 148, Saint-Rémy, Napierville (Québec) J0L 2L0	30-03-71	
Beaumier, Antoine, 489, Victoria, app. 440, St-Lambert (Québec) J4P 2J3	26-09-74	
Beauséjour, Guy, 3766 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74	
Bertrand, Jean-Louis, 435, rue Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74	
Bieniecki, Irena, 531 Rockland Avenue, Montréal (Québec) H2V 2Z4	02-09-72	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333 Queen Mary, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Bock, Jean-Guy, 3895, Dandurand, Montréal (Québec) H1X 1P5	31-10-74	
Bossé, Lucien, 345, avenue Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74	
Bourcier, René, 5450, Côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74	
Bourgoin, Jean-Charles, 1248, rue Lajoie, Montréal (Québec) H2P 1P1	15-04-71	
Bourke, Edward T., 18 Thornhill Avenue, Westmount, Montréal (Québec) H3Y 2E2	09-03-71	
Boyles, Williams Howard, 1414 Drummond Street, Apt. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71	
Burns Frank Léonard, 1414 Drummond Street, Apt. 1022, Montréal (Québec) H3G 1W1	13-02-71	
Bushell, Winston C., 1538 Sherbrooke Street West, Apt. 1006, Montréal (Québec) H3G 1L5	10-02-71	
Caplan, Herbert, 3535 Queen Mary Road, Apt. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73	
Casaubon, Jacques, 2100, Jean-Talon est, Montréal (Québec) H2E 1V3	30-06-74	
Chicoine, Claude, 4290, Beaubien est, Montréal 409, (Québec)	10-10-75	
Chicoine, Claude-R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74	
Coen, Irving, 43 Donegani Avenue, Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74	
Cohen, Robert H., 5153 Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74	
Colle, Albert-Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71	
Copelovitch, Bernard, 5845, Côte des Neiges, app. 485, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-08-74	
Couture, Jean-Paul, 55, avenue de l'Église, app. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	17-08-74	
Décary, Rémi, 245, Bord-du-Lac, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75	
Degrandmont, Claude, 4934, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72	
De Grandmont, Madeleine, 5870, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74	
Déom, Guy, 915, avenue Suzanne, Saint-Vincent-de-Paul, Laval (Québec) H7C 2J1	21-02-75	
Déom, Marguerite, 915, avenue Suzanne, St-Vincent-de-Paul, Laval (Québec) H7C 2J1	21-02-75	
Diner, Murray H., 5757, Decelles, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	26-04-74	
Dufresne, Roger, 3333 Queen Mary Road, Apt. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Dundass, Georges M., 4545, Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3Z 1E8	03-03-73	
Elo, James Thomas, 1414 Drummond Street, Apt. 909, Montréal (Québec) H3G 1W1	16-02-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Faith, Robert W., 1538 Sherbrooke Street West, Suite 605, Montreal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Flam, David J., 4495 Sherbrooke Street West, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74	
Fortin, Jean-Marc, 2025, boul. Concorde, Laval (Québec) H7G 2G3	17-08-74	
Franklin, Gérald, 4078 Gage Road, Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74	
Gendron, Roland, 900, Sherbrooke ouest, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73	
Geoffrion, Paul, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 604, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Geoffrion, Roland, 48, Lakeshore, Pointe-Claire (Québec) H9S 4H4	20-06-74	
Griffiths, Victor Bryan, 6600 Trans Canada Highway, Suite 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Guimond, Jean, 4352, Beaubien est, Montréal (Québec)	05-06-75	
Hale, George K., 465 Victoria Avenue, Apt. 131, St-Lambert (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Harvey, Robert F., 474 Strathcona Avenue, Montréal (Québec) H3Y 2X1	15-04-71	
Henry, Donald Ward, 227 Kenaston Avenue, Montréal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Huot, Jean, 3, rue Canal nord, Case postale 268, Greenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Jones, Ronald G., 3550 Côte des Neiges, Apt. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Kennedy, Duncan J., 6717 Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Léonard E., 4695 Sherl rooke Street West, Montréal (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	
Kimura, Akira, 1538 Sherbrooke West, Apt. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4375, boul. Notre-Dame, Laval (Québec) H7W 1T4	17-08-74	
Kutzman, Ernest-Abraham, 1538 Sherbrooke Street West, Apt. 410, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	
Labelle, Hubert, 666, Sherbrooke ouest, app. 501, Montréal (Québec) H3A 1E7	10-07-74	
Labelle, Paul, 11271, Henri-d'Arles, Montréal (Québec) H4K 1T4	11-08-71	
Lafleur, Roland, 250, avenue Willibrord, Verdun (Québec) H4G 2T6	06-06-74	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, Beaconsfield (Québec)	25-06-75	
Lajoie, J.-Gaston, 5305 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalanne, Jean-Guy, 719, 1ère Rue, Iberville (Québec) J2X 3C2	17-01-73	
Lamarche, Roger, 6119, Monkland, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamoureux, Maurice, 187, boul. Sauvé, St-Eustache (Québec)	11-06-75	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
Larue, Charles-Arthur, 6746, St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2	21-06-74	
Lawlor, Robert, 3333, chemin Reine-Marie, Montréal (Québec) H3V 1A2	18-02-71	
Lefebvre, Pierre-I., 2225, boul. Lapinière, Ville Brossard (Québec) J4W 1M3	02-02-71	
Lefort, Guy, 42, Principale est, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74	
Le François, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75	
Legault, J.-Victor, 5757, Decelles, app. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73	
Lépine, Louis, 3703, rue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Lerner, Earl, 23 Valois Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9R 4B4	17-08-74	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757 Decelles Avenue, Apt. 3, Montreal (Québec)	17-08-74	
Lussier, Raoul-Eugène, 55, de l'Église, app. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74	
Marchand, Paul-R., 1006 Medical Arts Building, Montréal (Québec) H3G 1L5	03-05-74	
Mathieu, Léopold, 1103, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1L3	15-06-74	
Miller, Seymour S., 5025 Sherbrooke Street West, Apt. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74	
Miller, Stephen, 6600 Trans Canada Highway, Apt. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Moran, C. Léo, 1509, rue Sherbrooke ouest, Montréal, (Québec) H3G 1L7	03-10-75	
Munro, David John, 3550, Côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73	
Muroff, Frédérick, 1414 Drummond Street, Apt. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Myles, Thomas A., 1538 Sherbrooke Street West, Suite 412, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	
Nadeau, J.-Roland, 3550, Côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74	
Oliver, Austen W., 1414 Drummond Street, Apt. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Parent, Benoît, Place Victoria, app. 808, Montréal (Québec).	23-08-72	
Pearson, Hyman H., 4780 Côte des Neiges Road, Apt. 19, Montréal (Québec) H3V 1G2	06-02-71	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Poch, Lewis Neville, 1 Westmount Square, Apt. 346, Westmount, Montréal (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosterman, Léonard, 6000 Côte des Neiges Road, Apt. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Reich, Eric B., 7005 Kildare Road, Apt. 4, Montréal (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, Case postale 6128, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165 Queen Mary Road, Apt. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robinson, Wilfrid-R., 3410, Benny, app. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Rogers, Mervyn Allen, 4300, boul. de Maisonneuve ouest, app. 702, Montréal (Québec) H3Z 1K8	06-02-71	
Rosen, Harry, 3545 Côte Ste-Catherine, Apt. 107, Montréal (Québec) H3T 1C7	03-02-74	
Rouleau, François-G., 520, Cherrier, Montréal (Québec)	23-05-75	
Saint-Denis, Ronald, 2819, rue Masson, Montréal (Québec) H1Y 1W8	20-06-74	
Samis, Philip L., 1 Place Ville-Marie, Apt. 1521, Montréal (Québec) H3B 2B5	17-01-74	
Shamy, Frank, E., 1414 Drummond Street, Apt. 806, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Shevell, Melvyn, 6000 Côte des Neiges, Apt. 200, Montréal (Québec) H3S 1Z8	13-04-74	
Smaill, Stanton S., 1414 Drummond, Suite 1124, Montréal (Québec) H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, Charles Melvyn, 5165 Queen Mary Road, Apt. 506, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Stockwell, William Gordon, 1538 Sherbrooke Street West, Suite 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	09-03-71	
Swiston, Walter, 4695 Sherbrooke Street West, Montréal (Québec) H3Z 1G2	17-08-74	
Sykora, Oskar Paul, Dental Clinic, 1660 Cedar Avenue, Montréal (Québec) H3G 1A3	31-01-71	
Vachon, Claude, 1464, rue Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	
Van Vliet, Jonathan E., 1538 Sherbrooke Street West, Apt. 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	08-03-71	
Vinet, Éphrem, 200, Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 500, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1J9	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845 Côte des Neiges, Apt. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414 Drummond Street, Montréal (Québec) H3G 1W1	30-05-74	
Ward, Daryl B., 1414 Drummond Street, Apt. 517, Montréal (Québec) H3G 1W1	08-06-74	
Wechsler, Morris, 5800 Cavendish Blvd., Apt. 510, Côte St-Luc, Montréal (Québec) H4W 2T5	17-08-74	
Région de Québec		
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec (Québec) G1S 2L6	31-01-71	
Crutchfield, Charles Bruce, 990, des Érables, app. 1, Québec (Québec) G1R 2M7	13-06-74	
Dion, Majella, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D.P., 990, des Érables, app. 2, Québec (Québec) G1R 2M7	09-06-74	
Plamondon, Viger, 835, des Érables, Québec (Québec)	06-06-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Québec		
Simard, Armando, 1179, des Érables, Québec (Québec) G1R 2N2	26-05-74	
Veillette, Denis, 2860, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy (Québec) G1V 1Y3	20-06-74	
Région des Cantons de l'Est		
Belleville, Paul, 510, Galt ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 1Y7	31-05-74	
Dugal, Paul-Laurent, 459A, Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Gendron, Georges, 189, Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	06-06-74	
Gosselin, Viateur, 854, Belvédère sud, Sherbrooke (Québec) J1H 4C1	16-05-73	
Lemay, Jules-E., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
Lessard, Pierre, 189, Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	30-05-74	
McLeod, Hector, 16, Academy, Lennoxville (Québec) J0B 1Z0	15-08-75	
Olivier, Valmore-H., 843, Belvédère sud, Sherbrooke (Québec) J1H 4B9	07-02-71	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec)	07-11-75	
Proulx, Jacques, 214, boul. Saint-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	
Région de Témiscamingue		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
Région du Saint-Maurice		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4	17-08-74	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (Québec) G9P 1N4	05-05-74	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 72, rue Jacques-Cartier ouest, Chicoutimi (Québec) G7J 1G2	17-08-74	
Pharmaciens		
Région du Québec		
Laliberté, Jean, Fortierville, Lotbinière (Québec)	26-10-72	
Thibault, Urbain, 9926, Royale, Ste-Anne-de-Beaupré (Québec)	22-09-72	
Région de Montréal		
Jacques, Paul-Léon, 188 est, rue Principale, Farnham, Missisquoi (Québec)	15-09-72	
Lemy, Mortimer, 67 Holtham Road, Montreal 254 (Québec)	09-02-75	
Moisan, Maurice, 3477, Drummond, app. 503, Montréal 107 (Québec)	05-01-73	
Podlog, Charles, 531 Abercorn, Ville Mont-Royal, Montréal 305 (Québec)	15-03-73	
Venne, Rosario, St-Hippolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
Région du Saguenay, Lac St-Jean		
Tremblay, Jean-Marie, Case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
Région du Nord-Ouest		
Morin, Léo-Paul, Case postale 570, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie, Témiscamingue (Québec)	01-10-72	
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Lebel-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	

62814-o

Ventes par Shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

BEAUCE

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montmagny

No 4519. { CLAUDE LEGROS, Route rurale 2, St-Pamphile, comté de L'Islet, *vs* GERMAIN GAUTHIER, St-Adalbert, comté de L'Islet.

Pour être vendu l'immeuble suivant:

« Un terrain étant partie du lot numéro quarante-sept-A (Ptie 47-A), rang huit, canton Jersey, comté de Beauce, ayant deux cent soixante-quinze pieds anglais (275′) de chacun de ses quatre côtés, et borné au sud-ouest au chemin de front du rang, et borné des trois autres côtés à la balance du terrain du vendeur sur ledit lot quarante-sept-A, le côté nord-ouest du terrain présentement vendu étant à cinquante pieds anglais (50′) au sud-est de la ligne nord-ouest dudit lot quarante-sept-A desdits rang et canton, avec bâtisses, sur le terrain présentement vendu. »

Pour être vendu le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi au bureau d'enregistrement de la division de Beauce à Beauceville.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

District de Beauce. 62850-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec

No 200-12-010383-74 { DAME ANDRÉE BÉLANGER, St-Georges, Beauce, *vs* EUCHER BOILARD, St-Georges, Beauce.

Pour être vendu l'immeuble suivant:

« L'about numéro vingt-sept (27) de la continuation du premier (1er) rang du canton Linière, à compter d'Aubin-de-Lisle, en le comté de Beauce, moins la partie vendue à M. J. Philippe Lessard, suivant enregistrement numéro 177,894. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Pour être vendu le TREIZIÈME jour de JANVIER 1976 à DIX heures de l'avant-midi, au bureau de la division d'enregistremen de Beauce à Beauceville, comté de Beauce.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Palais de justice,
St-Joseph, comté de Beauce. 62815-o

Sheriff's Sales

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEAUCE

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montmagny

No. 4519. { CLAUDE LEGROS, Rural Route No. 2, Saint-Pamphile, County of L'Islet, *vs* GERMAIN GAUTHIER, Saint-Adalbert, County of L'Islet.

The following immoveable to be sold:

"A piece of land forming part of lot number forty-seven-A (Pt. 47-A), Range Eight, Township of Jersey, County of Beauce, measuring two hundred seventy-five feet (275′), English measure, on each of its four sides, and bounded as follows: on the southwest by the fronting road of the range, and on the other three sides by that part of the said lot forty-seven-A remaining the property of the vendor, the northwest side of the piece of land hereby sold being at a distance of fifty feet (50′), English measure, from the northwest line of the said lot forty-seven-A, in the said Range and Township, with buildings erected on the piece of land hereby sold."

To be sold on the TWENTY-SEVENTH day of JANUARY 1976, at TEN o'clock in the forenoon at the Beauce Division Registry Office in Beauceville.

ROGER LE HOUX,
Assistant Sherif.

District of Beauce. 62850

Canada —Province of Québec
Superior Court — District of Québec

No. 200-12-010383-74. { MRS ANDRÉE BÉLANGER, Saint-Georges, Beauce, *vs* EUCHER BOILARD, Saint-Georges, Beauce.

The following immoveable to be sold:

"Abutting lot number twenty-seven (27) of the continuation of the First Range (1st) in the Township of Linière, extending from Aubin-de-Lisle, in the County of Beauce, less the part sold to Mr. J. Philippe Lessard, according to registration number 177,894. With the buidings erected thereon, appurtenances and dependencies."

To be sold at the Beauce Registration Division Office, in Beauceville, County of Beauce, on the THIRTEENTH day of JANUARY, 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

ROGER LE HOUX,
Assistant Sheriff.

Court House,
Saint-Joseph, County of Beauce. 62815

MONTRÉAL

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 797 573. CAISSE POPULAIRE DE ST-HUBERT, société régie par la Loi des syndicats coopératifs de la province de Québec, demanderesse, *vs* ROLAND PRINCE, domicilié et demeurant au 2245, rue Howard à St-Hubert, défendeur.

« Un immeuble situé à St-Hubert, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-deux (132-2-2) et le lot numéro un de la subdivision un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-deux (132-1-1) et le lot numéro deux de la subdivision un de la subdivision officielle du lot originaire cent trente-deux (132-1-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Hubert dans le comté de Taillon; avec toutes les constructions y érigées et notamment une maison portant les numéros civiques 2245, 2255, 2265, rue Howard, circonstances et dépendances. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, Place Charles-Lemoyne, Édifice Montval, Longueuil, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 3 décembre 1975. 62848-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-012564-751 LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* LES ENTREPRISES PRIEUR INC., corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, en faillite depuis le 18 janvier 1973, et JACQUES HUARD, syndic à la faillite de Les Entreprises Prieur Inc., des ville et district de Montréal, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, province de Québec, mesurant quatre-vingt-six pieds et huit dixièmes de pied (86.8′) de profondeur par une largeur de cent quarante-deux pieds et trois dixièmes de pied (142.3′), le surplus de trois dixièmes de pied (0.3′) dans la largeur constitue une allouance (le cadastre n'indiquant que 142 pieds), et composé:

1. Des lots numéros deux cent vingt-six, deux cent vingt-sept, deux cent vingt-huit, deux cent vingt-neuf

MONTREAL

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 797 573. CAISSE POPULAIRE DE ST-HUBERT, a society governed by the Cooperative Syndicates Act of the Province of Québec, plaintiff, *vs* ROLAND PRINCE, domiciled and residing at 2245 Howard Street, in Saint-Hubert, defendant.

"An immoveable located in Saint-Hubert, known and described as being lot number two of subdivision two of the official subdivision of original lot number one hundred thirty-two (132-2-2) and lot number one of subdivision one of the official subdivision of original lot number one hundred thirty-two (132-1-1) and lot number two of subdivision one of the official subdivision of original lot number one hundred thirty-two (132-1-2) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Hubert, County of Taillon; with all buildings erected thereon, namely a house bearing civic numbers 2245, 2255 and 2265 Howard Street, appurtenances and dependencies."

To be sold at the County of Chambly Registry Office, 201 Place Charles-Lemoyne, Montval Building, Longueuil, Québec, on the TWENTY-SECOND day of JANUARY 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, December 3, 1975. 62848

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 500-05-012564-751 THE PROVINCIAL BANK OF CANADA, a body politic and corporate, having its head office and principal place of business in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* LES ENTREPRISES PRIEUR INC., a body politic and corporate, having its head office and its principal place of business in the City and District of Montreal, bankrupt since January 18, 1973, and JACQUES HUARD, trustee in the bankruptcy of Les Entreprises Prieur Inc., of the City and District of Montreal, defendants, and THE REGISTRAR for the Montreal Registration Division, *mis en cause.*

"A plot of land (emplacement) located in Montreal, Province of Québec, measuring eighty-six and eight tenths feet (86.8′) in depth by one hundred forty-two and three tenths feet (142.3′) in width; the three tenths of a foot (0.3′) excess in width constitutes an allowance (the cadastre indicates 142 feet only). The said plot comprises:

1. Lots numbers two hundred twenty-six, two hundred twenty-seven, two hundred twenty-eight, two

et deux cent trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-226-227-228-229 et 230) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Laurent; et

2. De la partie nord-est du lot numéro deux cent vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-Ptie N.E. 225) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant sept pieds (7′) de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds et huit dixièmes de pied (86.8′) et borné vers le nord-ouest par une ruelle (lot numéro 270-224), vers le sud-est par la rue Legendre (lot numéro 270-232), vers le nord-est par le lot numéro 270-266, et vers le sud-ouest par la rue Lajeunesse (partie du lot numéro 270-225), tous auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec toutes les constructions dessus érigées, notamment une maison de deux étages en briques portant les nos 9107, rue Lajeunesse et 555, rue Legendre.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

Les dimensions données sont en mesure anglaise. »

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Craig, chambre 56, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1976, à DEUX heures TRENTE de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 3 décembre 1975. 62846-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 05-010972-74. { LE CURATEUR PUBLIC DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en la personne de Me RÉMI LUSSIER, notaire, curateur aux biens de Dame Bénadine Johnson, ayant son bureau au 9310, boulevard St-Laurent, Montréal, demandeur, *vs* GÉRARD DESJARDINS, domicilié et résidant à Rivière-Beaudette, comté de Soulanges, défendeur.

« Un immeuble situé en la Ville de Laval et composé:

1. D'une partie du lot numéro cent soixante-dix (P. 170) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Martin, mesurant, en front, quarante et un pieds et six pouces (41′6″) de largeur sur quarante-cinq pieds (45′) de profondeur, mesures anglaises, sans garantie de mesures précises, bornée en front par la 71ième Avenue, en arrière par partie du lot numéro cent soixante-huit ci-après décrite, d'un côté par partie du même lot appartenant à Dame Ferdinand Valiquette ou représentants;

2. D'une partie du lot numéro cent soixante-huit (P. 168) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre

hundred twenty-nine and two hundred thirty of the official subdivision of original lot number two hundred seventy (270-226, 227, 228, 229 and 230) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Laurent; and

2. The northeast part of lot number two hundred twenty-five of the official subdivision of original lot number two hundred seventy (270 - N.E. Pt. 225) on the said official plan and in the related book of reference, measuring seven feet (7′) in width by eighty-six and eight tenths feet (86.8′) in depth; bounded northwesterly by a lane (lot number 270-224), southeasterly by Legendre Street (lot number 270-232), northeasterly by lot number 270-266 and southwesterly by Lajeunesse Street (part of lot number 270-225), all on the said official plan and in the related book of reference.

With all the buildings erected thereon, namely a two-storey brick house bearing numbers 9107 Lajeunesse Street and 555 Legendre Street.

As the whole presently stands, with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching thereto.

The measurements given herein are in English measure."

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 Craig Street East, Room 56, on the TWENTY-FIRST day of JANUARY 1976, at TWO THIRTY o'clock in the afternoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, December 3, 1975. 62846

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 05-010972-74. { THE PUBLIC CURATOR OF THE PROVINCE OF QUÉBEC, Me RÉMI LUSSIER, notary, curator of the property of Mrs Bénadine Johnson, having his office at 9310 Saint-Laurent Boulevard, Montreal, plaintiff, *vs* GÉRARD DESJARDINS, domiciled and residing at Rivière-Beaudette, County of Soulanges, defendant.

"An immoveable located in the City of Laval, consisting of:

1. Part of lot number one hundred seventy (Pt. 170) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for the Parish of Saint-Martin, measuring forty-one feet and six inches (41′6″) in width in front by forty-five feet (45′) in depth, English measure, without guarantee as to precise measurement, bounded in front by 71st Avenue, at the rear by that part of lot number one hundred sixty-eight hereinafter described, on one side by part of the same lot belonging to Mrs Ferdinand Valiquette or representatives;

2. Part of lot number one hundred sxity-eight (Pt. 168) on the official plan and in the book of reference

pour la paroisse de St-Martin, mesurant quarante pieds (40′) de largeur sur cent cinquante-deux pieds (152′) de profondeur, mesures anglaises, sans garantie de mesures précises, bornée en front par la partie du lot ci-haut décrite, en arrière par partie du lot cent soixante-dix appartenant à Aimé Desjardins ou représentants, et des deux autres côtés, par d'autres parties des lots numéros cent soixante-huit et cent soixante-dix avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 56, 71e Avenue, Ville de Laval. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, à Laval, Québec, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint.
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif.
Cour supérieure,
Montréal, le 3 décembre 1975. 62849-o

of the cadastre for the Parish of Saint-Martin, measuring forty feet (40′) in width by one hundred fifty-two feet (152′) in depth, English measure, without guarantee as to precise measurement, bounded in front by that part of lot described hereinabove, at the rear by that part of lot one hundred seventy belonging to Aimé Desjardins or representatives, and on the other two sides by other parts of lots number one hundred sixty-eight and one hundred seventy, with the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies, bearing civic number 56 – 71st Avenue, City of Laval."

To be sold at the County of Laval Registry Office, 155 Je-Me-Souviens Boulevard, in Laval, Québec, on the TWENTIETH day of JANUARY 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, December 3, 1975. 62849

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 05-006565-75 { LES FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE, demanderesse, *vs* YVAN DAGENAIS, défendeur, et LE REGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville d'Outremont, ayant front à la rue Querbes, connu et désigné comme étant les lots numéros trois cent vingt-quatre et trois cent vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-trois (33-324 et 33-325) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Avec la maison dessus érigée et portant le numéro civique 661, de la rue Querbes, en la ville d'Outremont.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes, attachées audit immeuble et notamment avec et sujet à une servitude enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 600799 et d'un autre enregistrée sous le numéro 184348. »

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Craig, chambre 10.56, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 2 décembre 1975. 62847-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 05-006565-75. { MONTREAL CITY AND DISTRICT TRUSTEES LIMITED plaintiff, *vs* YVAN DAGENAIS, defendant, and THE REGISTRAR for the Montreal Division Registry Office, *mis en cause.*

"A plot of land (*emplacement*) located in the City of Outremont, fronting on Querbes Street, known and described as being lots numbers three hundred twenty-four and three hundred twenty-five of the official subdivision of original lot number thirty-three (33-324 and 33-325) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Montreal.

With the house erected thereon, bearing civic number 661 Querbes Street, City of Outremont.

As the whole presently stands with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the said immoveable, and particularly with and subject to a servitude registered at the Montreal Registry Office, under number 600799, and another servitude registered under number 184-348."

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 Craig Street East, Room 10.56, on the TWENTY-FIRST day of JANUARY 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, December 2, 1975. 62847

SAINT-FRANÇOIS

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de St-François.

No 450-05-000078-75. THE ROYAL TRUST COMPANY, partie demanderesse, *vs* PAUL FILIAULT, bâtisseur, de la ville de Bromptonville et y résidant rue Tobin, district de St-François, province de Québec, partie défenderesse, et D. J. CROCKETT, comptable agréé, ayant un bureau et place d'affaires édifice Continental, cité de Sherbrooke, district de St-François, en sa qualité de syndic à la faillite de Shamrock Construction Inc., et LE REGISTRATEUR, de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

« La subdivision numéro trois de la resubdivision numéro sept de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro vingt-neuf (29-2-7-3) du quatrième rang (rg IV) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Brompton. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 25, rue De Lacroix, Bromptonville. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, à l'Hôtel de ville, 746, Principale sud, Richmond, Québec, le MERCREDI, QUATORZIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
LÉOPOLD FOURNIER.

Bureau du shérif,
Palais de justice, Sherbrooke,
Québec, ce 26 novembre 1975. 62816-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de St-François

No 450-05-000091-75. THE ROYAL TRUST COMPANY, partie demanderesse, *vs* SHAMROCK CONSTRUCTION INC., une corporation ayant son siège social en la ville de Bromptonville, district de St-François, province de Québec, partie défenderesse, et D. J. CROCKETT, comptable agréé, ayant un bureau et place d'affaires en la cité de Sherbrooke, district de St-François, à l'Édifice Continental, en sa qualité de syndic à la faillite de Shamrock Construction Inc. et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

« Un certain morceau de terrain connu et désigné comme étant la resubdivision numéro cent quarante-six de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro vingt-neuf (29-2-146) du quatrième rang (rg IV) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Brompton. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro civique 33, rue de Lacroix, Bromptonville. »

SAINT-FRANÇOIS

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-François

No. 450-05-000078-75. THE ROYAL TRUST COMPANY, plaintiff, *vs* PAUL FILIAULT, builder, of the Town of Bromptonville, residing therein on Tobin Street, District of Saint-François, Province of Québec, defendant, and D. J. CROCKETT, chartered accountant, having an office and a place of business in the Continental Building, City of Sherbrooke, District of Saint-François, in his capacity as trustee in the bankruptcy of Shamrock Construction Inc., and THE REGISTRAR for the Richmond Registration Division, *mis en cause.*

"Subdivision number three of resubdivision number seven of subdivision number two of original lot number twenty-nine (29-2-7-3) in the Fourth Range (Rge IV) on the official plan and in the book of reference for the Township of Brompton. With the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies, bearing civic number 25 De Lacroix Street, Bromptonville."

To be sold at the Richmond Registry Office, in the Town Hall, 746 Principale Street South, Richmond, Québec, on WEDNESDAY, the FOURTEENTH day of JANUARY, 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

LÉOPOLD FOURNIER,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House, Sherbrooke,
Québec, November 26, 1975. 62816

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-François

No. 450-05-000091-75. THE ROAL TRUST COMPANY, plaintiff, *vs* SHAMROCK CONSTRUCTION INC., a corporation having its head office in the Town of Bromptonville, District of Saint-François, Province of Québec, defendant, and D. J. CROCKETT, chartered accountant, having an office and a place of business in the Continental Building, in the City of Sherbrooke, District of Saint-François, in his capacity as trustee in the bankruptcy of Shamrock Construction Inc., and THE REGISTRAR for the Richmond Registration Division, *mis en cause.*

"A certain piece of land known and described as resubdivision number one hundred forty-six of the subdivision number two of original lot number twenty-nine (29-2-146) in the Fourth Range (Rge IV) on the official plan and in the book of reference for the Township of Brompton. With the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies, bearing civic number 33 De Lacroix Street, Bromptonville."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, à l'hôtel de ville, 746, Principale sud, Richmond, Québec, le MERCREDI, QUATORZIÈME jour de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
LÉOPOLD FOURNIER.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke (Qué.), ce 26 novembre 1975. 62817-o

To be sold at the Richmond Registry Office, in the Town Hall, 746 Principale Street South, Richmond, Québec, on WEDNESDAY, the FOURTEENTH day of JANUARY 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

LÉOPOLD FOURNIER,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, Québec, November 26, 1975. 62817

Vente pour taxes

Cité de Côte Saint-Luc

Avis public est par la présente donné que le conseil municipal de la cité de Côte Saint-Luc, par une résolution en date du 1 décembre 1975, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages des taxes municipale et/ou scolaire, générale ou spéciale, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle du Conseil à l'Hôtel de ville de Côte Saint-Luc, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant midi, heure normale de l'est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1975 et des années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an. Ils font tous partie du plan cadastral et du livre de renvoi de la paroisse de Montréal.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la cité de Côte Saint-Luc et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

Sale for taxes

City of Côte Saint-Luc

Public notice is hereby given that the City Council of the City of Côte Saint-Luc, by resolution dated the 1st of December, 1975, has ordered the undersigned, pursuant to the Cities and Towns Act, to sell the immoveable properties hereinafter described for non-payment of municipal and/or school taxes, general or special, with interest and costs, and that consequently the said immoveable properties shall be sold by public auction in the Council Room of the City Hall of Côte Saint-Luc, 5490 Westminster Avenue, City of Côte Saint-Luc, on the TWELFTH day of JANUARY, 1976, at TEN o'clock in the forenoon, Eastern Standard Time.

However, there shall be excluded from the sale, those immoveable properties on which the said taxes, for the year 1975 and previous years, interest and costs, have been paid prior to the sale.

The immoveable properties hereinafter described will be sold subject to the one year right of redemption. They are all on the official plan and book of reference of the Parish of Montreal.

They shall be sold with buildings erected thereon, circumstances and dependencies, if any, subject to all the acquired rights of the City of Côte Saint-Luc, and any servitudes both active and passive, apparent or unapparent which may affect them.

The purchase price of said immoveables shall be payable immediately, in legal currency or by certified cheque.

Numéro du compte *Account number*	Nom *Name*	Description des immeubles *Description of immoveable*	Montant des taxes *Amount of taxes*
26-19	G.S.C. Holdings Ltée / Ltd.	88-958	$8,558.58
398-20	Leitrim, Inc.	P. 84	3,033.87

Une partie du lot 84, mesurant 49.32 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et 24 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et ayant une superficie de 1,184 pieds carrés, toutes ces mesures étant mesure anglaise et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par Ptie 84 (avenue Sir Walter Scott), au sud-est par Ptie 84 (chemin Kildare), au sud-ouest par Ptie 84-306 et au nord-ouest par Ptie 84-303.

A part of lot No. 84, measuring 49.32 feet on its northwest and southeast lines and 24 feet on its northeast and southwest lines, and having an area of 1,184 square feet, all of the above being English measure and more or less.

It is bounded to the northeast by Pt. 84 (Sir Walter Scott Avenue), to the southeast by Pt. 84 (Kildare Road), to the southwest by 84-Pt. 306 and to the northwest by 84-Pt. 303.

190-178	Succession / *Estate* Rose Cobrin & Mrs. Rubin Cobrin	88-P. 645	291.03

Une partie du lot 88-645, mesurant 95.46 pieds dans sa ligne nord-est, 18.85 dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 95.78

A part of lot No. 88-645, measuring 95.46 feet on its northeast line, 18.85 feet on its southeast and northwest lines, and

pieds dans sa ligne sud-ouest et ayant une superficie de 1,885 pieds carrés, toutes ces mesures étant mesure anglaise et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-ouest par Ptie 88-645 (chemin Kildare), au nord-est par Ptie 88-645, au sud-est par 88-965 et au sud-ouest par Ptie 88-708, 88-709, 88-710 et Ptie 88.

95.78 feet on its southwest line, and having an area of 1,885 square feet, all of the above being English measure and more or less.

It is bounded to the northwest by 88-Pt. 645 (Kildare Road), to the northeast by 88-Pt. 645, to the southeast by 88-965, and to the southwest by 88-Pt. 708, 88-709, 88-710 and Pt. 88.

En foi de quoi j'ai signé à Côte Saint-Luc, ce 3e jour de décembre 1975.

Le greffier,
A. E. KIMMEL.

62799-49-2-o

In witness whereof I have signed at the City of Côte Saint-Luc, this 3rd day of December, 1975.

A. E. KIMMEL,
City Clerk.

62799-49-2-o

Ville de Saint-Jean

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffier de la ville de Saint-Jean, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, à l'Hôtel de ville, 188, rue Jacques-Cartier, dans ladite ville, MERCREDI, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts courus et des frais à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 25 novembre 1975 a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de la Loi des cités et villes, article 550 S.R.Q., 1964, chapitre 193).

City of Saint-Jean

Public notice is hereby given by the undersigned City Clerk of Saint-Jean, that the hereinafter described immoveables will be sold by public auction, at the City Hall, 188 Jacques-Cartier Street, in the said town, on WEDNESDAY, the TWENTY-FIRST day of JANUARY, 1976, at TEN o'clock in the forenoon, to satisfy to the payment of municipal and school taxes with accrued interest and costs incurred thereon, unless the said taxes, interest and costs be paid before the sale.

The Québec Municipal Commission by a decision dated November 25, 1975, has authorized an abridged enumeration of the cadastral numbers of the immoveables under the authority of article 550 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., 1964, chapter 193).

Noms des propriétaires *Names of proprietors*	No de cadastre ou no civique *Cadastral No. or Civic No.*	Taxes munic. *Munic. taxes*	Taxes scolaires *School taxes*
Boulanger, André	47-54	$ 75.66	$ 26.17
Gagnon, Hilaire	47-48	407.35	50.27
Tovah Interest Inc.	83-Pt.	562.56	213.82
Courtemanche, Roland	74-6Pt, 74-7Pt, 304, Bellefleur	397.10	296.36
Pagé, Jules	74-9, 74-10Pt, 312 Bellefleur	659.02	198.44
Doiron, Larry	46-74	346.30	194.57
Guay, Yvan	48-Pt.	574.24	470.10
Gélinas, Maurice	48-Pt.	551.49	810.90
Surprenant, Georges	49-142	345.33	25.39
Vachon, Rémi	57-98	120.75	144.95
Garceau, Roger	178-Pt, 181-Pt, 180-Pt, 182-Pt, 254, Champlain	1,312.72	1,732.66
Raymond, Luc	84-Pt, 834-836, Champlain	1,163.98	2,141.99
Raymond, Luc	84-1Pt, 84-2Pt, 840, Champlain	1,058.06	1,704.19
Domaine Vernois Inc.	49-304	44.32	11.33
Dubois, André	47-10, 568, Jacques-Cartier sud	462.23	128.83
Guay, Yvan	21-Pt.		334.74
	47-10Pt.	837.38	285.69
	47-Pt. 1350, Jacques-Cartier sud.		41.62
Mercier, Jean-Claude	34-Pt, 980, Jacques-Cartier sud	155.40	99.84
Guay, Yvan	21-Pt.	320.58	248.61
Milot, Hubert	44-Pt, 657, Jacques-Cartier sud	330.22	261.95
Daneau, Conrad	930, 138-140, Cousins	1,502.45	665.38
Théberge & Quintin	47-105	1,075.18	729.33
Richelieu Dével Inc.	206-1, 206-409	8,490.35	9,150.65
Fortunat Développement	203-Pt.	4,757.84	4,154.09
Doucet, Claude	98-56, 98-57, 814, Hébert		1,846.07
	98-55, 98-54, 822, Hébert	6,454.34	2,816.58
Thériault, Pierre	98-52	140.74	7.93
Hébert, Roland	98-50, 842, Hébert	1,401.64	1,266.36
G. T. H. Inc.	97-46, 97-45, 97-44, 97-43, 97-42, 97-41, 97-40, 97-39, 97-38.	1,943.50	141.51
O'Brien, Denis	62-193Pt, 62-194Pt, 19, Jacques-Cartier	282.45	90.49

Noms des propriétaires *Names of proprietors*	No de cadastre ou no civique *Cadastral No. or Civic No.*	Taxes munic. *Munic. taxes*	Taxes scolaire *School taxes*
Dubois, Guy	72-60, 158, Latour		$ 1,242.52
	72-61, 162, Latour	$ 1,811.60	1,153.74
Raymond, Luc	84-Pt, 292, Bonneau	896.72	2,141.99
Gagné, Roland	626-Pt, 372-372B, Mercier	1,354.31	430.19
Treflefort Ltée	81-35	1,772.35	26.15
	81-34	1,440.19	35.38
Entreprises Saint-Jean	79-254	156.63	4.43
Pomerleau, Marc A.	1149-33, 18-22, Pinsonneault	1,166.48	671.20
Roy, Fernand	99-25	328.44	162.31
Ouellette, Claude	46-94, 46-181, 46-182, 46-183, 46-185, 46-184	2,597.70	704.42
Beauchamp, Guy	46-186	249.45	114.16
Landry, Yvon	46-187	114.90	15.88
Gamache, Raymond	46-188, 46-189	442.25	73.44
Hôtel Lugilo Inc.	44-3Pt, 44-4, 45-4, 46-2, 47Pt, 304-306, Richelieu	5,708.24	7,367.45
Marcoux, A. & *Al.*	797-Pt, 253-255, St-Charles, 257-259, St-Charles, 267-269 St-Charles.	2,769.21	2,359.92
Gamache, Raymond	47-43, 47-45	407.43	74.34
Ferland, Raymond	47-46	108.02	20.63
Brunelle, Roch	322 Pt, 323 Pt		
	101-103, St-Georges		347.47
	105-107, St-Georges	2,057.70	518.18
Gfeller, Rhea	574 Pt, 222-224, St-Jacques	1,558.36	962.05
Surprenant, Alfred	108 Pt	84.65	65.22
Péloquin, Georges	105-10	50.53	21.46
Trahan, Michel	57-80Pt	98.64	8.06
Rémillard, Georges A.	230-1Pt, 231-1Pt, 231-2Pt	28.80	11.11
Boulanger, André	47-52, 47-53	139.58	52.34
Choquette, Maurice	995-4, 995-1, 995-3, 994-3, 996-1, 997-7 205, boul. Séminaire.	3,656.95	3,653.24
Choquette, Georges	997-6, 994-5, 209, boul. Séminaire	1,007.25	150.82
Raymond, Jeannine	84-21	244.97	116.11
Lamarche, Herménégilde	52-Pt, 236, Therrien	1,709.53	1,005.19
Roy, Jean	49-319	241.62	20.63
Tovah Interest Inc.	82Pt	73.82	27.68
Dubois, Arthur	19-11Pt	149.79	113.54
Dubois, Arthur	19-5, 19Pt, 19-4, 19-3, 19-2, 19-1	1,502.28	1,139.90
Guay, Yvan	21-35, 21-99, 21-16, 21-19, 21-5	185.03	228.81
Jourdenais, Clarice	44Pt	188.18	76.20
Surprenant, Jean-Luc	47-29	238.49	43.19
	47-47	312.94	22.22

Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse et de la ville de Saint-Jean, division d'enregistrement de Saint-Jean, et situés dans la ville de Saint-Jean.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Donné à Saint-Jean, Qué., ce 25e jour du mois de novembre 1975.

Le greffier,
C. MORAIS, O.M.A.

62828-50-2-o

The above immoveables are all on the official plan and book of the Parish and the Town of Saint-Jean, Registry Division of Saint-Jean, and situated in the Town of Saint-Jean.

The said sale will be made with all active and passive servitudes, apparent or occult, attached to the said properties.

Given at Saint-Jean, Qué., this 25th day of November, 1975.

C. MORAIS, O.M.A.,
City Clerk.

62828-50-2-o

Errata

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE ST-JEAN ET D'IBERVILLE INCORPOREE

Avis est donné par le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières que l'avis de dissolution éventuelle de corporations paru dans la *Gazette officielle du Québec* le 17 novembre 1973, numéro 46, à la page 6756 ainsi que l'avis paru dans la *Gazette officielle du Québec* le 19 janvier 1974, numéro 3, à la page 296 annulant la corporation « L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE ST-JEAN ET D'IBERVILLE INCORPOREE », en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies doivent être considérés comme nuls et de nul effet.

Le directeur du service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

62800-o 6493-52

LES INDUSTRIES BROWNING-FERRIS MONTREAL INC.
BROWNING-FERRIS INDUSTRIES MONTREAL INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que l'avis paru le 22 novembre 1975, à la page 8808, du numéro 47 de la *Gazette officielle*, la date d'incorporation aurait dû se lire comme suit: « 25-09-73 », au lieu de « 25-09-75 ».

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62800-o 738262

CONSTRUCTION ALLAIRE ET GOLLAIN LTÉE

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 20 novembre 1975 les lettres patentes émises le 11 juin 1975.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62800-o 1363-9976

INDEX No 50

Partie I: avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES

Coopérative d'action communautaire des citoyens de Hochelaga-Maisonneuve (*Formation*) 9260
Coopérative forestière de St-Léon-le-Grand (*Formation*) 9260

AVIS DIVERS

Canadian International Paper Company (L.P.) 9268
Compagnie internationale de papier du Canada (L.P.) 9268
Montréal, cité-city (*Rachat d'obligations–Redemption of bonds*) 9269
Montréal, cité-city (*Rachat d'obligations–Redemption of bonds*) 9270
Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Jean (*Erection*) 9268
Paroisse Saint-Edmond de Saint-Jean (*Erection*) 9269
Paroisse Saint-Eugène de Saint-Jean (*Erection*) 9269
Paroisse Saint-Jean-Evangéliste (Cathédrale) de Saint-Jean (*Erection*) 9269
Pension Fund and Program of Mouton Processors Union Employees (*Régime supplémentaire de rentes en tutelle*) 9269
Succession Archibald Stewart (*Bénéfice d'inventaire*) 9269
Succession Honoré Dionne (*Bénéfice d'inventaire*) 9268

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Caisse d'économie Pointe-Lévy (*Fusion*) 9260

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

Demandes:

Bouchard, Annonciade 9260
Boulé, Antoinette 9260
Greenspon, Richard Edward 9261
Hum, Francis Winfred 9261
Morin, Joseph Jean Baptiste Rodrigue 9261
Vannelli, Arcangela 9261

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Décisions rendues 9211
Introduction de requêtes
— rôle de Québec 9172
— rôle de Montréal 9180
Proprio motu 9227

COMPAGNIES — LOI DES

Abandon de charte

Aphia Limited 9233
Guay & Simard inc. 9233
Joroda Enterprises Ltd. 9233
Placements-Ajmo-Investment, ltée 9233
Projet d'habitation planifiée de Grand'Mère inc. 9233

Administrateurs (Article 84)

Afgor inc. 9233
Agences d'assurances Claman inc. 9233
Bole inc. 9233
Centre social Louis Braille inc. 9233
Claman Insurance Agencies Inc. 9233
Conseil économique d'Alma et de Lac St-Jean inc. 9233
Construction Norwalk inc. 9234
Fifth Avenue Stores Limited 9234
Gendront & Lamoureux ltée 9234
Green Acres Day Camp Limited 9234
Leather Wear Limited 9234
Locations Trans-Québec inc. 9234
Miss 500 Personnel Services Montreal Ltd 9234
Motel Le Colombier inc. 9234
Norwalk Construction Inc. 9234
Pourchape inc. 9234
Segimo inc. 9234
Services de personnel Mademoiselle 500 Montréal ltée (Les) 9234
Terraces 800 Inc. 9234

Administrateurs (Article 84)

(suite)

Terrasses 800 inc. (Les) 9234
Trans-Québec Rentals Inc. 9234
Vibrapipe Concrete Products Limited 9234
Voyages Plus inc. 9234

Changement de nom

Boeuf Trans-Canada ltée 9235
Browning-Ferris Industries Montreal Inc. (*Erratum*) 9287
Centre international de références cartographiques de Montréal C.I.R.C.A.M. inc. 9235
Centre de physiatrie Port de Mer inc. 9235
Compagnie des immeubles Ville-Marie ltée (La) (*Erratum*) 9252
Entreprises R.H.G. inc. (Les) 9235
Gestion J.H. Létourneau ltée 9235
Himco Systems Inc. 9235
Industrie Browning-Ferris Montréal inc. (Les) (*Erratum*) 9287
Mexico Tours Inc. 9235
Systèmes Himco inc. (Les) 9235
Termabex inc. 9235
Terrasses Marlboro inc. 9235
Tours du Mexique inc. 9235
Trans-Canada Beef Ltd. 9235
Ville-Marie Realty Company, Ltd. (*Erratum*) 9252

Demandes d'abandon de charte

B. & M. Feeds Inc. 9261
Bombardier (Québec) Ltée 9261
Cochar ltée 9261
Dajonet Inc. 9261
Geekaydee Corp. 9262
Ganby plomberie & huile à chauffage inc. 9262
Talbot (René) inc. 9262
West Island Orthopaedics Inc. 9262
Yonkers Sportswear Ltd. 9262

Divers

Talbot (René) inc. (*Dist. actif*) 9262

Domicile légal (Article 30)

Armec inc. 9235
Art Rubber Printing Plates Ltd. 9236
Club de pêche & de chasse St-Paul (1974) inc. 9236
Corporation de gestion Jasmel limitée 9236
Cosmopolitan Investment Corp. 9236
Édifice M.F. Marcotte inc. 9236
Entreprises Antenor limitée (Les) 9236
Entreprises Soldev inc. (Les) 9236
Épicerie Savard & Fils inc. 9236
Fédération d'athlétisme du Québec 9236
Federici Holdings Inc. 9236
Jasmel Management Corporation Limited 9236
Jolicoeur Industrial Services Ltd. 9236
Leembuis Inc. (*Erratum*) 9252
Meka Automobiles Inc. 9236
Nudelman (N.) and Company Incorporated 9236
O'Dowd (Frank) inc. 9236
Placements Federici inc. (Les) 9236
Posman (Léo) inc. 9236
St-Laurent plastiques ltée 9236
St. Lawrence Plastics Ltd. 9236
St. Paul's Fishing & Hunting Club (1974) Inc. 9236
Services industriels Jolicoeur ltée 9236
Soldev Enterprises Inc. 9236
Sport Charest inc. 9236
Studio publi-relations de Montréal (S.P.R.) inc. 9236
Trans-Canada magnétophone inc. 9236

Lettres patentes (1re partie)

A.B.D.M.F. Integrated Systems Inc. 9246
A.M.G. Investments Inc. 9242
Abroyd Construction (Québec) Ltd. 9239
Accessoires d'automobiles de l'Est Disraëli (1975) inc. (Les) 9237
Administration Advisers Planifina Ltd. 9239
Agence de publicité Guy Roy inc. (L') 9237
Alimentation La Pocatière incorporée 9237
Allcan Marking Systems (Québec) Inc. 9246
Aluminium Fennebel inc. 9237
Ameublement Bébéville inc. 9237
Association de citoyens pour la défense des droits de la personne Abitibi-Témiscamingue 9237
Assurances J. Fernand Coulombe inc. 9237
Assurances Michel Galarneau inc. 9237
Ateliers de débosselage Blainville inc. 9237
Ateliers de Normétal inc. (Les) 9237
Autobus R. Pouliot inc. (Les) 9238
Autobus St-Césaire ltée 9238
Aviation Vabyrna inc. 9238
Batitec inc. 9238
Beaudoin (Johnnie) Publicity Enterprises Inc. 9241
Bébéville Furniture Inc. 9237
Bélanger (Jean-Pierre) et Associés inc. 9238
Bennes Trans-Québec inc. 9238
Bernardi (J.) inc. 9238
Bombay Imports inc. 9242
Boutique du cadeau L.R. inc. 9238
Boutique Carlau inc. 9238
Boutique La Boétie inc. 9238
Boutique Le Paradis d'Orient inc. (La) 9238
Brompton Auto Parts Inc. 9244
Brouillette (Lucien) inc. 9238
C. & K. Lightwood Enterprises Ltd. 9240
Café Sam Tahan inc. 9238
Cantinière Mireille inc. (La) 9238
Carrosserie d'autos Robert D. inc. 9238
Catapland Co. Ltd. 9239
Centre d'autos & de camions D.D.C. inc. 9238
Centre de couleur et décor Vachon inc. 9238
Cigares Florian inc. (Les) 9238
Clermont (M.J.) inc. 9238
Clinique dentaire St-Sauveur-des-Monts inc. 9238
Coiffure pour hommes Le Palois inc. 9239
Collette Warehouse Inc. 9240

Lettres patentes (1re partie)

(*suite*)

Comnob Ltd. 9239
Comnob ltée 9239
Compagnie Catapland ltée (La) 9239
Compagnie de peinture Etoile G.K. ltée (La) 9239
Compagnie de transport J.A.Y. ltée (La) 9239
Concassage Louisbourg inc. 9239
Conseillers en administration Planifina ltée (Les) 9239
Constructions Abroyd (Québec) ltée (Les) 9239
Construction Allaire et Gollain inc. (*Correction*) 9287
Construction Fernand Landry inc. 9239
Construction Jemido inc. 9239
Construction Léo Desgagné inc. 9239
Construction R. & F. inc. 9239
Construction Roland Emond inc. 9239
Coplafam ltée 9239
Corps de ballet classique Les Elfes Laurentiennes inc. 9239
Corriveau (André) Enterprises Inc. 9240
Cowansville Printing Inc. 9242
Créations Cupidon inc. 9239
Créations D.I. inc. 9240
Créations Salbet inc. 9240
D.D.C. Cars & Trucks Center Inc. 9238
Débosselage Mont-Royal inc. 9249
Démolition industrielle R.L. inc. 9240
Distributions D.R.B. ltée 9240
Distribution Select inc. 9240
Doumic inc. 9240
Du Fort Properties Ltd. 9242
East Marine Enterprises Inc. 9241
Eastern Auto Parts Disraëli (1975) Inc. 9237
École de conduite Salbi inc. 9240
Enseignes Soleil inc. 9240
Entrepôt Collette inc. 9240
Entrepôts L'Acadie inc. (Les) 9240
Entreprises André Corriveau inc. (Les) 9240
Entreprises B.B.J. inc. (Les) 9240
Entreprises de bois mou C. & K. ltée 9240
Entreprises Bouthiette & Laforest inc. (Les) 9240
Entreprises de chaussures Vétéran ltée (Les) 9240
Entreprise Claude Montpetit inc. 9240
Entreprises de déneigement G. G. inc. (Les) 9240
Entreprises Diresco inc. (Les) 9241
Entreprises Gaston St-Pierre inc. (Les) 9241
Entreprises Ladou inc. 9241
Entreprises Libera ltée (Les) 9241
Entreprises Marcel Durand et Fils inc. (Les) 9241
Entreprises Marines de l'Est inc. (Les) 9241
Entreprises Pierre Claude Fortin inc. (Les) 9241
Entreprises de publicité de Johnnie Beaudoin inc. (Les) 9241
Equibec ltée 9241
Équipement F. Picard inc. 9241
Excavation A. & R. Desroches ltée 9241
Excavations Daigle & Pouliot inc. (Les) 9241
Fennebel Aluminum Inc. 9237
Fleuriste New Richmond ltée 9241
G.K. Star Painting Co. Ltd. 9239
Galp inc. 9241
Garage Corriveau et Frère inc. 9241
Garage Lucien Marier inc. 9241
Gestion M.O.P. inc. 9241
Habitations E.H. Dufour inc. (Les) 9241
Horner Auto Seats & Specialties Inc. (*Erratum*) 9252
Hyperdeli Restaurant Inc. 9245
Immeuble B.F.J. inc. 9241
Immeubles Du Fort ltée 9242
Immeubles Kebourg inc. 9242
Immeubles Luce inc. (Les) 9242
Immeubles Madrid ltée (Les) 9242
Importations Bombay inc. (Les) 9242
Imprimerie Cowansville inc. 9242
Indexaide Ltd. 9242
Indexaide ltée 9242
Industrie Hannon inc. (Les) 9242
Investissements A.M.G. inc. (Les) 9242
Investissements Germain Lemire inc. (Les) 9242
Investissements Miguin inc. (Les) 9242
Investissements V.D.A. inc. (Les) 9242
J.A.Y. Transport Company Ltd. 9239
Jemido Construction Inc. 9239
K.E.M. Motors Inc. 9244
Kabil Ltd. 9242
Kabil ltée 9242
Kanatalite inc. 9242
Kenora Investments Ltd. 9244
L.D.R. Brass Products Inc. 9245
Ladou Enterprises Inc. 9241
Lambert (F.) & Fils inc. 9242
Lasalle Mazda Ltd. 9242
Lasalle Mazda ltée 9242
Laso inc. 9242
Lauriault Shell Service Station Inc. (Gilles) 9246
Légumière Y.C. inc. (La) 9243
Lepage & Desmeules inc. 9243
Librairie Claveau inc. (La) 9243
Librairie H. Parent inc. 9243
Lingerie Pommelle inc. 9243
Location de camions du Havre inc. 9243
Location de grues mobiles L.G. inc. 9243
Madrid Realties Ltd. 9242
Magasin d'escompte Shakespeare inc. 9243
Malenfant (Léonard) inc. 9243
Mamode Jiva & Fils ltée 9243
Manufacturier de robes T.A. inc. 9243
Marchés d'alimentation A. & J. Sévigny ltée (Les) 9243
Matériaux Madelinots inc. 9243
Matériaux Noël Poitras inc. (Les) 9243
Mauribar inc. 9243
Métaux Champetier ltée (Les) 9243
Metho-Metrie inc. 9243
Miguin Investments Inc. 9242
Millex inc. 9243
Mister Lightning Conductor G.G. Inc. 9244
Mode Cristofer ltée 9243
Mogel inc. 9243

Lettres patentes (1re partie)

(*suite*)

Monsieur paratonnette G.G. inc. 9244
Montparnasse Investments Inc. 9244
Mont-Royal Auto Body Work Inc. 9240
Motech Ltd. 9244
Motech ltée 9244
Moteurs K.E.M. inc. 9244
Navico inc. 9244
Nordic Television Inc. 9246
Ofip inc. 9244
Orient Plastic Products Ltd. 9245
P.R. Plastic Inc. 9244
Pagebec inc. 9244
Pâtisserie fine de l'Ouest de l'Ile ltée 9244
Pâtisserie G. Fiorentina inc. 9244
Pièces d'auto Brompton inc. 9244
Placements Anlag inc. 9244
Placements B. Le Ber inc. (Les) 9244
Placements Grande-Anse inc. 9244
Placements J.G. inc. 9244
Placements Kenora ltée (Les) 9244
Placements Montparnasse inc. 9244
Plastique P.R. inc. 9244
Plomberie Beauce-Sud inc. (La) 9245
Pouliot (J.A.) inc. 9245
Primeau (G.) Transport Inc. 9246
Productions du Chapiteau des Arts inc. (Les) 9245
Produits du laiton L.D.R. inc. 9245
Produits plastiques Orient ltée 9245
Promotions publicitaires du Saguenay-Lac St-Jean inc. (Les) 9245
Propane Capital inc. 9245
Propane G.R.G. inc. 9245
Publicité Intégration inc. 9245
R.P. Restaurant (Anjou) Inc. 9245
Raumaza inc. 9245
Rénovations R.J.M. inc. (Les) 9245
Résidences funéraires J.H. Vanier & Fils inc. 9245
Restaurant Au Petit Sabot inc. 9245
Restaurant Hyperdeli inc. 9245
Restaurant La Grande Porte ltée 9245
Restaurant Le Grand Pékin inc. 9245
Restaurant Malaga inc. 9245
Restaurant R.P. (Anjou) inc. 9245
Robert D. Auto Body Inc. 9238
Robillard (Léo) & Associés inc. 9245
Rotobec inc. 9245
Service alimentaire de Montréal inc. 9246
Shakespeare Discount Store Inc. 9243
Sièges et spécialités d'auto Horner inc. (*Erratum*) 9252
Société générale de distribution industrielle S.P.B. ltée 9246
Société de gestion Brufor inc. (La) 9246
Société immobilière O.P.S. ltée 9246
Société de placements Luga inc. 9246
Sports nautiques Gallagher & Breton inc. 9246
Station service Blais & Fils inc. 9246
Station-service Shell Gilles Lauriault inc. 9246
Steva inc. 9246
Supermarché Napierville inc. 9246
Systèmes intégrés A.B.D.M.F. inc. 9246
Systèmes de marquage Allcan (Québec) inc. 9246
Talbot (J.A.) & Fils inc. 9246
Télévision Nordique inc. 9246
Transport alimentaire du Bas St-Laurent inc. 9246
Transport G. Primeau inc. 9246
Transport Rosaire Néron inc. 9246
Vernier (Gilles) inc. 9247
Verrier, Fontaine, Hébert & Belisle inc. 9247
Veteran Shoe Enterprises Ltd. 9240
Vinet & Frère inc. 9247
West Island Fine Bakery Ltd. 9244

Lettres patentes (3e partie)

Aménagement Charlemagne Leclerc inc. 9247
Artisanat Accolade inc. 9247
Artistes de rue de Montréal inc. (Les) 9247
Association des administrateurs immobiliers du Québec (L') 9247
Association libérale du Québec comté de St-Maurice inc. 9247
Association des ortl otl érapeutes de la province de Québec inc. (L') 9247
Bourke Avenue Nursery 9248
Centre d'animation S.P.R. 9247
Centre de documentation Yvan Boulerice 9247
Centre québécois pour la déficience auditive 9247
Cercle Les Châtelaines (Warwick) inc. (Le) 9247
Club Amitié Carnaval inc. 9248
Club Lions Sept-Iles (1975) 9248
Club de moto Les Anges de l'Enfer inc. 9248
Club de moto-neige Upton inc. 9248
Club optimiste Laval-Ouest inc. 9248
Club Rotary de Val d'Or (Québec) inc. 9248
Club social L'Entracte inc. 9248
Club sportif D.S.N.C.O. inc. 9248
Club sportif D.-Quatre de Drummondville 9248
Club sportif Elio inc. 9248
Conseil de la zone touristique Alma & Lac St-Jean inc. 9248
Corporation des loisirs de Montmorency inc. (La) 9248
École de musique de Charlevoix 9248
Fédération des agents de l'aide sociale du Québec 9248
Garderie Avenue Bourke 9248
Garderie Populaire de Hull 9248
Groupement La Princesse en Fête inc. (Le) 9248
Jeunes entreprises du Trois-Rivières Métropolitain (Les) 9248
L'Entraide S.S.J.B. St-Amable 9248
Ligue de hockey Amicale Les Tartes (La) 9248
Montreal Street Artists Inc. 9247
Québec Center for the Hearing Impaired 9247
Regroupement pour la sauvegarde de l'environnement des Iles de Boisbriand (R.S.E.I.B.) 9248

Lettres patentes (3e partie)

(*suite*)

Sept-Iles Lions Club (1975) 9248
Service d'aide L'Intermédiaire inc 9248
Service d'économie familiale d'Hochelaga-Maisonneuve 9248
Théâtre L'Équilibre inc 9248

Lettres patentes supplémentaires

A.D. Antique Shop Ltd 9250
Assurances Boucher inc 9249
Automobiles Port-Cartier (1975) inc. (Les) 9249
Beauchesne, Lamoureux et Associés inc 9249
Boucher Insurance Inc 9249
Centre du foyer de Chicoutimi inc 9249
Chaussures Reynald inc 9249
Cie de publication Rurale, inc. (La) (*Erratum*) 9252
D.M. Modular Installations Inc 9250
Démolition Métro inc 9249
Distributeurs Tauern ltée (Les) 9249
Dix Talents inc. (Les) 9250
Dorval Paving Inc 9250
Expansion 20 ans inc 9250
Finance Hypco inc 9250
Hébert, Brodeur & Associés ltée 9250
Hébert (J.-Y.) & Associés ltée 9250
Immeubles B.H.E. inc. (Les) 9250
Immeubles J.P.I. ltée 9250
Installations modulaires D.M. inc. (Les) 9250
Investissements Polgro inc. (Les) 9250
J.P.I. Realties Ltd 9250
Jul-Ro Safety Supply Inc 9250
Magasin d'antiquités A.D. ltée 9250
Matériel de sécurité Jul-Ro inc 9250
Metro Demolition Inc 9249
Placements Anjou inc. (Les) 9250
Placements Gomin inc. (Les) 9250
Placements R. & D. inc. (Les) 9250
Plamondon, Moisan, Thiboutot inc 9250
Plomberie & chauffage F.L.G. inc 9250
Polgro Investment Inc 9250
Polylab inc 9251
Produits d'acier du Québec ltée 9251
Profor inc 9251
Québec Steel Products Ltd 9251
Restaurant Le Grenadier inc 9251
Rorhe inc 9251
Société généalogique canadienne française (*Erratum*) 9252
Transport Andrew Russell inc 9251
United Chair and Furniture Inc 9251

Siège social (Article 84)

Brittany Construction Ltd 9251
Colliz Investments Ltd 9251
Coronation Metal Products & Distributors Inc. (*Erratum*) 9252
Duval Acceptance Corporation 9251
Duval Rental Corporation 9251
Immeubles Champlain ltée (Les) 9251
Lapierre (R.N.) inc 9251
Placements Collitz ltée (Les) 9251
R.C. Combustion spécialité limitée 9252
R.C. Combustion Specialty Limited 9252
Trebor (Amérique du Nord) ltée 9252
Trebor (North America) Ltd 9252

CURATELLE PUBLIQUE

Avis de qualité :

Grégoire, Mme Gabriel 9262
Hakka, Ernest 9262
Lachance, Raoul 9263
Mailloux, Antonio 9263
Mc Ewen, Donald 9263
Pherson, Gordon Mar 9263
Pocki, Slavko 9263
Sparrow, Mme Ronald 9263
Wachowsky, David 9263

DEMANDE À LA LÉGISLATURE

Westmount, cité-city 9272

LOI ELECTORALE DU QUEBEC

Présidents d'élection:

Gauthier, Gilles (Laval) 9272

MINISTÈRES

Consommateurs, coopératives et institutions financières

Assurances:

Caisses de bénéfices de l'Ordre Loyal des Mooses de Québec (*Annul.*) 9264
Compagnie d'assurance mutuelle de la municipalité du canton de Wotton, comté de Wolfe (La) (*Annul.*) 9264

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

Professionnels désengagés et non-participants 9272

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

Avis de dissolution éventuelle de corporations :

Action catholique diocésaine de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (L') 9253
Association de chasse et de pêche de Berthierville 9253
Association de chasse et de pêche de Stoke 9253
Association de chasse et pêche de St-Jovite inc 9253
Association de jeu de croquet Ste-Madeleine (L') 9253
Association des propriétaires de taxis de St-Jean et d'Iberville incorporée (L') (*Erratum*) 9286
Avila Ltd 9253

Avis de dissolution éventuelle de corporations:

(*suite*)

Barette (Roméo), inc. 9253
Bataillon Garcia Moreno inc. (Le) 9253
Bessette & Frères inc. 9253
Bibliothèque publique de La Tuque incorporée 9253
Boutique Clarice inc. 9253
Brodeur (Fernand) inc. 9253
Brunelle & Paquette ltée 9253
Centralia Investments Ltd. 9253
Cie d'agences d'assurances Frederick D. Buckingham ltée 9253
Cie de bois Laurentide ltée (La) 9254
Cie de construction Tolhurst ltée (La) 9254
Cie de portefeuille Frontenac ltée (La) 9254
Cie de transport des embouteilleurs inc. 9254
Ciné-parc Métro inc. 9254
Cinquantenaire de La Sarre inc. 9254
City & District Builders Inc. 9254
Club auto neige Claunor inc. 9254
Club Chick-Shawks inc. 9254
Club Colombo-Ste Anne des Monts 9254
Club des Francs Amis inc. 9254
Club de hockey Castor de Sherbrooke inc. (Le) 9254
Club de hockey du Lac Etchemin inc. 9254
Club McMullen 9254
Club Marnac 9254
Club de motos-neige de Lac-Saguay inc. 9254
Club Richelieu Ste-Anne-des-Monts 9254
Club 76 Victoriaville 9254
Club social des employés et des patients de l'hôpital Des Laurentides 9254
Colton Corporation (The) 9254
Comité des loisirs du Parc St-Paul 9255
Comité du timbre de Noël de Grand-Mère incorporé (Le) 9255
Commission centrale des loisirs de Tracy inc. (La) 9255
Corporation des loisirs de Pont-Viau 9255
Craven Malo-Antiques & Interiors Ltd. 9255
Cuisines Francis inc. 9255
Denis (J.G.) inc. 9255
Dion Transport inc. 9255
Disques Québécois inc. 9255
Distribution d'équipements de sport (D.E.S.) ltée 9255
Doric Construction ltée-Ltd. 9255
Dudesco Ltd. 9255
Dufresne (J.M.) Autos Inc. 9255
Dumfries Investment Corp. 9255
Eastern Metal & Waste Ltd. 9255
Ecole de l'enseignement collégial pour adultes (L') 9255
Embellissements urbains ltée (Les) 9255
Equitable Mortgage Corporation 9255
Esmo Holding Inc. 9255
Fairmount Restaurant Inc. 9255
Ferme St-Paul inc. 9255
Festival de musique des Lions de Laval inc. (Le) 9256
Garde paroissiale St-Jean Baptiste de Sherbrooke (La) 9256
Garde St-Edouard de Port-Alfred inc. (La) 9256
Garrisson Supply Company Limited (The) 9256
Graduate Nurses Association of the Royal Victoria Hospital (The) 9256
Hôpital St-Joseph de Sept-Iles incorporée (L') 9256
Hôtel de La Picardie ltée 9256
Hôtel Des Lacs inc. 9256
Hôtel Le Buisson incorporée 9256
Houde & Bergeron, ltée 9256
Immeubles Lefrançois ltée (Les) 9256
Industries Red Mill limitée (Les) 9256
Iston Construction Co. Ltd. 9256
Lapointe (Gérard) & Fils limitée 9256
Laroche (L.G.) inc. 9256
Lavallée Co. Ltd. 9256
Lelo Chemicals Inc. 9256
Lepage (Ludger) & Fils limitée 9256
Létourneau (H.) inc. 9256
Ligue des contribuables de Longueuil (La) 9256
Ligue de hockey régionale 9257
Loisirs de Greenwich Village ltée (Les) 9257
Loisirs des jeunes de St-Janvier 9257
Loisirs Notre-Dame-des-Neiges (Les) 9257
Loisirs de St-Gérard-des-Laurentides inc. (Les) 9257
Mécanada ltée 9257
National Carton Specialties Ltd. 9257
National Home Owners Club of Montreal Inc. 9257
O. P. S. Construction Inc. 9257
Oeuvre des terrains de jeux de Baie Comeau inc. 9257
Pâtisserie Ménard inc. 9257
Pavillon Jean XXIII inc. 9257
Pension du Nord limitée 9257
Piste de course Mont-Hébert ltée 9257
Place du Buisson inc. 9257
Place Y. Girard inc. 9257
Plan-Con inc. 9257
Plomberie & chauffage Bravo ltée 9257
Polaris Metal Inc. 9257
Potvin & Tremblay (Port-Alfred) ltée 9257
Poulin & Roy inc. 9258
Produits chimiques Empire inc (Les) 9258
Quick Electric Maintenance Ltd. 9258
Recredev Inc. 9258
Résidences Métropolitaines inc. (Les) 9258
Richelieu Swimming Club Inc. 9258
Rodrigue (B.) & Fils inc. 9258
Roy (Fernando) inc. 9258
Royal Mining Corporation (*N.P.L.*) 9258
Salon de coiffure Châteaubriand inc. 9258
Serrure de capot Universelle inc. 9258
Service de bien-être de l'Ile Jésus 9258
Services d'immeubles Grande-Allée inc. (Les) 9258
Service d'imprimerie Duro inc. 9258
Tapis Ro-Lan inc. (Les) 9258
Téléphone de St-Côme de Kennebec inc. 9258
Télévision communautaire St-Pamphile inc. 9258
"The Oven" Ltd. 9257

Avis de dissolution éventuelle de corporations:
(suite)
Tridon Holdings Inc. ... 9258
Uniforce limitée ... 9258
United Building Service & Maintenance inc. ... 9258
La Volière inc. ... 9259

Révocation de dissolution:
Lucerne Developments Ltd. ... 9259
Produits d'érables Tuque Rouge ltée ... 9259
Scotcher Enterprises Inc. ... 9259
Tuque Rouge Maple Products Ltd. ... 9259
Weldon Motors Limited ... 9259

SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SICIAUX — LOI SUR LES
Centre local de services communautaires de Gatineau (*L.P.S.*) ... 9264

SOUMISSIONS
Biencourt, munic. ... 9264
La Plaine, par. ... 9266
Sainte-Catherine, ville ... 9266
Saint-Sauveur-des-Monts, village ... 9267

VENTES
Par shérifs
Beauce
Bélanger *vs* Boilard ... 9279
Legros *vs* Gauthier ... 9279

Montréal
Banque provinciale du Canada (La) *vs* Entreprises Prieur inc. et *al.* ... 9280
Caisse populaire de St-Hubert *vs* Prince ... 9280
Fiduciaires de la cité et du district de Montréal limitée *vs* Dagenais ... 9282
Curateur public de la province de Québec *vs* Desjardins ... 9281
Montreal City and District Trustees Limited *vs* Dagenais ... 9282
Public Curator of the Province of Québec *vs* Desjardins ... 9281
Provincial Bank of Canada *vs* Entreprises Prieur inc. et *al.* ... 9280

Saint-François
Royal Trust Company (The) *vs* Filiault et *al.* 9283
Royal Trust Company (The) *vs* Shamrock Construction Inc. ... 9283

Taxes
Côte Saint-Luc, cité-city ... 9284
Saint-Jean, ville ... 9285

SOMMAIRE

Associations coopératives 9260

Avis divers 9268

Caisses d'épargne et de crédit 9260

Changement de nom, Loi du 9260

Commission des transports du Québec 9171

Compagnies, Avis concernant la Loi des 9233-9261-9287

Curatelle publique 9262

Demande à la Législature 9272

Loi électorale du Québec 9272

Ministères 9264

Régie de l'assurance-maladie 9272

Renseignements sur les compagnies 9253-9286

Services de santé et services sociaux 9264

Soumissions 9264

Ventes:

Par shérifs 9279

Pour taxes 9284

nouveautés

Ministère du Conseil exécutif

Conseil du statut de la femme du Québec

Analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires au Québec

par Lise Dunnigan

Québec, 1975, 188 p., 28 cm
ISBN 0-7754-2349-1
EOQ 2470, broché **$2.50**

Office des professions du Québec

Décisions disciplinaires concernant les corporations professionnelles

Vol II, no 1: juin 1975

Québec, 1975. 104 p., index, 24 cm
EOQ 2463, broché **$3.00**

Régie de la langue française

Lexique anglais-français de la chimie alimentaire Édition provisoire

par Jacques Maurais

Québec, 1975. 69 p., bibl., 28 cm
ISBN 0-7754-2329-7
EOQ 2479, broché **$1.00**

Lexique anglais-français des petits appareils électroménagers

par Henriette Dupuis en collaboration

Québec, 1975. 183 p., bibl., 28 cm (polycopié)
ISBN 0-7754-2280-0
EOQ 2466, broché **$2.50**

Norme du français écrit et parlé au Québec

Québec, 1975. 12 p., 22 cm
(Cahiers de l'Office de la langue française; 1)
ISBN 0-7754-2279-7
EOQ 2469, broché **$0.50**

Vocabulaire technique des quilles

préface de Maurice Bricault

Québec, 1975. 25 p., 22 cm
(Cahiers de l'Office de la langue française; 15)
ISBN 0-7754-2347-5
EOQ 2484, broché **$0.50**

Vocabulaire technique du golf

préface de Maurice Bricault

Québec, 1975. 39 p., bibl., 22 cm
(Cahiers de l'Office de la langue française; 9)
ISBN 0-7754-2348-3
EOQ 2485, broché **$0.75**

Ministère des Terres et Forêts

Conseil de la recherche et du développement forestiers

Rapport du comité ad hoc créé par le Conseil de la recherche et du développement forestiers pour étudier l'enseignement et la recherche en sciences et technologie du bois: Rapport no 3

rédigé par J. Poliquin

Québec, 1975. 75 p., 28 cm & Erratum (polycopié)
ISBN 0-7754-2354-8
EOQ 2481, broché **$1.50**

Direction générale du domaine territorial

Municipalités de comtés
Carte en couleurs sur papier
Échelle: 1: 1 250 000

Québec, 1975. 59" x 40½"
(150 x 103 cm)
EOQ 2467 **$1.50**

Instruction pour la préparation et la présentation des documents cadastraux

Québec, 1975. 166 p., tabl., graph., cartes, 30 cm
ISBN 0-7754-2339-4
EOQ 2468, rel. mobile **$12.00**

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
C.P. 12, ÉDIFICE «G»
CITÉ PARLEMENTAIRE
QUÉBEC G1R 5B3

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
Cité parlementaire, Québec
G1R 4Y7

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No. 107
Québec

Montréal 153, Qué.
Bibliothèque municipale
544, rue Davaar
Outremont
H2V 3A8

La réforme de l'entreprise

La société française n'échappe pas aux grandes mutations que subissent toutes les sociétés industrielles modernes. L'évolution affecte le coeur même de la vie économique et par conséquent l'entreprise.

En première partie, l'état des rapports entre l'entreprise et la société. En seconde partie, propositions de réformes économiques, financières et sociales de l'entreprise.

EOQ 7494 **$3.00**

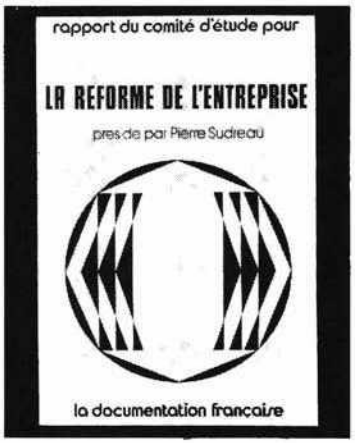

REÇU LE
9 JUIN 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

Éditeur officiel du Québec
C.P. 12
Édifice "G"
Cité parlementaire
Québec
G1R 5B3